

INTRODUCTION

Nous sommes heureux de vous présenter le compte rendu de l'activité du CCR-Secrétariat social de Marseille pour l'année 2011.

Comme les années précédentes et pour la 4ème année consécutive, ce document rend compte des samedi matins du CCR. Depuis leur lancement en 2008, ce sont 27 thèmes concernant le Discours social de l'Eglise qui font l'objet d'études et d'échanges entre les participants. Nous continuerons en 2012, en élargissant si possible notre public.

Ce document consacre également une place importante aux autres activités du Secrétariat social de Marseille.

Nos rencontres, modestes, répondent pour nous à une nécessité.

Jérôme Vignon, président des Semaines sociales de France, posait la question dans la lettre des SSF de juillet 2007 : "Faut-il encore des chrétiens sociaux ?"

Il répondait bien sûr par l'affirmative : "La présence des chrétiens sociaux nous paraît plus nécessaire que jamais dans une société qui met désormais l'accent sur le bien être individuel plus que sur la qualité des liens sociaux, sur l'essor de l'autonomie personnelle plus que sur la cohésion sociale".

Cette présence des chrétiens sociaux nous paraît également plus que jamais nécessaire dans l'Eglise. Car si l'Eglise parle depuis longtemps à la société, depuis Vatican II elle dialogue avec elle.

Et dans le cadre d'une société pluraliste, son discours ne peut plus être celui "d'une vérité détenue de toute éternité, mais d'une vérité à constamment découvrir avec le concours de l'expérience humaine".

Ce dialogue a besoin de la présence de chrétiens immergés dans la société, mais formés et informés sur la Doctrine sociale de l'Eglise. Celle-ci en effet nous semble, ainsi que nous le détaillons dans l'un des comptes rendus, une approche efficace pour l'évangélisation.

François de Bez
Président du CCR

Les samedis matin du CCR - Secrétariat Social de Marseille

Samedi 10 février 2011
(CFTC Rue Fondère)

Frugalité et don

Animateurs Philippe Langevin et François de Geuser

I- Pourquoi réfléchir sur la frugalité ?

François de Geuser

(Réflexions tirées d'un article de Pierre André Taguieff et d'un autre de Maurice Bellet, in Croire Aujourd'hui, septembre 2008, n°248).

Pourquoi la frugalité, la sobriété ? S'interroger sur le pourquoi amène une réflexion sur le développement, le progrès.

Le Progrès, somme de tous les progrès, constitue le fondement d'une CONFIANCE dans un AVENIR MEILLEUR

Religion du Progrès, marche en avant du genre humain vers la lumière (Victor Hugo) ; Pour M. Bellet, « le progrès, c'est que les choses aillent plus vite, plus loin, et mieux. Qu'elles avancent et s'améliorent »

Les Modernes croient au progrès automatique et infaillible : par essence, tout est en progrès. L'Histoire est un long processus de perfectionnement ou d'amélioration de l'espèce humaine L'homme est un être perfectible.

Son devoir est de vouloir le progrès et de contribuer à sa réalisation historique.

Pour l'avenir, l'humanité se sauve dans et par le progrès, promesse pour les générations futures.

Le sentiment de puissance conféré par la capacité de prévoir un avenir meilleur a fait place à l'inquiétude devant l'incertitude et l'imprévisibilité de l'histoire.

Constats des dégâts du progrès, progrès meurtrier. « L'idée de progrès est elle-même en danger, pour M. Bellet, nous serions en présence de développements, d'extensions, sans que l'on sache vraiment s'il sont un progrès pour l'homme ».

Le pouvoir dangereux mais bénéfique de Prométhée fait place à une puissance de destruction et de corruption.

La foi dans le Progrès s'est effacée comme celle d'un monde meilleur ici-bas

Exit la pensée du progrès automatique, nécessaire, illimité, indépendant de la volonté humaine. Exit le dogme du progrès global, unique ; oubliée la certitude de l'homme, passager embarqué dans le train de l'évolution infinie, vers le meilleur des mondes.

Oui, aux progrès partiels, LIES A DES CHOIX démocratiques. « Penser un progrès par reprises et subversions successives...Les grands progrès revisitent l'origine de ce qui a constitué une société. Non pour la supprimer, car ils font mémoire des débuts, mais pour modifier ce qui doit l'être, l'approfondir »

On devient « mélioriste », affirmant la VALEUR DES CHOIX faits par des CITOYENS LIBRES ET RESPONSABLES et se préoccupant des effets à long terme des actions...

Où est rejointe la notion de développement durable, qui consiste à « s'efforcer de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire les leurs »

Tension entre développement et durabilité, on fait appel à un autre développement fondé sur l'utopie d'une autre mondialisation. Ou à une sortie de développement, la décroissance conviviale, durable, discours militant de rupture, presque religieux, appelant à s'engager à l'échelle individuelle dans la simplicité volontaire. "C'est en nous changeant nous mêmes que nous transformerons le monde".

Système de contrôle et de répression quasi totalitaire pour réaliser un tel projet ?
La frugalité des ascètes peut-elle être étendue ?

Même si le diagnostic écologique est imparable il y a trop de problèmes sans réponse avant les solutions proposées.

La pire chose qui peut arriver : si le temps des solutions est dépassé, c'est le sauve qui peut qui prévaudra, la guerre de tous contre tous.

Les écologistes les plus radicaux : l'homme est la « maladie de peau de la terre » (Nietzsche) et que tout irait mieux sans lui ou avec moins... Trop d'hommes tuent l'espèce humaine ; la planète tout entière est saisie par le processus de décadence due non à l'infidélité au principe fondateur mais à la civilisation industrielle, progressiste et productiviste, à ses valeurs et à ses normes. On s'enferme dans un conservatisme nostalgique.

Contradiction indépassable :

- entre impératif écologique et celui du développement nécessaire des pays pauvres ;
- entre conserver les conditions d'une vie proprement humaine sur la planète et l'idéal universaliste d'exporter les recettes occidentales de l'élévation du niveau de vie à tous les peuples ;
- entre impératif de croissance sans fin et croissance limitée, voire décroissance ;
- entre utopie de la mondialisation heureuse et celle de l'antimondialisation radicale.

Les évangiles ont-ils quelque chose à nous dire sur cette question ?

« Ils sont tournés vers ce qui advient. En même temps, ils sont mémoire, anamnèse

...L'Evangile apparaît comme joignant l'origine, toujours à reprendre, et l'avenir, jamais accompli ni bouclé...

Nous ne savons plus si le progrès est un progrès. Ni si ce qui est un progrès technique sera un progrès humain.... Ce qui est en route va se faire, mais nous ne savons pas ce que c'est ! Ni ce que sera l'avenir...

L'Evangile nous dit la manière humaine dont le progrès peut être tourné vers l'avenir »

II- L'économie et le don

Philippe Langevin

Si l'on s'en tient à l'économie dominante, aussi bien sur ses bases théoriques que dans ses applications pratiques, le don n'existe pas. Il ne traduit pas un comportement rationnel. Il est désintéressé et donc immotivé. Pourtant, les tentatives pour mesurer les apports du facteur travail et du facteur capital à la production débouchent toujours sur un solde inexplicable habituellement nommé « progrès technique » sans que l'on sache vraiment de quoi il s'agit. La même approche appelle « économie externe », dans la performance d'une entreprise ou d'un territoire, ce qui ne s'explique pas par les outils de l'analyse quantitative. Il est vraisemblable que, parmi le grand nombre de facteurs sociaux qui impactent l'économie, le don a toute sa place.

L'analyse proposée consiste à considérer le don non pas comme un solde mais comme un facteur essentiel susceptible, en sortant de sa clandestinité, de porter un nouveau mode de développement dans une économie en crise et en quête de repères.

1-L'économie dominante ne connaît pas le don

L'économie dominante, dans son histoire, ses références, ses modes de fonctionnement, ses instruments de mesure ne connaît pas le don. Elle s'est construite sur des agrégats quantitatifs et des comportements exclusivement régis par la volonté des agents de maximiser leurs ressources monétaires sans se poser la question, pour les ménages, de la nature de leurs dépenses ou, pour les entreprises, de l'affectation du profit. Le marché est le seul régulateur du système et permet de trouver un équilibre entre les offres et les demandes qui se traduit par un prix et un volume de transactions. Ces marchés sont multiples : marchés des biens et services, marchés du travail, marché monétaire... mais ils fonctionnent tous suivant le même modèle. D'un côté une offre de biens, de services, de travail, de monnaie et de l'autre une demande des mêmes biens, services, travail ou monnaie ; sachant que l'offre augmente avec le prix et que la demande diminue, le point de rencontre définit l'équilibre du système.

Dans la pensée classique, cet équilibre traduit la compatibilité entre les attentes divergentes des agents. Des générations d'économistes ont expliqué l'extraordinaire vertu de ces équilibres partiels qui construisent l'équilibre général. Un certain Pareto a même défini les conditions d'un équilibre optimum. A ce point là, il n'y a plus rien à dire. Les pouvoirs publics doivent combattre toutes les distorsions que leurs interventions pourraient engendrer en discriminant les consommateurs et en contrariant la concurrence.

Dans l'après-guerre, Keynes démontrera la possibilité d'un équilibre de sous emploi en constatant que ces flexibilités n'avaient rien d'automatique. Pour rétablir le plein emploi, il incitera les Etats à conduire des programmes d'investissements publics susceptibles tout à la fois d'équiper un pays, d'employer ses chômeurs et d'injecter des revenus pour augmenter la demande. Ce fût le modèle dominant dans toutes les économies occidentales jusqu'aux années 70.

Mais ni les uns ni les autres n'ont accordé la moindre importance aux relations non monétaires qui spécifient l'économie du don. Et la comptabilité publique a construit tout un ensemble d'indicateurs susceptibles d'évaluer la performance d'une économie en ne retenant que ce qui est susceptible d'être mesuré. Augmenter le volume de la production par la croissance du P.I.B. est devenu le premier objectif des politiques économiques, au prix d'ailleurs de savants calculs pour mesurer la production de services.

C'est ainsi que n'existe en économie que ce qui est mesurable, qui a un prix, qui est quantifiable. Peu importe qu'on produise des armes ou de l'éducation, des automobiles ou de

la santé, du logement ou de la solidarité : le tout est de produire et le mieux est de produire plus. Le même modèle gouverne la consommation indifférente aux biens ou services consommés. L'important est d'acheter pour inciter à produire n'importe quoi. Le mieux est d'acheter toujours plus pour « faire tourner l'économie » comme on dit.

Au cœur du système, évidemment, les revenus disponibles pour pouvoir acheter, investir, consommer et participer activement à la croissance de l'économie, c'est-à-dire au bonheur national brut. Certes, dans l'après guerre, les préoccupations sociales et la mise en place d'institutions de protection et de redistribution ont quelque peu modifié le système en prélevant par l'impôt ou par la cotisation de quoi assurer non plus seulement les fonctions régaliennes des Etats mais aussi de quoi accompagner les plus démunis pour les aider à consommer eux aussi. La mise en place d'une sécurité sociale, conçue sur des contributions obligatoires des salariés et des entreprises pour permettre à tous de faire face aux risques de la maladie, du chômage, de la vieillesse, curieusement aussi de la famille marque les débuts d'une politique de redistribution élargie plus tard dans d'autres domaines, le logement notamment.

Néanmoins, l'économie ne connaît toujours pas le don. Tout en s'appuyant largement sur le bénévolat des associations ou l'engagement des militants, l'économie dominante ne prend pas en compte dans la mesure du produit, tout un ensemble de productions qui, hors marché, ne sont pas quantifiées : le travail domestique, le temps des bénévoles, le bricolage, mais aussi la qualité de l'environnement ou la beauté des paysages qui sont maintenant reconnus comme des facteurs de production à part entière. Et c'est ainsi, par exemple, que le bénévolat des associations pour accompagner les plus précaires vers l'insertion, l'engagement des militants pour un développement durable, le travail que l'on fait chez soi pour vivre mieux, le regard vers les autres et sur le monde ne sont pas comptabilisés. Ca n'existe pas.

2- Un système à bout de souffle

Les deux crises majeures de l'après guerre ont montré les limites d'une économie toute entière conçue sur les vertus des marchés et la « tyrannie » du quantitatif.

La première (1973-1979) fût celle d'une remise en cause de la pensée Keynesienne et de l'incapacité des Etats à pouvoir assumer une « croissance équilibrée ». Chocs pétroliers, montée du sous-emploi et de la précarité, territoires en déshérence, tensions inflationnistes dans des économies de plus en plus ouvertes auraient pu déboucher sur des Etats plus protecteurs. Il n'en fût rien et la liberté l'a emporté sur la solidarité alors que le don, le gratuit, le non quantifiable ont permis de « tenir » des économies sans repère. Le libéralisme, certes solidarisé, redevenu pensée unique, retrouvait l'individualisme méthodologique de sa construction. Mais les disparités territoriales de développement, les écarts de niveau de vie d'un espace à un autre et la remise en cause de la centralisation ont contribué à l'émergence du développement local, comme nouvelle approche qualitative d'un « développement » désormais distinct de la croissance économique. Dès lors, l'économie non monétaire, et comme composante essentielle, l'économie du don devenaient tributaires de données non mesurables mais décisives comme la qualité de l'environnement territorial, les modalités de la gouvernance locale, les cultures des lieux, la capacité à savoir mobiliser des ressources inexploitées, le territoire conçu comme un milieu et non plus comme un lieu.

La deuxième crise (2007-2008) est dans la logique d'une mondialisation sans contrôle et le rôle des institutions financières qui, gérant une épargne mondiale considérable, ont multiplié les produits et les méthodes pour assurer à leurs épargnants inconnus des rentabilités très élevées. L'argent est devenu un bien comme un autre. Il doit « travailler », c'est-à-dire rapporter, quelles que soient les conséquences économiques ou sociales de spéculations quotidiennes sur les titres et les valeurs, facilitées par un réseau informatique mondial qui n'a

jamais connu le don. Partie de la crise des subprimes aux Etats-Unis, cette crise financière américaine est rapidement devenue une crise économique mondiale, puis une crise sociale, enfin une crise de valeurs. Seule une réaction rapide d'une communauté internationale passée de 7 pays à 20, du G 7 au G 20, a permis d'éviter le pire sans pour autant résoudre les problèmes de fonds. Au prix d'endettements considérables, les Etats ont dû dans le même temps, faire face à des niveaux d'inégalités inconnus après la guerre, un système de protection sociale à bout de souffle, des fermetures d'entreprises, des précarités grandissantes et des pertes de confiance. Alors est venu le temps d'une autre économie, une économie sociale et solidaire dans laquelle le don occupe une place centrale. Mais cette nouvelle économie n'a pas remplacé la précédente qui, une fois l'orage passé a continué à promouvoir une économie de la spéculation. Si elle apparaît aujourd'hui comme porteuse d'une véritable alternative, elle ne pèse pas lourd dans les désordres économiques du monde.

3- Pour une économie du don

Il convient maintenant de revenir aux fondamentaux et se poser la question du sens et reconnaître que ce sont les bases mêmes du système économique qui sont à reconsidérer. Il n'est plus tenable de bâtir un système économique sur la prétendue rationalité de ses acteurs et de ramener leurs motivations à de seules considérations financières. Il n'est pas possible de rechercher un utopique équilibre quand tout augmente en même temps : chômage, emplois, niveau des prix, dégradation de l'environnement. Il n'est pas acceptable que des revenus extravagants, produits de la spéculation, côtoient les misères les plus dramatiques, L'extension de la logique marchande aux biens et aux services publics a démontré ses impasses. Les inégalités de revenus, de statuts, de conditions de vie atteignent des niveaux considérables et le système de protection sociale s'essouffle.

Il ne faut pas oublier que l'économie est une affaire d'hommes, pas de marché. Et que d'autres valeurs commandent nos comportements : le souci de l'autre, l'intérêt général, le don, les relations sociales, la beauté, la confiance, le bien commun ont autant d'importance, si ce n'est plus, que l'enrichissement individuel. Sans doute, nous rappelle Benoît XVI « sans forme interne de solidarité et de confiance, le marché ne peut pleinement remplir ses fonctions ». Cette forme passe par d'autres logiques que celles de l'accroissement du profit ou du pouvoir d'achat.

La logique du don, en dehors de toute préoccupation marchande, porte des valeurs incontournables qui ne sont pas dans le marché. Si le marché mesure, le hors marché donne du sens, porte des valeurs de partage, est une forme d'expression de la fraternité. Le don est une forme de partage de savoirs, de ressources, de compétences, qui permet à une société de vivre son humanité. La quête de justice, de fraternité et de solidarité impose de savoir donner pour pouvoir comprendre.

Le don occupe une grande place, non mesurée et parfois non reconnue, dans le fonctionnement de nos économies. L'accompagnement des personnes en détresse, l'échange non monétaire, la lutte contre toutes les formes de précarité, la préservation des paysages ne sont pas de simples questions d'argent. Ces valeurs sont celles qui permettent à nos économies de fonctionner. Ce sont celles de la doctrine sociale de l'Eglise à travers ses dimensions de justice, de fraternité et de solidarité. Les questions économiques (comment produire de la richesse ?), politiques (comment redistribuer une partie de cette richesse ?) et éthiques (comme expression de la fraternité) sont étroitement imbriquées.

Il est urgent de construire une économie qui, prenant acte de l'improbable retour de l'Etat dans un monde totalement soumis aux comportements implacable des marchés, reconnaisse à la société civile sa capacité à considérer l'homme comme autre chose qu'un consommateur et l'entreprise comme une aventure collective à même de favoriser l'accomplissement de ses

membres plutôt que l'enrichissement de ses propriétaires. Il est nécessaire de « penser autrement » pour donner son sens à l'intérêt général. On ne retrouvera pas le monde d'avant crise. Savoir donner pour travailler autrement, consommer autrement, vivre autrement, produire autrement renvoient vers une économie plurielle autour de principes non marchands : l'utilité sociale, la gestion éthique, la gouvernance démocratique, les territoires vécus. Le don n'est pas uniquement destiné aux accidentés de la vie. Il est engagement à donner du temps pour comprendre et pour agir, pour valoriser le capital social de tout être, pour investir dans l'intérêt général, pour résister à la cupidité du monde.

4-Pistes de réflexion pour une autre économie

L'économie du salut a laissé sa place au salut par l'économie. En prendre conscience est déjà une avancée, s'impliquer pour refuser ce destin peu glorieux est devenu une obligation. Mais comment « vivre autrement » quand tout est lié, dans tous ces temps où le lointain devient proche, le futur immédiat, l'instantané tenant lieu de réflexion sur le temps long ? Il n'y a pas de réponse simple à cette question fondamentale. L'idée développée ici est de penser que le don peut contribuer aux changements nécessaires.

Consommer autrement, passer du désir au besoin, vivre une « abondance frugale », ne pas tomber dans l'éloge du superflu exige de savoir partager ses ressources pour permettre à tous de consommer et non plus à certains de gaspiller. Travailler autrement renvoie au nécessaire partage entre ceux qui ont un emploi et ceux qui n'en ont pas, ceux qui ont un contrat stable et ceux qui survivent de petits boulots occasionnels, ceux qui ont des réseaux et ceux qui sont isolés. Épargner autrement, c'est se soucier de la destination de son épargne. Produire autrement peut se traduire par de l'autoproduction accompagnée (jardins familiaux, réhabilitation de l'habitat, épiceries solidaires...) et par la valorisation de ressources locales souvent méconnues.

Dans toutes ces dimensions, de la consommation responsable à l'épargne solidaire, de l'autoproduction à la responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise, de l'insertion par l'économie au commerce équitable, du tourisme social aux échanges non monétaires, domine l'économie du don. Un don personnel, sans contrepartie attendue, un don de temps, un don de biens, un don de soi. « Je donne, pour qu'à ton tour, tu donnes aussi ».

Il s'agit en fait de repenser le développement en tentant de répondre aux besoins matériels, relationnels et spirituels en accordant plus de place au don qu'à l'échange monétaire, en rééquilibrant la place respective du travail et du capital, en affectant les gains de productivité à libérer du temps plutôt que d'accroître les revenus, en promouvant une économie du respect.

L'économie sociale et solidaire partage ces ambitions. Elle combine tout à la fois les ressources du marché, les aides des pouvoirs publics et les dons de ses membres. Les ressources du marché sont limitées, les aides publiques se font rares, le don est sa ressource la plus importante. Il ne s'agit pas ici de quête sur la voie publique mais de bénévolat, c'est-à-dire d'engagement.

Le don est partage : partage du savoir, partage du temps, partage des biens, partage des services, incarnés par des réseaux de solidarité, des mouvements caritatifs, des associations d'accompagnement qui oeuvrent, souvent dans le silence et l'anonymat, à donner tout son sens à nos économies.

Quelques signes montrent que cette ambition n'est pas utopique. Certes, les mots changent. On parle maintenant d'empathie, de générosité, de gentillesse, de « care », de sollicitude plutôt que de don. Mais c'est la même chose, même si on est encore loin d'une société

fraternelle. R.Debray souligne non sans malice que « dans la sainte devise de nos pères, la petite dernière est devenue orpheline ». Néanmoins le succès des Etats Généraux de l'Economie sociale et solidaire, le mouvement des entrepreneurs sociaux, la vitalité du secteur associatif, les engagements dans les activités caritatives, le développement inattendu de l'économie solidaire démontrent que l'économie du don se construit progressivement autour d'engagements qui ne sont plus portés par les idéologies traditionnelles.

Passer de l'économie à la société, c'est reconnaître le champ immense de ce qui ne se mesure pas, de ce qui ne s'achète pas, de ce qui ne se monnaie pas : le don. C'est passer de l'individu anonyme à l'individu singulier, de l'entreprise capitaliste à l'entreprise sociale, de l'économie du bien à la société du lien.

Les samedis matin du CCR-Secrétariat Social de Marseille

Samedi 9 avril 2011
(Paroisse de Sainte-Anne)

Service public de la Justice

*Animateurs : Marie-Dominique Pourtal avocate au barreau de Marseille
François de Bez, avocat honoraire*

1^{ère} partie : Que dit la Doctrine sociale de l'Eglise ? (Ref. Compendium n° 400 et ss)

Elle parle presque exclusivement des peines :

- l'autorité politique a le droit et le devoir d'infliger des peines proportionnées à la gravité des délits "pour protéger le bien commun",
- le pouvoir d'infliger des peines est confié à la magistrature dont l'indépendance doit être garantie,
- l'objectif de la peine est de favoriser la réinsertion des personnes et de promouvoir une justice réconciliatrice,
- la dignité des personnes doit être respectée, même en prison,
- la peine de mort n'est pas formellement condamnée. Mais les cas où il est absolument nécessaire de supprimer le coupable "sont désormais rares, sinon même pratiquement inexistant". Jean-Paul II, Encyclique Evangelium vitae 56 (1995).
- cependant la Doctrine sociale de l'Eglise se prononce clairement pour une "justice de réinsertion, par opposition à une justice d'élimination".

2^{ème} partie : Justice et liberté

1- Le premier rôle de la justice est d'assurer la paix sociale :

- sur le plan civil et commercial en apportant une solution aux conflits, par respect du contradictoire,
- sur le plan pénal en sanctionnant le coupable par une peine prévue par la loi, mais également dans le respect du contradictoire et dans le but de le réinsérer dans la communauté,
- les dialectiques de la démocratie et de la justice sont les mêmes :
 - o celle de la démocratie est de permettre l'exposé d'opinions antagonistes, mais de parvenir à une solution acceptable par toute la communauté pour réaliser le bien commun,
 - o celle de la justice est de tendre à la résolution d'un conflit pour assurer la paix sociale.

2- La justice telle qu'elle est organisée en France en 2011 a-t-elle les moyens de réaliser ces objectifs ?

Manifestement non ! Quels sont les moyens dont dispose la justice ?

a/ Budget 2011 : 7 milliards d'euros (+ 4% en 2010), mais 58 € PIB par habitant et par an (106 € en Allemagne) ; la France est classée 37^{ème} sur les 47 pays du Conseil de l'Europe !

b/ Effectifs 2010 : 73 594 agents répartis en quatre grandes catégories :

- tribunaux : 25 000 dont 8 185 magistrats

- prisons : 34 000 dont 25 000 gardiens
- PJJ : 9 000 dont 4 200 éducateurs
- Service pénitentiaire d'insertion et de probation : 3 029 conseillers

Soit : 9,1 juges pour 100 000 habitants (20,6 en moyenne en Europe), 3 procureurs pour 100 000 habitants (10,4 en moyenne en Europe) ; la France est classée 39^{ème} sur 47 des pays européens pour le nombre d'agents pour 100 000 habitants !

c/ Décisions judiciaires (2009)

- décisions civiles et commerciales : 2,6 millions (stable idem en 2005)
- décisions pénales 1,2 millions (idem en 2005)

d/ Condamnations (2009)

- crimes : 2 737 (3 610 en 2000)
- délits : 656 682 (441 312 en 2000)

e/ Activités du Parquet (2009)

- Affaires traitées par le Parquet : 4,6 millions (idem en 2000)
- Affaires poursuivables : 1,5 millions (idem 2005)
- Affaires poursuivies : 1,3 million (1 million en 2005)
- Taux de réponse jugements : 87,7 % (74,8 % en 2005, 67,5 % en 2000)
- Taux de réponse jugements/affaires traitées : 28 % (20,5 % en 2005, 18,5 % en 2000)

60 % des procédures transmises au Parquet par la police ou la gendarmerie porte la mention "auteur inconnu" et font l'objet d'un "classement sans suite".

f/ Prisons : 54 988 places, mais 60 978 détenus ; entrées et sorties de prisons : 84 000 ; détentions provisoires : 15 000.

g/ S.P.I.P : suivis hors prisons : 170 000 (+ 39 %/2005) ; 108 dossiers par conseiller.

3- La réforme de la procédure pénale (suppression du juge d'instruction ?)

a/ Préparation du projet de loi

- Rapport Leger du 01-09-2009
- Commission Delmas Marty
- Forte réactions des professionnels (juge d'instruction) et des avocats

b/ Avant-projet de loi (préparé par MAM), deux phases :

- réforme de l'enquête
- réforme de la procédure de jugement et de l'exécution

c/ Projet de loi : réforme de l'enquête

- suppression du juge d'instruction
- les enquêtes sont confiées aux parquets
- contrôle par le JEL (juge de l'enquête et des libertés) qui sera interrogé sur toutes les mesures attentatoires aux libertés individuelles

- davantage de contradictoire dans la procédure : toutes les parties pourront demander des investigations au parquet, avec contestation possible des décisions du parquet devant le JEL de la part des différentes parties : victime, mis en cause, partie citoyenne (qui a intérêt à agir dans la procédure en cours, cf association ?)
- Problèmes : celui des moyens. Le juge d'instruction traite 4% des affaires or il s'agirait de passer à 20 à 25 %.
- Dépendance du Parquet vis-à-vis de la chancellerie : la Cour européenne des droits de l'homme a jugé que le procureur n'est pas une autorité judiciaire gardienne des libertés individuelles (10/07/2008).

En pratique seule la réforme de la garde à vue sera examinée avant l'élection présidentielle.

4- La garde à vue

a/ Définition

Pour la nécessité de l'enquête, un officier de police judiciaire peut retenir une personne dans les locaux de la police ou de la gendarmerie (24 h maximum). Procureur avisé. Prolongation à 48 h si accord du procureur ; et à 96 h si terrorisme ou trafic de stupéfiants.

Rapport Leger du 1/09/2009 sur la réforme de la procédure pénale.

b/ Réforme

30/07/2010 : le Conseil constitutionnel dans le cadre d'une question prioritaire de constitutionnalité a déclaré contraire à la constitution plusieurs articles du code de procédure pénale et a demandé leur mise en conformité avant le 1/07/2011.

Arrêt du 14/10/2010 : la Cour européenne des droits de l'homme condamne la France : nécessité d'un avocat dès la première heure de garde à vue.

Cour de cassation (19/10/2010) : garde à vue non-conforme au Code de procédure pénale.

c/ Statistiques

2008 : 577 816 Causes : délits routiers, prime de résultats aux policiers (coût 25 M € en 2010)

2009 : 900 000 Augmentation des étrangers en garde à vue (+179%)

d/ Projet de loi adopté par les députés le 12/04/2011 en prévision d'une décision de la Cour de Cassation du 15/04/2011. Décision du Conseil Constitutionnel avant le 1/07/2011. Présence de l'avocat, droit de se taire pour le mis en examen.

5- La question prioritaire de constitutionnalité

a/ Le principe

Entrée en vigueur le 1/03/2010 (loi du 10/12/2009) permet à l'occasion d'une procédure de contrôler la constitutionnalité d'une loi après sa promulgation. Filtre de la Cour de Cassation (ou du Conseil d'Etat) qui a trois mois pour répondre. Si accord : saisine du Conseil Constitutionnel qui a trois mois pour répondre.

b/ La pratique

En un an (mars 2010/mars 2011) le Conseil constitutionnel a été saisi 123 fois (1/2 Cour de Cassation, 1/2 Conseil d'Etat). Il a rendu 102 décisions dont 22 de non-conformité. Souvent décision de saisir le parlement pour qu'il modifie la loi. Ex. pensions de retraite des étrangers, garde à vue, ...

c/ La question prioritaire de constitutionnalité (QPC) du procès Chirac

7/03/11 : QPC et renvoi devant la Cour de Cassation ; examen le 13/05/11 par la Cour de Cassation ;

Phase de prescription des délits (et de connexité) : le jugement de la Cour de C. permet de contourner la prescription en l'appuyant sur la connexité d'un dossier avec un autre portant sur le même sujet.

Problème : le Conseil Constitutionnel devient une véritable cour suprême (comme aux EU d'Amérique) : c'est une proposition du PS. Or il n'est pas organisé pour cela et surtout sa composition est uniquement politique et pas du tout judiciaire.

Problème des incompatibilités pour Chirac (avec lui-même et avec Debré)

3^{ème} partie : l'accès au droit à Marseille

Un certain nombre d'associations et services publics ont été mis en place à Marseille pour permettre l'accès au droit du plus grand nombre, particulièrement les publics les plus défavorisés.

Sont cités et présentés :

- CDAD13 : Le Conseil Départemental d'Accès au Droit
- ASMAJ : l'Association de Soutien à la médiation et aux Antennes Juridiques
- ADEJ : l'Accès au Droit des Enfants et des Jeunes
- CADE : le Centre d'Accès au Droit des Etrangers

Samedi 7 Mai 2011

Egalité Hommes-Femmes

Jean et Françoise Rouquerol

Le problème de l'égalité entre hommes et femmes est bien sûr « vieux comme le monde ». Il a évolué assez lentement, mais beaucoup plus rapidement au cours du dernier siècle Il est capable de soulever des passions On examinera d'abord les éléments que nous donne sur le sujet **la doctrine sociale de l'Eglise**, puis on fournira un certain nombre de **dates et de chiffres** destinés à fournir quelques éléments pour les échanges en groupe et on terminera par un bref **compte-rendu de ces échanges**.

Al La doctrine sociale de l'Eglise sur l'égalité entre hommes et femmes

Introduction

Cette doctrine s'appuie sur deux textes fondateurs bien connus :

« Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa; mâle et femelle il les créa »

Genèse 1, 27 « Il n'y a ni Juif ni Grec, ni esclave ni homme libre, ni homme ni femme, car tous vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus » **St Paul, Galates 3-28**. On peut considérer que ce dernier est vraiment un texte théologique inspiré, à contre-courant complet des idées du moment puisque :

- Les juifs ne souhaitaient pas perdre leur statut de peuple choisi, privilégié.

- Les hommes ne souhaitaient pas perdre leur statut dominateur sur les femmes.

Il est à l'origine de l'universalité de l'Eglise et de l'égalité hommes-femmes. Néanmoins, le fait d'avoir été un moment inspiré n'empêche pas Paul d'avoir bien du mal à se défaire de l'esprit « macho » de ses contemporains : on se souvient plus de lui comme de l'auteur du texte suivant (pourtant tiré de la même lettre) :

« Femmes, soyez soumises à vos maris, comme il se doit dans le Seigneur. Maris, aimez vos femmes, et ne leur montrez point d'humeur » **Galates, 3, 18**

Ce sera aussi le problème de l'Eglise, qui continue à avoir une structure de type « monarchique » (**J.Moingt**) de droit divin, qui ne favorise pas l'évolution des mentalités vers une autorité qui serait moins masculine... malgré des « Pères de l'Eglise » qui ont souvent pensé très juste, tel Grégoire de Naziance, au 4ème siècle :

« Un même créateur pour l'homme et la femme, pour tous deux la même argile, la même image, la même loi, la même mort et la même résurrection » **Discours, 37, 6**

Passons maintenant en revue les différents aspects qui apparaissent essentiels à l'Eglise dans les rapports entre hommes et femmes :

Homme et Femme ont une égale dignité

« En créant l'être humain homme et femme, Dieu donne la dignité personnelle d'une manière égale à l'homme et à la femme....Chacun des deux sexes est, avec une égale dignité, quoique de façon différente, image de la puissance et de la tendresse de Dieu » **Catéchisme de l'Eglise Catholique, 1992, 2334**

Homme et Femme ont besoin l'un de l'autre

L'homme est « un être social et, sans relation avec autrui, il ne peut ni vivre ni épanouir ses qualités » **Vatican II, Gaudium et Spes, 1966**

« Seule l'apparition de la femme....en qui vit également l'esprit de Dieu créateur peut satisfaire l'exigence d'un dialogue interpersonnel » *Jean-Paul II, Evangelium Vitae, 1995*

Homme et Femme sont complément l'un de l'autre

La différence et la complémentarité physiques, morales et spirituelles sont orientées vers les biens du mariage et l'épanouissement de la vie familiale. L'harmonie du couple et de la société dépend en partie de la manière dont sont vécus entre les sexes la complémentarité, le besoin et l'appui mutuels. *Catéchisme de l'Eglise Catholique, 1992, 2333*

« La femme est une « aide » pour l'homme comme l'homme est une « aide » pour la femme ! » *Jean-Paul II, Lettre « Angelus Domini », 1995*

« A cette « unité à deux » sont confiées par Dieu non seulement l'œuvre de la procréation et la vie de la famille, mais la construction même de l'histoire » *Jean-Paul II, Lettre aux femmes, 1995*

Il ne faut pas escamoter les différences apportées par la sexualité

« La sexualité affecte tous les aspects de la personne humaine, dans l'unité de son corps et son âme. Elle concerne particulièrement, l'affectivité, la capacité d'aimer et de procréer et, d'une manière plus générale, l'aptitude à nouer des liens de communion avec autrui. Il revient à chacun, homme et femme, de reconnaître et d'accepter son identité sexuelle» *Catéchisme de l'Eglise Catholique, 1992, 2332-33*

Sur la famille et le mariage

« La première structure fondamentale pour une « écologie humaine » est la famille » *Jean-Paul II, Centesimus Annus, 1991*

« La polygamie est contraire à l'égalité personnelle de la femme et de l'homme » *Jean-Paul II, Exhortation Familiaris Consortio, 1982*

« Le mariage, en tant que sacrement, est l'alliance d'un homme et d'une femme dans l'amour » *Vatican II, Gaudium et Spes, 1966*

Sur l'éducation des enfants

« Pour l'éducation des enfants, le rôle maternel et le rôle paternel sont tout aussi nécessaires » *Vatican II, Gaudium et Spes, 1966*

La femme au foyer doit être soutenue financièrement

« Le travail de la femme dans le cadre de la famille...doit être socialement reconnu et valorisé» (*Jean-Paul II, Laborem Exercens, 1981*) notamment par une compensation économique au moins égale à celle d'autres travaux (*Jean-Paul II, Lettre aux Familles, 1994*)

Les femmes doivent pouvoir travailler

«Le génie féminin est nécessaire dans toutes les expressions de la vie sociale; par conséquent, la présence des femmes dans le secteur du travail aussi doit être garantie » *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise, 2006, article 295*

« La vraie promotion exige que le travail soit structuré de manière qu'elle ne soit pas obligée de payer sa promotion par l'abandon de sa propre spécificité et au détriment de sa famille » *Jean-Paul II, Laborem Exercens, 1981*

La liberté doit être octroyée à tous

« Le droit à l'exercice de la liberté est une exigence inséparable de la dignité de la personne humaine » *Catéchisme de l'Eglise Catholique, 1992, 1738*

« La liberté...est respectée quand il est permis à chaque membre de la société de réaliser sa vocation personnelle » *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise, 2006, article 200*

« La liberté doit aussi se manifester comme capacité de refus de ce qui est moralement négatif » *Jean-Paul II, Centesimus Annus, 1991*

Conclusions :

On peut donc résumer les grandes lignes de cet enseignement de la manière suivante :

- L'homme et la femme sont les deux seuls êtres créés à l'image de Dieu ; ils en tirent une égale dignité
- Cette égalité dans la dignité entraîne d'autres égalités qui doivent être effectives.

-

Dates :

- Homme et femme sont cependant différents dans leur sexualité et dans leur psychologie
- Ils ont besoin l'un de l'autre, ils sont complémentaires, ils doivent s'entr'aider
- Ils ont, dans la famille des rôles différents mais aussi nécessaires l'un que l'autre
- Qu'elle soit femme au foyer ou qu'elle ait une profession, la femme doit être respectée et reconnue pour son rôle spécifique dans la société

B/ Quelques dates et chiffres* sur l'égalité Homme-Femme en France

1791 : Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, d'Olympe de Gouges (plus tard décapitée par Robespierre)

1876 : La loi interdit de faire descendre des femmes dans les puits de mine,

1901 : Fondation de l'Action Catholique Générale Féminine, qui participe au rôle missionnaire de l'Eglise, favorise la promotion individuelle et collective des femmes et lutte contre les inégalités dans tous les domaines, y compris l'Eglise. Revendique le diaconat féminin (mais, pour l'instant, pas la prêtrise).

1911 : Fondation à Londres de l'Alliance Internationale Jeanne d'Arc, association de catholique pour « assurer l'égalité des hommes et des femmes dans tous les domaines ». Reconnue par l'Eglise, l'UNESCO, le Bureau International du Travail.

Depuis 2002 « Alliance Terre des Femmes ». En faveur de l'ordination des femmes.

1944 : Droit de vote des femmes (96 ans après celui des hommes)

1946 : Préambule de la Constitution « La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux des hommes »

1970 : La loi établit que la femme partage avec son mari l'autorité sur les enfants (la famille a désormais deux chefs)

1971 : La loi accorde aux femmes 8 trimestres de cotisation retraite par enfant élevé, pour compenser les retards de carrière dus aux tâches familiales. Ramené plus tard à un an.

2001 : la Cour Européenne condamne ce traitement préférentiel au nom de l'égalité qui exclut toute discrimination fondée sur le sexe.

2001 : la Cour Européenne condamne ce traitement préférentiel au nom de l'égalité qui exclut toute discrimination fondée sur le sexe.

1995 : La Cour de Justice Européenne interdit, à qualification égale, de nommer plutôt une femme qu'un homme pour atteindre la parité : c'est une « discrimination fondée sur le sexe », inacceptable au nom de l'égalité...

1995 : La Cour de Justice Européenne interdit, à qualification égale, de nommer plutôt une femme qu'un homme pour atteindre la parité : c'est une « discrimination fondée sur le sexe », inacceptable au nom de l'égalité...

1999 : La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux

2004 : Accord-cadre Medef-Syndicats sur l'égalité professionnelle : la venue d'un enfant ne doit pas être pénalisante pour la carrière, tout écart de salaire supérieur à 5% doit être progressivement rattrapé.

2005 : Dépôt d'un projet de loi sur l'égalité salariale entre les hommes et les femmes Mars

2006 : La loi prévoit la suppression des écarts salariaux pour 2010.

*Les chiffres, même s'ils sont sans doute souvent à 10% près (ce qui n'est jamais précisé dans les articles et ouvrages consultés) donnent cependant des ordres de grandeur significatifs.

Décembre 2012 : Par décision de la Cour Européenne de Justice, les femmes paieront leur assurance auto au même prix que les hommes (et non 20% moins cher, comme aujourd'hui, par

suite des statistiques d'accidents: ainsi, un jeune homme de 18 ans a statistiquement 77% plus d'accidents qu'une jeune fille du même âge).

- Chiffres concernant la vie familiale et domestique :

Les tâches domestiques sont assurées à 80% par les femmes Après une naissance, 50% des mères quittent leur emploi, 25% le reprennent tel quel et 25% réduisent leur temps de travail

- Chiffres concernant les études :

Collège : 12% des filles sortent sans diplôme du système d'éducation, contre 19% des garçons. Etudes secondaires : 70% des filles ont le bac, contre 59% des garçons Etudes supérieures : plus de 50% de filles à l'Université, mais pas plus de 20% dans les grandes écoles (ENA, HEC, etc) et seulement 10% à l'X. Sur 220 grandes écoles, seulement 6 dirigées par une femme. Parmi ceux qui, en 2008, travaillaient depuis moins de 6 ans, 51% des filles étaient diplômées de l'enseignement supérieur, contre 37% des garçons.

- Chiffres concernant le travail

47% de la population active est féminine. 83% des femmes entre 25 et 50 ans travaillent ou recherchent un emploi (en 2011). Les filles accèdent plus facilement à un emploi qualifié : 48% des jeunes filles ont un emploi de profession intermédiaire ou de cadre, contre 43% des garçons. En 2009 le taux de chômage féminin n'était plus que de 9,4%, contre 8,9% pour le chômage masculin. Il y a 15 ans, la différence était de plusieurs % Salaires des femmes dans le privé inférieurs de 20% à ceux des hommes: discrimination pure pour les cadres (-50% en 1950 !). Deux autres raisons pour les catégories moins bien rémunérées : 80% des temps partiels occupés par des femmes, emplois tertiaires peu payés. Retraite moyenne : « en 2004 le Conseil d'Orientation des Retraites informait que les femmes percevaient une retraite moyenne de 1200 € par mois contre 1636 € pour les hommes » (Article de Marc Le Fur, Vice-Président de l'Assemblée Nationale, La Croix du 21 juillet 2009).

- Chiffres en politique

Conseils municipaux et Conseils régionaux : presque 50% de femmes Maires: seulement 11% sont des femmes Conseils de Département: en Mars 2011, 77% de candidats-hommes et 77% de suppléantes- femmes Assemblée Nationale : 18,5% de femmes en 2011 (12% dans la précédente assemblée)

- Chiffres dans l'Eglise

Laïcs envoyés en mission par leur évêque : 90% sont des femmes
Professeurs de théologie dans les cinq « Cathos » de France : 30% sont des femmes Directeurs diocésains de l'Enseignement Catholique : 13% de femmes (alors que 50% sont directrices d'un établissement d'enseignement)
Prêtres et diacres : 0% de femmes (chiffre exact à mieux de 0.01% près!)

- Métiers divers

Assistantes maternelles : 99% de femmes Employés de maison : 98% de femmes Secrétaires : 97% de femmes Moniteurs d'auto-école pour voiture: 40% de femmes, pour moto :10%, pour poids-lourd :5% Chauffeurs de taxi parisiens : 12% de femmes (soient 1800)
Ambassadrices : 11% Conseils d'Administration du CAC 40 : 10% de femmes Sapeurs Pompiers : 8% de femmes (en comptant celles qui exercent dans le secours médical)
Pour mémoire, métiers sans femme (0%) :
Vigiles Transporteurs de fonds Eboueurs Mineurs de fond Grutiers du port de Marseille, dockers...

C/ Quelques éléments pour poursuivre la réflexion De Monique Hébrard, dans La Croix du 16 Septembre 1995 :

A vrai dire, je rêve d'une Conférence internationale sur le partenariat entre hommes et femmes, car c'est bien à ce niveau qu'il convient aujourd'hui de poser les problèmes. Pendant des siècles, les sociétés ont fonctionné sur le système des champs clos séparés. Dans le champ de la , on trouvait tout ce qui pouvait avoir rapport à la vie, à la nourriture, au vêtement, au soin des êtres. Dans le champ des hommes on trouvait toute la gérance des affaires publiques, qu'elles soient politiques ou économiques. Les féministes, il y a une trentaine d'années, sont venues mettre symboliquement fin à cet ordre des choses en pénétrant dans le champ des hommes et en refusant de leur être légalement soumises.

Hélas ! Rares sont les lieux où hommes et femmes ensemble peuvent réfléchir sur ces évolutions qui sont une vraie révolution culturelle et anthropologique. Dans sa lettre sur la dignité des femmes, en analysant le message anthropologique du récit de Création en Genèse, Jean-Paul II a cette belle expression d'« unité des deux », pour signifier que l'humanité créée par Dieu est indissolublement homme et femme. Les sociétés patriarcales, comme les sociétés matriarcales, sont unijambistes. L'heure est venue où il nous fait inventer la société de l'alliance.

Concrètement cela signifie que, dans tous les secteurs de la vie, hommes et femmes doivent conjuguer leurs dons. Les femmes doivent oser prendre des responsabilités et irriguer la politique de leur sens du concret et du prix de la vie. Les hommes doivent apprendre à se tourner avec tendresse et respect vers le vivant, s'engager davantage dans l'éducation des enfants, et y apporter leur vision structurante.

Ce n'est que dans le dialogue constant des spécificités féminines et masculines que l'on aura des chances de construire une société plus humaine.

De Françoise Héritier, Anthropologue, Professeur Honoraire au Collège de France, interviewée dans La Croix du 9 Novembre 1998 :

«Ce que j'ai essayé de montrer, c'est que la différence anatomique, physiologique et fonctionnelle des sexes - par fonctionnelle, j'entends le fait que c'est la qui porte les enfants - est à la base de la création de l'opposition fondamentale qui nous permet de penser. Car penser, c'est d'abord classer, classer c'est d'abord discriminer et la discrimination fondamentale est basée sur la différence des sexes. C'est un fait irréductible : on ne peut pas décréter que ces différences-là n'existent pas, ce sont des butoirs indépassables de la pensée, comme l'opposition du jour et de la nuit »

De Bruno Frappat, Editorial de La Croix du 8 Mars 2004 (Journée de la Femme):

« Sans femmes, il n'y aurait pas d'hommes. Et réciproquement. Il y a une harmonie à construire. La « cause » des femmes doit être celle des deux moitiés de la terre. Au travail, les hommes ! »

De Christine Legrand, dans La Croix du 19 Décembre 2007 :

« L'autorité paternelle, qui reposait par ailleurs sur une hiérarchie entre l'homme et la femme, ne peut plus fonctionner aujourd'hui avec l'égalité des sexes. Mais égalité ne signifie pas similitude....

« L'homme et la femme se sont différenciés pendant longtemps par des territoires qui leur étaient réservés (l'homme travaillait à l'extérieur, la femme était plus à la maison) », explique Daniel Marcelli. « Au nom de l'égalité des sexes, nous sommes tous dans des territoires communs (y compris domestiques) et la répartition des rôles va dépendre du bon vouloir de chacun. Ce qui les rend très fragiles. »

L'absence de normes et de rôles préétablis exige aussi de la part des couples des négociations permanentes, pour l'exercice de l'autorité, comme pour les tâches domestiques : qui décide quoi et qui fait quoi ? qui va chercher les enfants ? s'en occuper ? qui va les faire obéir ? les punir ? surveiller leurs devoirs et leurs résultats scolaires ? leur dire de rentrer à telle heure,

ou d'aller se coucher ? Des questions qui doivent être en permanence reposées, révisées. Ce qui rend la tâche des parents plus délicate et exige d'eux davantage d'entente et de dialogue. Mais c'est le tribut qu'hommes et femmes doivent désormais payer à l'égalité des sexes et à la révision du concept d'autorité »

De Sophie de Menthon, Chef d'Entreprise, Présidente d'Ethic, Présidente d'Honneur de « Féminin-Pluriel », dans La Croix du 8 Mars 2008 (Journée de la Femme):

« ...Le renouvellement des élites est bloqué en France, en politique et dans les lieux de pouvoir. Les conseils d'administration sont consanguins et voient les mêmes siéger les uns chez les autres... Alors, certes, on s'offre de temps à autre une parce qu'elle est « particulièrement talentueuse » (sic), parce « qu'il faut un administrateur indépendant » (alors pendant qu'on y est...) ou « parce qu'il faudrait une , quand même »...

Et c'est vrai qu'il en faudrait, parce que nombre de dysfonctionnements, d'anomalies, de complicités complaisantes, de respect inconditionnel du « système » établi se verraient fortement remis en question. Les femmes ne considèrent pas les choses avec la même approche que celle des hommes. C'est l'entreprise qui a besoin d'elles et de leur pragmatisme. Il faut qu'elles soient nombreuses pour qu'en profondeur une brise de nouveau souffle.

Une seule dans un conseil d'administration subit le « code » imposé, le rythme des interventions, le mode de fonctionnement et de réflexion, la pesanteur un peu protocolaire des usages patronaux.....

Imposer la parité par la loi ? Mauvaise idée.

Je ne pense pas non plus qu'il faille jeter la pierre uniquement aux hommes. « Les femmes ne sont pas des hommes comme les autres » et elles n'ont pas la même notion de carrière, le même type d'ambition, les mêmes méthodes pour arriver à leurs fins, et elles ont parfois des parcours chaotiques. On peut comprendre, par exemple, que ceux qui ont réussi les concours des grandes écoles se plaignent que 30 % des femmes qui ont réussi ces mêmes concours ne soient plus dans la vie professionnelle au bout de dix ans, prenant ainsi la place des garçons.

... La meilleure façon de faire avancer la cause des femmes, me semble-t-il, serait que celles qui sont en place promeuvent et aident leurs consœurs. C'est bien peu souvent le cas ! »

De Monique Hébrard, dans La Croix du 22 Novembre 2008 :

« ...Une question reste brûlante : l'Église catholique est sans doute la dernière institution où l'autorité et la parole terminale sont uniquement masculines. Est-ce bien conforme à l'intention de Dieu créant l'être humain homme et femme, en vis-à-vis pour le dialogue ? Quand on sait combien toute parole est porteuse d'un vécu, d'une sensibilité sexuée, on se dit que la parole et le visage officiels de l'Église sont bien handicapés !

Du Père Joseph Moingt, s.j., dans son article « Les femmes et l'avenir de l'Eglise » paru dans la revue ETUDES de Janvier 2011

« Un trait majeur de l'évolution de la civilisation occidentale à l'aube du xxème siècle - le plus significatif assurément depuis plusieurs millénaires - concerne la condition de la femme, qui, après avoir acquis ses droits civiques et s'être émancipée de la tutelle parentale et maritale dans la seconde moitié du siècle précédent, est en voie de conquérir - car le combat est loin d'être terminé - l'égalité de traitement professionnel avec les hommes et de s'ouvrir un accès équitable aux postes de responsabilité les plus élevés dans tous les domaines, économique, culturel et politique, de la vie en société.

Un autre trait d'évolution des plus considérables, apparu dans le même temps et le même espace culturel, est le déclin de l'Église catholique, dont le nombre de fidèles a fondu aussi vite que celui de ses cadres pastoraux, et qui est en voie de perdre le peu qui lui reste de l'influence qu'elle exerçait depuis 2 000 ans sur la société et sur les individus, au point que son proche avenir pose d'angoissantes questions.

Y a-t-il corrélation entre ces deux aspects de l'évolution que nous vivons, et, si c'est le cas, quelle devrait être la condition de la femme dans l'Église pour enrayer son déclin et redonner espoir en son avenir ? Tel sera l'objet de la présente réflexion.

... Les femmes laïques sont de loin les principales auxiliaires du clergé. Elles occupent des postes de responsabilité dans la plupart des domaines de la vie de l'Eglise : catéchèse et catéchuménat, mouvements d'Action Catholique et de spiritualité, enseignement religieux et même théologique, œuvres missionnaires, services pastoraux d'animation liturgique, de préparation au baptême, au mariage, aux obsèques ; en beaucoup de lieux, elles sont même, vu l'éloignement et la rareté des prêtres, le seul soutien de la vie paroissiale. - Elles sont ? Je m'empresse de me corriger : elles étaient, elles ne sont plus « responsables » de rien, sauf que tout continue à reposer largement sur elles.

Dans la foulée de Vatican II, on n'avait pas hésité à leur confier des responsabilités à tous les niveaux, paroissial, diocésain, régional, national.

... Mais un revirement s'est fait jour dès les années 80 et n'a fait que s'accroître depuis. Oh ! On compte toujours et plus que jamais sur l'aide des femmes : comment pourrait-on s'en passer ? Mais qu'elles restent à leur place de servantes dociles, bien encadrées dans des équipes « pastorales » sous responsabilité « sacerdotale ». Un peu partout et dans tous les secteurs on les a écartées, non encore une fois des activités qui leur avaient été confiées, mais de leur animation, orientation et direction.

... La plupart des femmes dévouées à l'Eglise sont loin d'ambitionner le presbytérat ou de revendiquer du pouvoir ; cela ne les empêche pas d'être blessées par la méfiance dont elles se sentent l'objet, d'autant que la presse, intervenant en ce débat, reproche fréquemment à la Papauté une discrimination entre les sexes contraire aux droits humains. Ces femmes, qui ont pu être ou sont encore en poste de responsabilité également dans la vie civique ou professionnelle, voient bien que l'Eglise n'est pas prête à leur concéder les droits et compétences équivalents à ceux qu'elles ont acquis dans la société. Plusieurs, découragées, s'en vont ; beaucoup d'autres, qui fréquentaient l'Eglise sans s'être mises à son service, humiliées des interdits et des exclusions qui frappent leur sexe, la quittent, et son refus de leur reconnaître une « citoyenneté » de plein exercice ne fait qu'accroître l'hémorragie dont elle risque de mourir.

... Voilà pourquoi le remède au dépérissement de l'Eglise dans les temps présents me paraît être de mettre résolument en œuvre les recommandations de Vatican II, au lieu de s'en méfier et d'aller à leur encontre : laisser une plus grande liberté d'initiative et d'expérimentation aux Eglises locales ; moins se soucier de renforcer les structures administratives de l'institution que de faire vivre les communautés de chrétiens, si petites qu'elles soient, là où ils résident ; appeler les fidèles à prendre la responsabilité de leur être-chrétien et de leur vivre en Eglise, non individuellement ni entre eux seuls, mais en commun et en concertation avec l'autorité épiscopale ; faire davantage confiance à une liberté inventive qu'à l'obéissance passive ; faire entrer des laïcs, dûment délégués par leurs communautés, dans les lieux où se prennent les décisions pastorales, à tous les échelons, et à égalité avec les clercs, et pas seulement dans des groupes de simple consultation ; et laisser entrer les femmes dans ces lieux de décision à égalité avec les hommes... »

Témoignage actuel d'une enseignante mère de famille :

« Ce qui est vital pour une femme, c'est de voir reconnue sa dignité dans tous les domaines : familial, social, professionnel, ecclésial. La femme considère qu'elle a été créée et qu'elle existe comme créature aimée de Dieu au même titre que l'homme. La femme a donc besoin que sa dignité soit reconnue à égalité avec celle de l'homme. Ceci doit sans doute être inscrit dans la loi mais, encore plus, dans les mentalités, qui doivent reconnaître le rôle irremplaçable de la femme dans la société et la nécessité d'une coopération plus équitable de la part des hommes »

Pour terminer, chacun pourra choisir ci-dessous les termes qui, pour lui, s'appliqueraient le mieux à l'égalité idéale des hommes et des femmes :

Equité - Partenariat - Solidarité - Mixité - Identité - Différences - Collaboration - Entraide - Equivalence - Complémentarité - Interchangeabilité - Association - Compétition - Objectifs communs - Egalité - Autorité partagée - Concertation ?

Samedi matin du CCR sur l'Égalité entre Hommes et Femmes

tenu le Samedi 7 Mai 2011
Retour des trois réunions par groupes

1/ Égalité Hommes-Femmes **dans la Famille et la Société** (fonctionnement de la maison, charge des enfants, éducation, scolarité, associations, vie de quartier, parité politique.....)

- Malgré des progrès, la fonction de mère de famille n'est toujours pas bien valorisée. Une jeune veuve, mère de cinq enfants, sentait se détourner l'intérêt lorsqu'elle avouait « ne pas travailler » et en venait à utiliser le terme de « chef d'entreprise » lorsqu'elle se présentait.

- Un jeune mari peut trouver encore normal, aujourd'hui, de se détendre chez lui pendant une journée de RTT tout en laissant toute la vaisselle à faire à sa femme qui rentrera le soir du travail fatiguée...

- Lorsque mari et femme travaillent ensemble, il est important que chacun conserve un grand espace de liberté et d'initiative.

- A l'école, dans certains quartiers, les filles se sentent en insécurité au milieu de garçons qu'elles sentent trop prêts à les harceler et à abuser d'elles. Elles évitent d'arriver en avance. Ces garçons ne se sont pas vus enseigner le respect des femmes. Il existe encore un besoin d'éducation des jeunes contre le sexisme et le racisme.

- Un enseignant se sent obligé de faire passer à la classe supérieure un fille qui n'est pas au niveau pour lui éviter d'être retirée de l'école et soumise à un mariage forcé.

- Dans les associations, les femmes bénévoles sont très nombreuses mais parfois sous-représentées dans les bureaux et conseils d'administration (aujourd'hui, 3 CIQ sur 19, à Marseille, sont présidés par une femme).

- Une question est posée : pourquoi, en politique, les femmes votent, semble-t-il, majoritairement à droite alors que les efforts pour les émanciper viennent plutôt de la gauche ?

2/ Égalité Hommes-Femmes **dans la vie de l'Église** (degré de responsabilité, degré d'investissement, droit des femmes à la parole et à la réflexion théologique sur leur propre rôle...)

- Les femmes sont très présentes dans la préparation et l'animation liturgique, dans le chant, dans la décoration florale. Elles sont également assez présentes dans des responsabilités autour de l'évêque.

- Il est toutefois regretté que dans certaines paroisses les femmes se voient difficilement confier une véritable responsabilité.

- On propose pour chaque paroisse un Conseil Paroissial qui serait à la fois paritaire, efficace (avec des suites effectives à ses délibérations) et désigné pour une durée limitée (par exemple trois ans, pour « faire tourner » et éviter que certains n'accaparent le pouvoir...).

- On propose de remettre en vigueur un usage qui était apprécié lorsque le Grand Séminaire était encore à Marseille et selon lequel des femmes pouvaient venir suivre des enseignements ou participer à des activités auprès des séminaristes, les aidant ainsi à mieux comprendre une société mixte.

- On regrette un certain recul depuis Vatican 2 : pourquoi, depuis quelque temps, éloigne-t-on les filles du service de l'autel et les femmes de la distribution de la communion ?

- Ne pourrait-on pas tout simplement revenir à une application sincère des conclusions de Vatican II ?

- On suggère la lecture de l'article complet du père Moingt, paru dans le N° de Janvier 2011 de la revue Etudes. Vision du rôle souhaitable - sinon indispensable- de la femme dans l'Église des années à venir.

- Comme preuve du rôle possible des femmes, on signale l'enseignement de Simone Pacot qui, secondée par d'autres femmes, invite à un parcours spirituel de grande qualité aussi bien des hommes que des femmes.

- Un « rêve » est formulé pour l'avenir par quelques participants: que les femmes compétentes et formées pour cela puissent se voir confier l'homélie (en quoi seraient-elles alors moins capables qu'un homme ?) et qu'elles puissent accéder au diaconat.

3/ **Egalité Hommes-Femmes dans la vie professionnelle** (différences salariales, « plafond de verre » limitant les promotions, congé parental, absentéisme, désir ou non de prendre des responsabilités....)

- On souligne que c'est une vision purement juridique qui conduit la Cour de Justice Européenne à dénoncer toute différence de traitement entre les hommes et les femmes, notamment les différences qui seraient favorables aux femmes (annuités de retraite supplémentaires, embauche préférentielle, assurance à prix plus intéressant...). Les participants sont partagés sur le bien-fondé de cette manière de faire : est-ce un mal nécessaire pour faire avancer la cause des femmes ou est-ce un refus de tenir compte de la réalité ?

- On souligne qu'un certain nombre de fonctions mieux remplies tantôt par des hommes, tantôt par des femmes, ce qui n'encourage pas à inverser la tendance générale...

- Ceci peut s'expliquer par le fait que les enfants sont formés dès le plus jeune âge à développer les capacités qui sont traditionnellement attribuées à leur sexe : ceci se fait par le choix des jeux, par les illustrations et les exemples des manuels scolaires etc...

- Même si les inégalités salariales s'estompent et souvent même n'existent plus, les inégalités dans l'embauche et dans la promotion persistent tant qu'un certain nombre de stéréotypes défavorables à la femme ne sont pas éliminés de notre culture et de notre subconscient et tant qu'on n'aura pas donné la priorité au critère de compétence.

Les samedis matin du CCR-Secrétariat Social de Marseille

Samedi 17 septembre 2011
(CFTC Rue Fondère)

Le chrétien et la politique

Animateurs François de Bez et Bernard Cheval

1^{ère} partie : Les principes de la doctrine sociale de l'Eglise en ce qui concerne la politique

1/ Références bibliques

Ancien testament : - A l'origine le peuple juif ne reconnaît qu'un seul roi : Yahvé
- Puis le peuple réclame un roi, dont le modèle sera David

Nouveau testament :

Jésus et l'autorité politique

- "Ma royauté n'est pas de ce monde"
- "Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu"
- Jésus et les exclus : la samaritaine, Zachée, ...

2/ La personne humaine :

Fondement et fin de la communauté politique

- Peuple, nation, mais droit des minorités et respect de l'adversaire qui a aussi sa part de vérité
- Protéger et promouvoir les droits de l'homme
- Fraternité
- Attention particulière au plus pauvre, au faible, à l'opprimé

3/ L'autorité politique

a- Son fondement :

- Elle est nécessaire
- Le peuple est le détenteur de l'autorité politique
- La démocratie est le meilleur système (Jean XXIII *Pacem in terris* 1963 § 271 et Jean-Paul II *Centesimus Annus* 1991 § 46)

b- L'autorité comme force morale :

- L'ordre moral repose sur Dieu
- Respect et promotion des valeurs morales et humaines
- Le pouvoir conçu comme un service
- Droit à l'objection de conscience
- Droit de résister
- Droit d'infliger des peines

4/ La démocratie (voir réhabiliter la politique ch 2 de "Vivre ensemble en démocratie")

Un système mais pas une fin. Dépend de la moralité des fins poursuivies et des moyens utilisés

Le rôle de l'administration est de servir les citoyens (risque de l'excès de bureaucratisation)

Rôle des partis politiques

L'information et les moyens de communication sociale

5/ La communauté politique au service de la société civile

- Primauté de la société civile
- Principe de subsidiarité
- Partage de destination universelle des biens

6/ L'Etat et les communautés religieuses

- Liberté de conscience et de religion
- Autonomie et indépendance de l'Eglise catholique
- Reconnaissance juridique de l'identité de l'Eglise
- Liberté d'expression, d'enseignement et d'évangélisation

2^{ème} partie : les principes que doit respecter le chrétien dans son engagement politique

"Pour l'Eglise, le message social de l'Evangile ne doit pas être considéré comme une théorie, mais avant tout comme un fondement et une motivation à l'action" (Jean-Paul II, Centesimus annus 1991 § 57).

1/ Les objectifs de l'engagement politique du chrétien

- Rechercher le bien commun
- Développer la justice et l'attention aux pauvres et aux souffrants
- Principe de subsidiarité
- Promouvoir le dialogue et la paix dans la perspective de la solidarité

2/ Appréciation de la démocratie (voir réhabiliter la politique : l'apprentissage de la démocratie p19 et 20)

- Elle assure "la participation des citoyens aux choix politiques et garantit aux gouvernés la possibilité de choisir et de contrôler leurs gouvernants ou de les remplacer lorsque cela s'avère opportun (Jean-Paul II, Centesimus annus § 46)
- "Le système démocratique est conçu aujourd'hui par beaucoup dans une perspective agnostique et relativiste qui conduit à considérer la vérité comme un produit déterminé par la majorité et conditionné par les équilibres politiques " (Jean-Paul II, Centesimus annus § 46)

3/ Nécessité d'une méthode de discernement personnel et communautaire

- Connaissance des situations, analysées à l'aide des sciences sociales et des instruments adéquats (probablement outils statistiques, contacts avec le terrain, ...)
- Réflexion systématique sur les réalités à la lumière de l'Evangile et de la DSE
- Méfiance par rapport au caractère absolu de ses choix, car "aucun problème ne peut être résolu de façon définitive"

4/ Le respect des valeurs

- Valeurs naturelles en respectant l'autonomie légitime des réalités temporelles
- Valeurs morales, en référence à la dimension éthique de chaque problème social et politique
- Valeurs surnaturelles en accomplissant leurs tâches dans l'esprit de l'Evangile

5/ La question de la Loi, contraire aux principes de la doctrine sociale de l'Eglise (cf. l'avortement)

Le parlementaire confronté à une loi contraire à la doctrine sociale de l'Eglise pourrait licitement offrir son soutien à des propositions visant à limiter les dommages causés par cette loi. Son vote ne peut être interprété comme une adhésion à une loi inique, mais comme une contribution pour réduire les conséquences négatives d'une mesure législative dont la responsabilité remonte à celui qui l'a introduite (Jean-Paul II, Evangelium vitae 1995 § 73).

6/ La laïcité

- La distinction entre sphère politique et sphère religieuse est "une valeur acquise et reconnue par l'Eglise, et elle appartient au patrimoine de civilisation déjà atteint" (Congrégation pour la doctrine de la foi : note doctrinale concernant certaines questions sur l'engagement et le comportement des catholiques dans la vie politique. 24 novembre 2002).
- Laïcité ne veut pas dire autonomie par rapport à la loi morale. "La laïcité désigne en premier lieu l'attitude de qui respecte les vérités procédant de la connaissance naturelle sur l'homme qui vit en société, même si ces vérités sont enseignées en religion particulière, car la vérité est une" (note doctrinale ...)
- Le principe de laïcité comporte le respect de toute confession religieuse de la part de l'Etat : "Dans une société pluraliste, la laïcité est un bien de communication entre les diverses traditions spirituelles et la Nation" (Jean-Paul II : discours au corps diplomatique du 12 janvier 2004).

7/ Adhésion à un parti ou à un mouvement

Tout choix doit être enraciné dans la charité et tendre à la recherche du Bien commun.

Le chrétien ne peut pas trouver un parti qui corresponde aux exigences éthiques qui naissent de la foi et de l'appartenance à l'Eglise. Son adhésion à une formation politique ne sera jamais idéologique mais toujours critique.

Ce choix ne pourra pas être un choix exclusivement individuel. Il doit être réfléchi au sein d'un groupe car "Personne n'a le droit de revendiquer d'une manière exclusive pour son opinion l'autorité de l'Eglise (Vatican II : Gaudium et spes § 43).

Il faut que les croyants "cherchent à s'éclairer mutuellement, qu'ils gardent entre eux la charité et qu'ils aient avant tout le souci du Bien commun" (Vatican II : Gaudium et spes § 43).

Conclusion ¹

En Europe, la démocratie semble une évidence après la chute des dictatures fascistes et du mur de Berlin. Pourtant, rien n'est plus fragile que la démocratie.

- La médiatisation extrême de la société transforme considérablement l'exercice démocratique : les représentants élus n'ont plus le même rôle et la personnalisation du pouvoir central diminue l'importance des corps intermédiaires,
- La médiatisation produit également une transformation des préoccupations du citoyen qui demande directement au pouvoir de répondre à ses soucis personnels dans une mise en scène permanente de l'émotion (voir les infos TV et les déplacements du Président Sarkozy ou de ses ministres à la moindre "catastrophe"),
- La politique n'est plus sollicitée pour le Bien commun, mais pour répondre aux intérêts catégoriels (les paysans, les restaurateurs, ...) et répondre avec compassion aux peurs de chacun,
- Deux traditions s'affrontent dans la discussion sur l'organisation de la société :
 - a/ d'une part la tradition individuelle et contractuelle, qui étend la liberté au maximum sans aucune préoccupation du Bien commun,
 - b/ d'autre part le modèle communautaire "interactionnel" qui insiste sur la coopération pour le Bien commun,

¹ Inspirée du livre de Pierre de Charentenay : Vers la justice de l'Evangile. Introduction à la pensée sociale de l'Eglise (Desclée de Brouwer, mars 2008)

- La difficulté de la politique aujourd'hui réside dans le manque de participation du citoyen à une communauté qui partage une tradition du bien et du bon,
- La vision de l'Eglise sur la politique reste toujours à distance, rappelant la finalité d'une société (les droits de l'homme, le Bien commun, ...) et les moyens pour y parvenir (la démocratie, le principe de subsidiarité, ...). Mais l'Eglise ne peut pas prendre parti dans la politique courante.

Il revient donc aux chrétiens de mener un combat politique efficace sur le terrain pour faire advenir les valeurs de l'Evangile.

Documents :

- Revue Etudes de septembre 2011 ; "Conditions d'un débat présidentiel" par Pierre de Charentenay
- La Croix du 13 septembre 2011 : "le rôle des catholique n'est pas si différent de celui des français"
- La Croix du 4 octobre 2011 : "Avant l'élection présidentielle, les conseils de l'Eglise de France"

Bibliographie :

Depuis Rerum novarum (1891), les documents du magistère concernant directement ou indirectement le domaine politique sont nombreux. Pour ces dernières années nous pouvons citer :

1/ Au niveau de l'Eglise universelle :

- En 1937 Pie XI : deux encycliques contre le nazisme et contre le communisme
- Concile Vatican II : l'Eglise dans le monde de ce temps avec "Gaudium et spes" (1965) en particulier le chapitre V de la 2^{ème} partie "Vie de la communauté politique"
- Jean XXIII : "Octogesima adveniens ou la "Responsabilité politique des chrétiens" (1961)
- Jean-Paul II "Centesimus annus" (1991) sur l'Etat de droit et la démocratie (chapitre V)
- Congrégation pour la doctrine de la foi : "Note doctrinale concernant certaines questions que l'engagement et le comportement des catholiques dans la vie politique" (24 novembre 2001)
- Benoît XVI : "Caritas in veritate" (29 juin 2009)

2/ Au niveau de l'Episcopat français

- "Pour une pratique chrétienne de la politique" (Lourdes, octobre 1972)
- "Politique : affaire de tous" (commission sociale, septembre 1991)
- Lettre aux catholiques de France "Proposer la foi dans la société actuelle" (novembre 1996)
- "Qu'as-tu fait de ton frère ?" 8 octobre 2006, pour les élections présidentielles de 2007

Le chrétien et la politique

Questionnaire pour un travail en sous-groupe

1/ Quelle est votre attitude vis-à-vis des élections en général :

- non inscription sur les listes électorales
- abstention
- vote
- autre (citer : vote blanc ...)

2/ Pour les élections présidentielles de 2007, la conférence des évêques de France (Mgr Pontier en était vice-président) avait diffusé un document : "Qu'as-tu fait de ton frère ?". Etes-vous partisan que les évêques interviennent à nouveau dans la campagne pour 2012 ?

Si oui, quels sont les trois points prioritaires sur lesquels vous estimez qu'ils doivent intervenir ?

3/ Comment vous informez-vous sur la vie politique, en général, et marseillaise en particulier ? (journaux locaux, gratuits, presse quotidienne ou hebdomadaire, info TV régionale et/ou nationale, internet, radio, ...)

4/ Pensez-vous utile d'adhérer et de militer dans une organisation politique (parti, centre de réflexion, ...) ou de la société civile (syndicat, association, ...) ?

Si oui, dans quel domaine ?

5/ Etes-vous partisan d'un parti d'obédience chrétienne ou non ?

6/ Le chrétien dans ses opinions engage-t-il l'Eglise ?

Samedi 22 octobre 2011

Doctrines sociale de l'Eglise et évangélisation

Texte de préparation

Début du chapitre VI de Centesimus annus. Jean-Paul II. 1991

L'HOMME EST LA ROUTE DE L'EGLISE

53. Face à la misère du prolétariat, Léon XIII disait : «C'est avec assurance que Nous abordons ce sujet, et dans toute la plénitude de notre droit. [...] Nous taire serait aux yeux de tous négliger notre devoir».

Au cours des cent dernières années, l'Eglise a manifesté sa pensée à maintes reprises, suivant de près l'évolution continue de la question sociale, et elle ne l'a certes pas fait pour retrouver des privilèges du passé ou pour imposer son point de vue.

Son but unique a été d'exercer *sa sollicitude et ses responsabilités à l'égard de l'homme* qui lui a été confié par le Christ lui-même, *cet homme* qui, comme le rappelle le deuxième Concile du Vatican, est la seule créature sur terre que Dieu ait voulue pour elle-même et pour lequel Dieu a son projet, à savoir la participation au salut éternel.

Il ne s'agit pas de l'homme «abstrait», mais réel, de l'homme «concret», «historique». Il s'agit de *chaque homme*, parce que chacun a été inclus dans le mystère de la Rédemption, et Jésus-Christ s'est uni à chacun, pour toujours, à travers ce mystère.

Il s'ensuit que l'Eglise ne peut abandonner l'homme et que «cet homme est la première route que l'Eglise doit parcourir en accomplissant sa mission [...], route tracée par le Christ lui-même, route qui, de façon immuable, passe par le mystère de l'Incarnation et de la Rédemption».

Tel est le principe, et le principe unique, qui inspire la doctrine sociale de l'Eglise. Si celle-ci a progressivement élaboré cette doctrine d'une manière systématique, surtout à partir de la date que nous commémorons, c'est parce que toute la richesse doctrinale de l'Eglise a pour horizon l'homme dans sa réalité concrète de pécheur et de juste.

Questions :

- Avez-vous déjà considéré la DSE comme un moyen d'évangélisation et une source d'inspiration pour transmettre la parole d'évangile, en tant que laïc ?
- Selon vous, l'Eglise doit-elle faire entendre plus souvent sa voix sur les problèmes d'actualités, au regard de la DSE, pour exister auprès des grandes masses ... ?

Les samedis matin du CCR-Secrétariat Social de Marseille

Samedi 22 octobre 2011

Doctrine sociale de l'Eglise et évangélisation

Présentation par Franck Vaccaro

I) Quand les chrétiens s'intéressent aux questions sociales de notre temps... à quoi font-ils référence ?

La réponse devrait s'imposer d'elle-même et être connue de tous les chrétiens : la doctrine sociale de l'Eglise. A la doctrine je substituerai volontiers le terme, pour le reste de cette première partie de notre exposé, «d'enseignement social».

Ainsi l'enseignement social de l'Eglise est un cadre concret de repères qui permet à tous les membres de l'Eglise de progresser dans son époque et d'alimenter de manière constante et dynamique sa réflexion sur les questions sociales auxquelles est confrontée notre société. Elle nous permet de mettre en œuvre notre discernement de Chrétien grâce à un cadre global de principes qui repose sur un fondement : «l'Amour de Dieu pour les Hommes et pour chaque Homme».

Mais bien au-delà de cette «boîte à outil chrétienne» à destination de chrétiens avertis à la recherche de solutions justes pour rendre meilleures leurs époques respectives, l'enseignement social de l'Eglise est aussi, par ses propositions, un remarquable «pont» entre la société moderne et l'Eglise.

Sans avancer masqué sur son attachement intrinsèque et sa référence permanente à l'amour de Dieu pour les Hommes sans lequel rien n'est possible, l'enseignement social de l'Eglise s'adresse à la raison et à tous les hommes de bonne volonté.

Cette volonté de s'ouvrir aux autres et s'autoriser à faire entendre la voie de l'Eglise sur les réalités changeantes de la société trouve ses fondements dans *Rerum novarum* de Léon XIII.

Par cette encyclique, Léon XIII affirme que «l'enseignement et la diffusion de la DES appartiennent à sa mission d'évangélisation ; c'est une partie essentielle du message chrétien car cette doctrine en propose les conséquences directes dans la vie de la société et elle place le travail quotidien et la lutte pour la justice dans le cadre du témoignage chrétien rendu au Christ sauveur».

Jean-Paul II dans *Centesimus annus* et, à cent ans de distance de *Rerum Novarum*, réaffirme cette orientation en exprimant le fait que « la nouvelle évangélisation dont le monde moderne a un urgent besoin, doit compter parmi ses éléments essentiels l'annonce de la Doctrine Sociale de l'Eglise.

Il est surprenant que 120 ans après *Rerum novarum*, l'enseignement social de l'Eglise ne soit pas plus diffusé de manière large au sein de notre Eglise, même si il ne faut pas négliger l'influence positive de la doctrine sociale de l'Eglise au travers du siècle passé et des nombreux mouvements qu'elle a inspirés.

Il me semble que Benoît XVI s'inscrit dans la volonté de Jean-Paul II d'une nouvelle évangélisation en s'appuyant sur l'enseignement social de l'Eglise.

Benoît XVI y apporte probablement une dimension nouvelle en encourageant les chrétiens à échanger et à rechercher avec tous les hommes de bonne volonté une éthique universelle.

II) Quand les chrétiens veulent parler à tout les autres, à quoi font-il référence?

A travers cette recherche d'une éthique universelle, la commission théologique internationale redéfinit les contours des valeurs indispensables à l'élaboration d'un projet de société où l'Homme est au centre.

Au moment où les grandes idéologies s'effondrent et où les institutions de notre république sont en pleine crise, il semble urgent que l'Eglise fasse entendre sa voix et réaffirme avec vigueur sa conception d'une société humanisante.

L'actualité récente, comme par exemple la position de l'évêque de Montbéliard au sujet de l'exclusion des roms, a montré que l'Eglise devait prendre des positions courageuses et que dans ce cas, son discours si souvent décrié lorsqu'il s'agit de questions de société, devient audible par le reste de la société et interpelle positivement beaucoup de gens fermés généralement au message de l'Eglise. Se faire à nouveau entendre est probablement la première étape pour continuer à évangéliser notre société.

Ainsi l'enseignement social de l'Eglise, lorsqu'il dépasse les simples mots mais se concrétise dans des faits et dans l'action, relaie de manière forte le message d'amour de l'Évangile.

La nouvelle évangélisation de notre société passe sûrement par un échange au niveau de la raison avec le reste de la société mais aussi par un besoin de s'évangéliser dans toutes nos pratiques ; l'enseignement social nous permettant de trouver les repères dans notre dimension d'Homme comme être social.

L'enseignement social de l'Eglise propose ainsi dans ses références des valeurs de société sur lesquelles peu de chrétiens, me semble-t-il, sont réellement formés et qui pour tant sont d'une modernité et d'une actualité forte.

Je suis persuadé que plus les chrétiens et l'Eglise se revendiqueront de ses valeurs et plus leur message évangélique sera fort dans notre société.

Choisir dans l'action des valeurs de liberté, de vérité, de justice et de solidarité proposées par la DSE comme valeurs de base de toute société ne peut être que la meilleure voie pour transmettre le message d'amour de l'Évangile. Au delà du projet de société enthousiasmant que cela pourrait être, cet enseignement social donne à chacun d'entre nous un cadre éthique, un sens à la vie... et une autre image de notre Eglise.

Exprimer le fait que la liberté est la première des valeurs que l'Eglise affirme comme une exigence pour mettre en place un ordre éthique pour construire une société humanisante en interpellera certainement plus d'un croyant ou non croyant. «Sans liberté d'exprimer son opinion, de suivre sa conscience et de poursuivre ses projets, il n'y a de cité humaine».

Il en est de même pour la Vérité, la justice ou la solidarité...

Ainsi l'enseignement social de l'Eglise propose, avec l'émergence de la loi naturelle, une base commune d'échange, entre chrétiens mais aussi bien au-delà, dans le respect des différences, mais directement en lien avec l'évangile.

L'enseignement social de l'Eglise est aussi un véritable appel et une vraie motivation à l'action. Action qui garantit que le message social de l'Eglise va bien au delà d'une simple théorie.

Samedi 22 octobre 2011

Doctrines sociale de l'Eglise et évangélisation

Présentation par François Teissier

... Oui, mais à quelles conditions ?

L'an dernier nous avons travaillé sur la recherche d'une éthique universelle inscrite au cœur de l'homme, façon de parler de la "loi naturelle" dans un langage plus accessible à des oreilles contemporaines.

Nous étions partis de la "règle d'or" partagée depuis toujours par toutes les cultures : "Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas subir", ou en termes chrétiens : "Fais à autrui le bien que tu souhaites que l'on te fasse".

Nous avons vu qu'à partir de là, en observant la nature de l'homme et en utilisant notre raison, il était possible d'accéder à des repères qui structurent notre agir moral et que nous pouvions ainsi éclairer le chemin à faire pour notre bien personnel et le bien commun, le bien de nous-tous.

Nous avons vu en quelles valeurs ce repérage se traduisait pour qu'une société se développe de façon humanisante : la liberté, la recherche de la vérité, la justice, la solidarité.

C'est sur ce socle que s'appuie la Doctrine sociale de l'Eglise et par lequel elle est en mesure de rejoindre les intuitions communes de beaucoup de non-chrétiens sur le bien commun.

Alors dirions-nous que nous avons trouvé une méthode d'évangélisation particulièrement efficace, que l'on résumerait sommairement ainsi :

- La doctrine sociale de l'Eglise explicite pour les hommes engagés dans les activités du siècle les fondements d'une éthique universelle, elle-même intégrée à la loi divine,
- En diffusant donc cette doctrine sociale nous attirerions nos contemporains vers l'Eglise car ils découvrirait par le fait même qu'elle détient les clés de la vérité ...

Mais voilà, ça ne marche pas : les structures de péché, selon l'expression de JP II, sont toujours là et maintenant elles se développent à l'échelle de la mondialisation (cf Benoît XVI : "la mondialisation rapproche les hommes mais ne les rend pas frères").

Pourquoi ? Il y a quelque chose qui bloque et pourtant depuis plus de 100 ans le discours social de l'Eglise ne cesse de s'enrichir au contact de l'histoire et des évolutions sociales.

Pour essayer de comprendre ce mystère j'ai repris la fin, du document de la Commission théologique internationale document intitulé "A la recherche d'une éthique universelle : nouveau regard sur la loi naturelle"² et que nous n'avons pas travaillé l'an dernier.

C'est le chapitre 5 : "Jésus-Christ, accomplissement de la loi naturelle". Il donne la clé, me semble-t-il, pour comprendre la nature du lien entre le Discours social de l'Eglise et le thème de l'évangélisation, et aussi les conditions nécessaires à la fécondité évangélisatrice de ce Discours.

La loi naturelle est une expression de la raison commune à tous les hommes, mais elle est en même temps entièrement assumée par l'ordre de la grâce. Il ne saurait y avoir de contradiction entre elles.

La loi nouvelle, la loi de l'Evangile, agissant par l'Esprit saint dans le cœur des croyants pour les sanctifier, assume et réalise de façon éminente la loi naturelle :

- elle en rappelle aux hommes les exigences qui peuvent être obscurcies par le péché
- et les affranchissant du péché elle leur donne la capacité effective de surmonter leur égoïsme pour mettre pleinement en œuvre les exigences humanisantes de loi naturelle

² Publié en mars 2009, il avait été commandé en 2004 par le cardinal Ratzinger, alors président de la Commission.

On voit apparaître pour la première fois la notion de péché, mais en un sens qui peut encore être compris de nos contemporains : "avoir envie de faire le bien est à ma portée", mais "non pas de l'accomplir". Cela rejoint le sens du mot péché en hébreu : c'est ce qui fait "manquer la cible".

Alors se posent bien des questions ...

Cette tendance récurrente à "manquer la cible" serait-elle si profonde qu'elle polluerait tous nos actes et donc tout notre agir social ?

Faut-il aller jusqu'à croire que nous sommes de fait atteints si gravement par le péché que nous méconnaissions le sens profond du monde et l'interprétons en permanence en termes de recherche égocentrique de plaisir, d'argent ou de pouvoir ?

Et pour les mêmes raisons faut-il croire que nous ne nous en rendons même pas compte ?

Peut-elle nous mettre sur la voie, cette parole du Christ en croix : "Père pardonne-leur, ils ne savent ce qu'ils font" ?

Episode de la vie du curé d'Ars où Dieu lui ayant par grâce fait entrevoir l'état de son péché, il dit qu'il en serait mort si cette vision n'avait été interrompue. Et c'était le "curé d'Ars" !

Notre situation serait-elle alors vouée à un échec irrémédiable et tout notre agir social avec ?

L'Écriture nous dit (y croyons-nous un peu ?) que le monde a été créé par et pour le Logos, le Verbe de Dieu, le Fils bien-aimé du Père, l'Image du Dieu invisible, le Premier-Né de toute créature. Le Logos est la clé de la création. L'homme créé à l'image de Dieu, porte en lui une empreinte toute spéciale de ce Logos personnel : il a vocation à être conformé et assimilé au Fils, "aîné d'une multitude de frères".

En sa personne, Jésus-Christ donne à voir une vie humaine de perfection absolue³, pleinement conforme à la loi naturelle.

Il est le critère ultime pour déchiffrer correctement quels sont les désirs naturels authentiques de l'homme, lorsqu'ils ne sont pas occultés par les distorsions introduites par les passions dérégulées.

Et c'est parce que le Logos a assumé la nature humaine qu'il a restaurée en elle l'image de Dieu, qu'il a rendu l'homme à lui-même, en un mot qu'il l'a sauvé de l'échec. Et fallait-il que cet échec soit tellement irrémédiable pour qu'il conduise le Christ à aller jusqu'au bout du don de lui-même !

Jésus-Christ n'est pas seulement un modèle éthique à imiter. Il est le Sauveur ("En dehors de moi vous ne pouvez rien faire") qui donne aux hommes la possibilité réelle de mettre en œuvre la loi d'amour dans toutes les situations où la vie les appelle. Par son Esprit Saint il vient en fait nous évangéliser en profondeur à condition que nous sachions l'accueillir.

C'est ici, me semble-t-il, la raison de fond qui fait dire à JPII dans Centesimus annus que "La doctrine sociale de l'Église a par elle-même la valeur d'un instrument d'évangélisation : en tant que telle, à tout homme elle annonce Dieu et le mystère du salut dans le Christ ... Sous cet éclairage et seulement sous cet éclairage, elle s'occupe du reste : les droits humains, la famille et l'éducation, les devoirs de l'État, l'organisation de la société nationale et internationale, la vie économique, etc..."

Ou encore : "L'Église ne peut abandonner l'homme. L'homme est la première route que l'Église doit parcourir en accomplissant sa mission, route tracée par le Christ lui-même, route qui de façon immuable passe par le mystère de l'Incarnation et de la Rédemption".

Ainsi perdre de vue que le Discours social chrétien est lié au mystère du salut annoncé aux hommes de notre temps, à commencer par notre propre évangélisation personnelle dans

³ En sa personne la règle d'or est devenue le commandement de l'amour sans limite.

notre agir social, serait considérer que ce discours de l'Eglise n'est qu'une doctrine parmi d'autres, une sagesse humaine pour bien vivre, voire une idéologie. C'est toujours une tentation sur laquelle il faut en permanence rester vigilant pour ne pas dénaturer le discours social chrétien et lui faire perdre sa qualité d'outil d'évangélisation et donc de fécondité sociale durable.

Dans les débats qui ont suivi ces introductions il a été particulièrement souligné qu'il serait opportun de faire une distinction entre "évangélisation" et "conversion".

L'évangélisation par la pensée sociale chrétienne serait le travail des chrétiens cherchant à insuffler les valeurs de celle-ci (justice, liberté, vérité, solidarité) dans leur propre agir comme dans les structures sociales où ils sont engagés. Ce faisant ils rendent témoignage du message évangélique dont s'inspire le discours social chrétien, d'autant que sachant leurs propres forces inopérantes par elles-mêmes ils vont par la prière et les sacrements puiser à la source d'eau vive ...

La conversion relève de la grâce, œuvre de Dieu dans le cœur des hommes, car il s'agit d'une révélation intérieure touchant les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption. On peut et on doit bien sûr prier pour cela ...

Fut évoqué l'exemple, précurseur pour notre XXIème siècle, de Charles de Foucauld. Celui-ci fut victime en 1908 d'une terrible famine le menant à la mort. Il fut sauvé par les touaregs. Le frère Charles comprit alors qu'ils avaient en quelque sorte pratiqué un geste d'évangile sans le savoir et que leur conversion serait l'affaire de Dieu et pas la sienne. Son affaire à lui, le "frère universel", était seulement de s'évangéliser lui-même dans son agir profond.

Le débat mettait ainsi en relief la pensée de Benoît XVI sur le rôle essentiel du discours social chrétien pour la nouvelle évangélisation.

Benoît XVI : "La foi exige la responsabilité sociale de ce qui est cru"

Les semaines sociales de France de novembre 2011

Les diacres aux Semaines Sociales de France 25-27 novembre 2011

Marseille le 11 janvier 2012,

Monsieur,

Au nom des diacres marseillais et aixois (Benjamin Goirand, Thomas Poussier, Martin Savy et moi-même) et du jeune professionnel qui nous accompagnait (Ernest Durand), je vous remercie pour le soutien financier de « l'antenne » des Semaines Sociales de France de Marseille qui nous a permis de participer aux journées du 25 au 27 novembre 2011 au parc floral de Vincennes.

Nous avons apprécié unanimement ces temps d'écoute et de réflexion sur la démocratie. Ils nous ont stimulés, fait réagir de manières diverses et donc fait débattre entre nous. C'est un bon exercice d'autant plus que nous n'avons pas beaucoup, à mes yeux, de lieux ou d'occasion de débat sur des sujets sociaux durant notre temps de formation.

Nous avons aussi au cours des repas et des visites de stands fait des rencontres enrichissantes. J'ai beaucoup apprécié écouter ces personnes engagées concrètement dans diverses initiatives au nom de leur foi en Dieu et en l'homme.

Monsieur Ménard m'a demandé de vous donner quelques points qui m'ont marqué pendant ces journées.

Le thème de la démocratie avait été choisi dans la perspective des élections présidentielles de 2012 avec l'idée de réfléchir sur notre façon de vivre ce précieux héritage politique. Les intervenants ont fait des constats sans détours et ont lancé des pistes pour ressaisir l'esprit démocratique dans notre pays afin d'en assurer sa transmission. « Le printemps arabe » et son aspiration à la démocratie s'est aussi naturellement invité aux débats lors de la première journée.

Parmi les constats énoncés sur notre démocratie, voici quelques points que j'ai retenus :

- La démocratie se fonde sur la liberté de conscience et de jugement. Elle renvoie donc à l'engagement de chacun des citoyens. Jean-Luc Marion rappelle : « je suis propriétaire de moi-même, je suis acteur ». Aussi chacun est appelé à prendre part à la vie démocratique. Mais de **nombreux obstacles** empêchent cet engagement car la vie démocratique est « paralysée » par certaines attitudes :
- Les revendications purement individuelles prennent le pas sur les revendications communautaires : chacun défend un intérêt, chacun a soif d'une reconnaissance officielle et prend en otage la démocratie qui se détourne alors de la recherche du bien commun.

- Les démocraties sont impuissantes face aux marchés économiques et financiers, face à des crises à l'échelle globale (crise environnementale...) crises qui ont besoin de temps et de gouvernance globale (choses qui n'existent pas à ce jour) et impuissantes face à la montée des nouveaux pouvoirs non élus (marchés, juges, médias, agences...)

- Constat d'impuissances de l'action politique qui se perd souvent en recherchant des ennemis à toute crise (immigrés...) et peinent à prendre leur responsabilité : le principe de précaution est symptomatique du malaise de la démocratie.

- Installation d'une oligarchie politique : la « profession » de politique est-elle légitime ? problème du cumul des mandats. Problème de la non représentation des démunis, jeunes, milieux populaires. Problème des hommes politiques plus techniciens que citoyens.

- Et pourtant la démocratie est incontournable. Bien vécue, elle donne « le pouvoir d'être ensemble et d'avoir des désaccords » Ricoeur. C'est le grand enjeu en Tunisie par exemple : « assimiler la démocratie et ses valeurs ; il faut du temps. » (Asma Nourira). Voici quelques idées pour revivifier la démocratie qui reste une **réalité incontournable et même toujours neuve** :

- Remettre en cause « la profession » de politique ; le cumul des mandats par exemple.

- Respecter et même puiser dans la « démocratie sauvage » (Loïc Blondiaux) : comme les collectifs (indignés...), les espaces publics virtuels (blogs, facebook qui d'après Asma Nourira ont été un outil décisif dans le printemps arabe). Tocqueville disait « le sommeil de la citoyenneté forme des monstres »

- Etre des éducateurs d'une démocratie délibérative. Nous n'avons pas assez la culture de débat. Favoriser les espaces publics de délibération, les jurys citoyen, faire du vote une obligation (Blondiaux)

- La démocratie attend donc beaucoup du citoyen. Il faut réamorcer le moteur de la confiance en soi et en l'autre, moteur particulièrement en panne dans notre pays (dans « la Croix » récemment : la France malgré ses atouts est un des pays les plus déprimés au monde). C'est ici que la tradition chrétienne et son anthropologie ancrée **dans l'amour et la gratuité doivent être redécouvertes et revécues.**

Jean-Luc Marion nous a présenté un exposé clair et profond sur la notion de **don**. Le don n'est pas un échange car dans le don il y a toujours un des trois termes de l'échange qui manque (donateur-donataire-don donné). Dans le don, il y a une logique de l'avance. Celui qui donne, qui aime prend le risque de ne rien avoir en retour. (Paradigme : Dieu)

Le philosophe invite à élargir ou à redéfinir notre conception du citoyen : « l'acteur du don doit prendre la relève de l'agent économique (propriétaire, producteur, consommateur) ». Jean-Luc Marion invitent les chrétiens à **travailler une doctrine du don** et les renvoient à leur **citoyenneté paradoxale** décrite dans la lettre à Diognète :

« Les chrétiens ne se distinguent des autres hommes ni par leur pays, ni par leur langage, ni par leur vêtements. Ils n'habitent pas de villes qui leur soient propres, ils ne se servent pas de

quelque dialecte extraordinaire, leur genre de vie n'a rien de singulier. Ce n'est pas à l'imagination ou aux rêveries d'esprits agités que leur doctrine doit sa découverte ; ils ne se font pas comme tant d'autres, les champions d'une doctrine humaine. Ils se répartissent dans les cités grecques et barbares suivant le lot échu à chacun ; ils se conforment aux usages locaux pour les vêtements, la nourriture et la manière de vivre, tout en manifestant les lois extraordinaires et vraiment paradoxales de leur république spirituelle.

Ils résident chacun dans sa propre patrie, mais comme des étrangers domiciliés. Ils s'acquittent de tous leurs devoirs de citoyen, et supportent toutes les charges comme des étrangers. Toute terre étrangère leur est une patrie et toute patrie une terre étrangère. Ils se marient comme tout le monde, ils ont des enfants, mais ils n'abandonnent pas leurs nouveaux-nés. Ils partagent tous la même table mais non la même couche.

Ils sont dans la chair, mais ne vivent pas selon la chair. Ils passent leur vie sur la terre, mais sont des citoyens du ciel. Ils obéissent aux lois établies et leur manière de vivre l'emporte en perfection sur les lois...En un mot, ce que l'âme est dans le corps, les chrétiens le sont dans le monde. »

Le samedi après-midi, nous avons été invités à un **travail et un débat en petits groupes** sur des sujets divers. J'ai participé à un groupe qui, sur le sujet de l'immigration et l'intégration devait produire après délibération un texte commun. J'ai eu un aperçu par la confrontation des idées, de la richesse et de l'épreuve du débat. Le débat invite à l'engagement : une parole, une position puis souvent à un déplacement. Il exige une attitude de respect et de paix dans l'écoute qui s'est révélé pour moi une épreuve, mais une épreuve salutaire !

La dernière journée fut la journée de prise de parole des hommes politiques sur le sujet de la démocratie. J'ai trouvé alors que le souffle de ces journées est retombé. L'intérêt électoral manifesté par des attitudes ou paroles triomphantes (le « moi je sais, votez pour moi » tapi derrière le beau discours) affaiblissait les discours bien construits quoique trop généralistes.

Mais, au final, ces journées se sont révélées être un « stimulant » intellectuel, un « stimulant » à l'action individuelle et collective, un « stimulant » spirituel aussi.

Alors recevez encore nos remerciements.

Fraternellement,

Martin Durin.

REMBOURSEMENT DES FRAIS de Benjamin Goirand, Thomas Poussier, Martin Savy, Martin Durin et Ernest Durand.

- **A l'ordre du Séminaire Saint-Luc, 7 cours de la trinité, 13626 Aix-en-Provence.(à l'attention de Chantal Sauvage)**

Participation à la session	5x 85euros	425 euros
Aller	4x 55 euros	220 euros
Retour	78+68+68+67	281 euros
	Total	926 euros

- **A l'ordre de Thomas Poussier, A envoyer à Paroisse de Martigues à son attention, 1 quai Marceau, 13500 Martigues**

Retour d'Ernest Durand	64 euros
------------------------	-----------------

- **A l'ordre d'Ernest Durand. A envoyer chez Marie STURM, 5 rue Edouard Teutsch, 67000 STRASBOURG**

Aller d'Ernest Durand	51 euros
-----------------------	-----------------

Les semaines sociales de France 2011

La Démocratie, une idée neuve

*On trouve ici des notes personnelles donc interprétées et lacunaires.
Les citations de documents des Semaines sociales de France sont notées SSF.*

(réalisé par Bruno ESTRANGIN)

Tables de matières

I Documentation

1 Accès aux vidéos de la session par "voie d'intégralité des vidéos" ; au 20 janvier 2012 il y a 11 vidéos

- 1.1 L'opinion fait-elle la démocratie ?
- 1.2 Grandeurs et insuffisances de la démocratie
- 1.3 Le procès de la démocratie
- 1.4 La crise des corps intermédiaires
- 1.5 Crise de l'euro, comprendre et agir
- 1.6 Métamorphose de la démocratie : vers une démocratie réelle
- 1.7 La démocratie des autres
- 1.8 Démocratie, quelle place pour la gratuité ?
- 1.9 L'église et la démocratie
- 1.10 Questions aux candidats
- 1.11 Eduquer à l'engagement démocratique

2 L'onglet "documents" donne plusieurs accès

3 Participation à la session

II Session

1 Introduction par Jérôme Vignon

2 L'opinion fait-elle la démocratie ?

- 2.1 Introduction
- 2.2 Asma Nouria
- 2.3 Aleksander Smolar
- 2.4 Olivier Mongin
- 2.5 Robert Rochefort

3 Grandeurs et insuffisances de la démocratie

- 3.1 Introduction
- 3.2 Paul Thibaud, philosophe
- 3.3 Véronique Davienne, déléguée nationale adjointe France d'ATD Quart Monde

4 Le procès de la démocratie - Pierre Manent, philosophe

- 4.1 Introduction
- 4.2 Définition originelle de la démocratie
- 4.3 Les changements apportés par la démocratie
- 4.4 La loi
- 4.5 Les communautés

5 La crise des corps intermédiaires

- 5.1 Introduction
- 5.2 Jean-Paul Delevoy, Président du Conseil Economique, Social et Environnemental

- 5.3 Bernard Ibal, du bureau confédéral de la CFTC
- 5.4 Geneviève Roy, vice-présidente de la CGPME
- 5.5 Débat
- 5.6 Table ronde avec Jean-Paul Delevoy, Bernard Ibal, Geneviève Roy
- 6 Conférence de Michel Camdessus et Sylvie Goulard sur la crise financière
 - 6.1 Comment en est-on arrivé là ? (Michel Camdessus)
 - Une spirale de la défiance
 - Une crise conjoncturelle lourde et difficile
 - Une crise des valeurs
 - 6.2 Sylvie Goulard
 - 6.3 Débat
- 7 Métamorphoses de la démocratie, vers une démocratie réelle (Loïc Blondiaux, professeur en sciences politiques à la Sorbonne, chercheur en sociologie et sciences politiques)
 - 7.1 Introduction
 - 7.2 Préliminaire
 - 7.3 Etat des lieux et critique
 - Crise d'efficacité
 - Crise de légitimité
 - 7.4 Repenser une démocratie réelle
 - Niveau institutionnel
 - Niveau contrôle de la démocratie
 - Démocratie délibérative
 - 7.5 Débat
- 8 Une expérience de délibération démocratique
 - 8.1 Présentation
 - 8.2 Déroulement
- 9 Dans la démocratie, quelle place pour la gratuité ? (Jean-Luc Marion, philosophe, membre de l'Académie)
 - 9.1 Introduction
 - 9.2 Développement
 - 9.3 Débat et Don-Echange-Temps-Ecologie
- 10 La démocratie des autres (Pascal Lamy, Directeur général de l'OMC)
 - 10.1 Introduction
 - 10.2 Développement
 - 10.3 Débat
 - Question
 - La justice guide-t-elle son action ?
 - OMC, promotion de la femme et démocratie ?
- 11 L'Eglise et la démocratie
 - 11.1 Christiane Pedotti, fondatrice du comité de la jupe
 - 11.2 Laurent Villemin, prêtre, professeur d'ecclésiologie à l'Institut Catholique de Paris
 - L'Eglise est le signe et le moyen de l'unité du genre humain (Lumen Gentium)
 - L'Eglise n'est pas une démocratie
 - Les valeurs démocratiques doivent pénétrer davantage l'Eglise
 - L'appartenance à l'Eglise requiert l'auto-conversion
 - Cinq règles
- 12 Restitution d'expériences de délibération démocratique de la veille
- 13 Questions aux candidats à l'élection présidentielle et débat
 - 13.1 François Bayrou (Modem)
 - Propositions
 - Débat

- 13.2 Lucile Schmid (Europe Ecologie Les Verts)
L'état de la démocratie
Propositions
- 13.3 Marisol Touraine (Parti socialiste)
Propositions
- 13.4 Christine Boutin (Parti chrétien démocrate)
Constats
Propositions
- 13.5 Hervé Mariton (UMP)
- 14 Eduquer à l'engagement démocratique
 - 14.1 Introduction
 - 14.2 Guillaume Légaut, délégué du conseil des entreprises, employeurs et groupements d'économie sociale (CEGES), Ancien président des Scouts et Guides de France
 - 14.2 Vaira Vike-Freiberga, présidente de la Lettonie depuis 1999, docteur en psychologie
- 15. Conclusions par Jérôme Vignon, Président des Semaines sociales de France

I Documentation

Les Semaines Sociales de France mettent sur le site internet : <http://www.ssf-fr.org/ssf> une documentation sur cette session et sur son contexte. Quelques points d'accès : sur la page d'accueil :

1 Accès aux vidéos de la session par « voir l'intégralité des vidéos » ; au 20 janvier 2012, il y a 11 vidéos

- 1.1 L'opinion fait-elle la démocratie ? Robert Rochefort, Olivier Mongin, Asma Nouira, Véronique Davienne, Aleksander Smolar**
- 1.2 Grandeurs et insuffisances de la démocratie : Paul Thibaud**
- 1.3 Le procès de la démocratie : Pierre Manent**
- 1.4 La crise des corps intermédiaires : Jean-Paul Delevoye, Bernard Ibal, Geneviève Roy**
- 1.5 Crise de l'euro, comprendre et agir par : Michel Camdessus, Sylvie Goulard**
- 1.6 Métamorphoses de la démocratie : vers une démocratie réelle : Loïc Blondiaux**
- 1.7 La démocratie des autres : Pascal Lamy**
- 1.8 Démocratie, quelle place pour la gratuité ? Jean-Luc Marion**
- 1.9 L'Église et la démocratie : Christine Pedotti, Laurent Villemin**
- 1.10 Questions aux candidats : François Bayrou, Lucile Schmid, Marisol Touraine, Christine Boutin, Hervé Mariton**
- 1.11 Éduquer à l'engagement démocratique : Guillaume Légaut et Vaira Vike-Freiberga**

2 L'onglet « Documents » donne plusieurs accès :

- ⤴ Programme
- ⤴ Restitution de la journée du vendredi - Bernard LECOMTE
- ⤴ Conclusions de la session - Jérôme VIGNON
- ⤴ Homélie - Michel SANTIER
- ⤴ La lettre du secrétaire d'État de sa sainteté - Tarcisio BERTONE
- ⤴ Bibliographie de la session
- ⤴ Biographie et bibliographie des intervenants (dimanche)
- ⤴ Biographie et bibliographie des intervenants (samedi)
- ⤴ Biographie et bibliographie des intervenants (vendredi)
- ⤴ Quelle part puis-je prendre dans la construction de la démocratie ?
- ⤴ Affiche de la session

3 Participation à la session

Le lien « la session 2011 en chiffres » nous indique en particulier :

- ⤴ 3100 participants de 4 mois à 92 ans
- ⤴ 80 participants européens de 7 délégations
- ⤴ 26 intervenants
- ⤴ 40 exposants
- ⤴ 200 groupes de délibérations démocratiques

Cette session qui avait lieu au parc floral de Vincennes a eu le même succès que les précédentes. Néanmoins la participation des provençaux a été plus réduite.

II Session

1- Introduction par Jérôme Vignon

Il nous rappelle qu'il y a 13 ans (1988) avait lieu une session « Démocratiser la République » avec la participation de René Raymond. D'où la question « qu'avons-nous fait en 13 ans de la démocratie ?

On s'interrogera sur la puissance qu'a prise l'économie et sur la complexité dans laquelle la démocratie fonctionne.

On se demandera si les politiques veulent le bien commun ou poursuivent des objectifs personnels. La démocratie suppose une confiance par rapport aux politiques.

La démocratie, une idée neuve n'est pas seulement une affaire de valeur, mais de projet politique commun.

Où en est le projet européen ?

La démocratie fait appel à de nouvelles ressources comme le don, et la participation des femmes.

La session sera l'occasion d'une expérience délibérative, de se laisser surprendre par l'écoute de l'autre.

La démocratie suppose que la politique soit au service de la justice.

2- L'opinion fait-elle la démocratie ?

Robert Rochefort - sociologue, député européen

Olivier Mongin - essayiste, directeur de la revue Esprit

Véronique Davienne - déléguée nationale adjointe d'ATD Quart-Monde

Asma Nouira - juriste tunisienne, membre de la commission supérieure pour la réforme de la politiques

Aleksander Smolar - politologue polonais, ancien conseiller spécial de Mazowiecki, premier chef de gouvernement de l'ère post-communiste en Pologne.

1- Introduction :

« Quelle place les pays démocratique accordent-ils aux valeurs portées par les aspirations populaires qui s'expriment au Sud, sur la toile et dans les rues et peinent en Europe, à trouver des formes d'expression structurées ? Quel place font-ils aux laissés-pour-compte du progrès ? Dans une société de l'immédiateté rythmée par les médias de masse, les sondages et les échéances électorales, le politique peut-il encore donner une vision à long terme ? (SSF) »

En Tunisie, Egypte, Pologne, autres pays de l'Est, des citoyens ont soutenu la démocratie au **risque de leur vie** .

Avant la révolution, un **opinion publique** précède. Qu'espère-t-elle ? Qu'avons-nous fait de l'opinion publique ?

2.2- Asma Nouria

Contrairement à Bourdieu, l'opinion publique n'est pas un artéfact.

Avant le 14 janvier 2011, une opinion publique s'est manifestée en Tunisie. Non par les médias qui sont contrôlés, mais par la **blogosphère** en particulier Facebook dès 2008. Il y a eu jusqu'à 2 millions d'utilisateurs. Facebook est aussi une source d'intox ; s'y expriment des islamistes de tous poils.

Après la révolution, l'opinion publique est maniable, divisée. Elle réclame la défense du travail.

En Tunisie, la culture courante est d'associer **l'islam et la loi**.

La création d'une **assemblée constituante** a été imposée plutôt que l'élection d'un président.

G. Vignon interroge : internet est-il créateur de démocratie ?

Comment se situe la majorité par rapport à l'islam ? Il y a un rapport de **pouvoir/contre-pouvoir entre islam laïque et islam radical**.

Quelle est la place de la femme : les **femmes tunisiennes sont assez mures pour se défendre**.

La **Tunisie recherche un modèle démocratique différent** pour bâtir sa démocratie.

2.3- Aleksander Smolar

A l'époque de Solidarnosk, on écoutait les **radios étrangères** (Voice of America, BBC, RFI).

2 ans avant la révolution, 80% de l'opinion était favorable au socialisme, présenté par le pouvoir comme le résultat d'une loi de l'histoire.

La Pologne a suivi le **modèle occidental** (alors que Tunisie et Égypte sont souvent en opposition à l'occident).

La Pologne a eu la volonté d'entrer dans l'UE, laquelle a effectué des contrôles très forts avant l'entrée. **Après l'entrée dans l'UE, il n'y a plus de contrôles**.

L'Eglise polonaise a énormément contribué à la révolution.

Il y a eu un débat avec l'Église, **les évêques qui n'acceptaient pas d'autonomie pour la sphère publique**. Il existe un parti opposé à l'influence de l'Église.

La Pologne est le seul pays européen à échapper à la crise. L'économie a été libéralisée, l'influence de l'État diminuée, **le système bancaire est très bien contrôlé**.

2.4- Olivier Mongin

Il y a des moments comme 1789 où la souveraineté populaire est la source de l'autorité, mais cela entraîne une surcharge de responsabilités.

Il n'y a pas de démocratie sans démocrates qui décident tant bien que mal d'être unis dans la discorde.

Aujourd'hui, il y a une grande méfiance par rapport à la démocratie représentative : les pouvoirs ne font plus autorité, les citoyens se sentent mal représentés.
La **démocratie sociale**, c'est mutualiser les risques, mais avec qui voulons-nous partager ?
La **démocratie d'opinion** est fragilisée par le manque de formation de l'opinion.
Depuis 1983, le tournant néo-libéral a développé l'individualisme.

2.5- Robert Rochefort

Il y a bien une dérive de l'expertise. En combinant intérêts collectifs et particuliers, on a dérivé vers les consumérismes. L' « opinion » devient : donnez-moi ce à quoi j'ai droit.

- ⤴ politiquement correct : On observe une dictature de la majorité, du politiquement correct. Une éducation civique est nécessaire.
A Bruxelles, il y a de 4000 à 5000 lobbystes dont très peu d'associations telles qu'ATD.
Les politiques ont besoin d'être soutenus.
- ⤴ vie civique à l'école : Il faut impérativement refuser toute discrimination au sein de l'école.
- ⤴ Rôle et place des corps intermédiaires. Pour ATD, il faut des espaces de débat en présence des élus qui écoutent ce qui se dit. En France : le Conseil Économique social et environnemental ; en Europe, le Conseil Économique et social.

3- Grandeurs et insuffisances de la démocratie

3.1- Introduction

« Depuis sa naissance, la démocratie est synonyme de liberté, de justice sociale et de croissance économique. Or de multiples facteurs entravent ce fonctionnement. La complexité croissante des sociétés modernes augmente les contraintes issues d'une économie de plus en plus financiarisée qui pèsent sur les États. Et ce au point de mettre en question la démocratie représentative nationale. L'accroissement des inégalités constatée depuis plusieurs décennies, le tassement de la croissance, le recul des libertés lui imposent aujourd'hui un nécessaire renouveau. (SSF).»

3.2- Paul Thibaud, philosophe

Comment va la démocratie ?

Points positifs :

- ⤴ un horizon indépassable
- ⤴ elle s'étend
- ⤴ elle s'oppose à l'arbitraire étatique
- ⤴ le grand bénéficiaire est l'individu

Points négatifs :

- ⤴ défaite du citoyen par rapport à l'individu
- ⤴ développement d'un jeu de qui perd gagne en Europe
- ⤴ processus de désinstitutionnalisation
- ⤴ le principe de précaution est un signe du malaise

Ce que nous avons perdu : de 1945 à 1975, le régime démocratique était équilibré. La question est aujourd'hui : comment faire société en laissant une place aux droits individuels ?

(En Athènes, la priorité était donnée à la police).

Pour Rousseau, Tocqueville, la démocratie a fait sortir de l'individualisme : le principe majoritaire oblige à traduire le particulier en règle générale.

Le jeu de la représentation nous transforme et nous rapproche des autres.

Comment y a-t-il eu déconstruction? Il existe une crise de la traduction du particulier en général.

La démocratie a besoin d'un champ géographique, d'un espace, ce que n'apportent pas les réseaux sociaux.

Il y a un besoin d'éducation à la démocratie. On doit regretter la suppression de l'histoire en terminale scientifique. Il faut enseigner à appréhender le temps long.

Les sondages sont devenus des outils de manipulation.

Les jeunes sont abstentionnistes.

Les minorités sont insuffisamment représentées (par exemple les chrétiens sont absents des sondages et études d'opinion) . Il faudrait introduire une dose de proportionnelle.

A noter qu'au parlement européen, aucun groupe n'a la majorité absolue si bien que les textes sont votés à 3 ou 4 groupes.

3.3- Véronique Davienne, déléguée nationale adjointe France d'ATD- Quart Monde

Qui partage quoi avec qui ?

Les parents pauvres ont peur de l'école ; les enseignants ont peur des parents défavorisés.

Il n'y a pas de place pour les pauvres dans la démocratie. Les pauvres s'interrogent : suis-je un chien, une lavette ? Et pourtant les pauvres sont porteurs d'un savoir (Joseph Wresinski).

Il faut croiser les savoirs et les pratiques ; engager un processus de co-construction.

Construire le bien commun suppose une offre et non une injonction. Il n'y a pas de domaine réservé. Il faut associer l'autre à l'évaluation.

Il faut commencer à se parler ensembles, de là où l'on est. Pour participer, il faut être en recherche.

Veut-on une école de la compétition ou de la compréhension ?

La démocratie est-elle une lutte ou la recherche d'un bien commun ? ATD pousse à voter devant la réaction « ça ne sert à rien ». Comment faire prendre en compte les pauvres ?

Est-on passé de la lutte des classes à la lutte des places ?

En accordant son pardon à l'Allemagne, le cardinal Wyszynski a fait à la fois un geste spirituel et politique.

Nous devons considérer notre situation collective et non notre situation particulière. Les cadres de la participation sociale sont érodés par la désinstitutionnalisation. Il faut restaurer l'action en commun.

ATD est partisan de l'Europe des nations. Quelle idée a l'Europe de la mondialisation à construire ? Nous attendons des inventions démocratiques supra-nationales.

Il y a un besoin d'agir en commun en Europe.

Les chrétiens sont invités à relire les psaumes pour définir leur attitude.

4- Le procès de la démocratie - Pierre Manent, philosophe

4.1- Introduction

« Pouvoir du peuple par le peuple, la démocratie apparaît aujourd'hui de plus en plus confisquée par des élites, qu'il s'agisse des experts, des politiciens de métier ou de ceux qui les conseillent et les influencent. Le fossé qui se creuse ainsi entre le peuple et ceux qui le gouvernent engendre repli sur soi, fatalisme, sentiment d'insécurité et populisme. Comment

en sommes-nous arrivés là ? Quelles solutions s'offrent à nous ?

Le sens du mot démocratie est devenu flou. Il est devenu notre religion et a déserté la politique.

4.2- Définition originelle de la démocratie

Elle repose sur les droits de l'homme et du citoyen.

Elle suppose une absence d'infériorité ou de supériorité naturelle entre les hommes.

L'obéissance suppose le consentement ; par le consentement les individus deviennent des citoyens.

Au XIX^e siècle, l'Europe s'est efforcée de concrétiser l'idée de démocratie.

La difficulté est que tous les citoyens ont le droit de concourir directement ou par l'intermédiaire de représentants à la formation de la loi. Quelle est la qualité des représentants ? Pour qu'ils soient reconnus, il faut découper l'espace public.

Actuellement, on a une démocratie de la réclamation et non de la projection. Sa nature est passée de projet à celle d'un dû. Peut-on reconstruire ? La démocratie est devenue procédurale avec des médiateurs.

Il y a une crise anthropologique : la seule légitimité reconnue est individuelle d'où une dissolution du collectif. Le marché nous divise les uns contre les autres. On constate des processus de désinstitutionnalisation.

A la question sur le rôle du religieux, on constate une tendance à la sectarisation. Le religieux est ici défaillant. La société prend une revanche par rapport au religieux qui depuis le 12^e siècle a voulu tout régenter.

La Révélation ne fait pas de nous des dieux ; elle demande un acte de foi. Qui connaît la nature humaine si ce n'est Dieu ? Nous devons changer notre manière de célébrer - référence à Mgr Rouet : ce que je voudrais vous dire. L'Église s'exprime trop de haut.

Il faut restaurer le désir que l'humanité continue, le désir d'histoire, du Royaume de Dieu (référence à une anthropologie fondamentale : la nature telle que décrite par Saint Thomas).

Jusqu'où peut-on aller dans la fidélité à ses valeurs ? Il faut admettre une pluralité de valeurs. Par exemple dans le cas de l'avortement, la loi française l'a bien géré. Dans le cas de l'immigration, la question pour la société est : que faire avec les étrangers ? Le moralisme nous divise en catégories.

Quelle attitude par rapport aux demandes de reconnaissance ? Le populisme est composé de cœurs fermés. Il faut enseigner l'histoire, et non sanctuariser des périodes, parler des massacres de Sétif par exemple. Les nations sont des expériences d'humanité. La nation est la principale invention européenne.

La religion est-elle encore l'opium du peuple ? Qu'entendre par peuple : la partie moyenne et la plus pauvre des classes sociales ? La démocratie est une coopération de citoyens divisés en classes qui essaient de se gouverner.

4.3- Les changements apportés par la démocratie

- ⤴ Les droits de l'homme.
- ⤴ Trouver un équilibre entre protéger les droits de chacun et faire valoir les droits de tous.
- ⤴ La liberté des mœurs.
- ⤴ Le sentiment du semblable : la compassion

La démocratie réside moins dans des représentations que dans la liberté et la douceur des mœurs.

Actuellement les apparences sont sauvegardées. Mais le service militaire a pu être supprimé en 1997 sans aucune réaction. D'où la disparition de l'esprit de défense, l'indifférence au monde extérieur. On a cessé d'agir dans le monde et on a adopté une attitude passive.

Mais on a le sentiment de pouvoir se reposer et jouir de nos droits.
Mais la notion d'entreprise commune est discréditée.

4.4- La loi

Dans les démocraties classiques, elle était le résultat d'un long processus. Elle est remplacée par une règle procédurale et l'ensemble des règles constitue la « gouvernance » démocratique.

Il y a là un abandon de légitimité démocratique. La gouvernance des règles est devenue un substitut au gouvernement des lois. La règle est supposée se suffire à elle-même. La règle s'appuie sur une autre légitimité que la loi.

La démocratie est mise sous tutelle par les règles. Et il y a une perte de confiance dans des actions communes.

4.5- Les communautés

On ne peut pas les dissoudre sans dissoudre aussi, famille, mariage, églises.

5- La crise des corps intermédiaires

5.1- Introduction

« Les élans de générosité des français n'endiguent pas l'effondrement des solidarités et l'aspiration généralisée des individus à l'assurance contre le risque. Le peu de représentativité des syndicats est un symptôme inquiétant de ce désintérêt croissant des citoyens pour la solidarité nationale. Surtout lorsqu'il s'accompagne d'une montée des corporatismes et des lobbies. Comment comprendre et remédier à ce délitement des médiations entre les citoyens et le pouvoir ?

5.2- Jean-Paul Delevoye - Président du Conseil Economique Social et Environnemental, ancien médiateur de la République.

La culture politique française a toujours négligé les corps intermédiaires, alors qu'après la deuxième guerre mondiale le fédéralisme et le tripartisme se sont développés en Allemagne. En France, les rapports du collectif et de l'individu ont complètement changé. On est passé **de la satisfaction des besoins à la satisfaction des envies.**

On choisit de plus en plus le politique pour la **protection de sa niche fiscale.**

Le **repli identitaire** est très dangereux et crée un risque de **populisme.**

On préfère **soulager sa conscience** plutôt que régler un problème.

Pourquoi a-t-on peur des syndicats ?

Nous avons une **démocratie d'émotion et non de conviction** qui nous impose de réfléchir aux éléments de stabilisation.

Il y a une **crise de confiance** dans l'opinion : 40% des français disent que les politiques les ont abandonnés.

En France, l'Etat décide et on exécute. Il faudrait une démarche en quatre étapes :

- ⤴ pédagogie des enjeux
- ⤴ débat
- ⤴ décision
- ⤴ adhésion à la décision

Nous avons besoin de lieux d'appropriation des enjeux.

La France n'est plus capable de débattre sur des sujets comme le nucléaire, les OGM, les nanotechnologies.

En France, **on s'écoute de moins en moins.**

On préfère la **jouissance du pouvoir** à l'exercice du pouvoir.

Le **milieu associatif** a un rôle à jouer.

Les français ne veulent **pas être instrumentalisés.**

Comment **redonner du temps aux décideurs** économiques, politiques ?

Les nouvelles technologies de communication peuvent permettre la création de réseaux, le développement d'une horizontalité.

N'oublions pas que l'origine du nazisme est l'humiliation du peuple allemand par les alliés.

En 2012, 2013, la France va devenir le **premier pays émetteur de dette souveraine** : 300 milliards d'€ à un taux de 3 à 4%.

Michel Camdessus disait qu'il fallait à la France un taux de croissance de 2 à 3%, mais avec le **vieillessement** de la population, on aura au mieux 1,5%.

Jusqu'où peut-on faire supporter au peuple : la droite est favorable aux médecins et la gauche aux fonctionnaires.

Jusqu'où les pays riches paieront pour les pauvres ? Il faudrait une pression des corps intermédiaires responsables.

Nous allons vers des conflits sur la retraite, la sécurité sociale, le chômage.

L'Europe a besoin de 50 millions de population étrangère. Par manque d'identité, on ne sait pas intégrer.

Avec Gilles Kepel, il faut refuser l'école des banlieues : la concurrence de l'économie souterraine.

Il y a une rupture des liens ; il faut construire des espérances individuelles.

En France on privilégie le choix de la réponse plutôt que celui de la question.

Les élections présidentielles doivent être l'occasion d'un vrai débat qui engage la France pour des décennies.

5.3- Bernard Ibal, du bureau confédéral de la CFTC

Le mouvement des indignés est le contraire des corps intermédiaires. Pour la CFTC, si on ne reconnaît pas dans chaque homme une valeur spirituelle, alors il n'aura qu'une valeur marchande.

5% des salariés dans le privé sont syndiqués. En Allemagne, il y a des accords collectifs qui ne sont accessibles qu'aux syndiqués.

Aujourd'hui, la force d'un syndicat se mesure à sa capacité de nuire.

Il y a une amélioration du dialogue social depuis le Grenelle de 2007, où l'on a fabriqué un bien commun. Pourrait-il exister un comité permanent du dialogue social comme en Hollande ?

Il y a un **blocage démocratique dû à la financiarisation** de l'entreprise : les propriétaires de capitaux sont volatils. On a besoin d'un changement de gouvernance dans l'entreprise.

Il y a une augmentation des inégalités : 600 000 travailleurs gagnent moins de 750 € par mois.

80% de l'effort sur les retraites a porté sur les salariés.

Internet submerge les syndicats ; on y fait des forums et non des meetings.

5.4- Geneviève Roy, vice-présidente de la CGPME

Les chefs d'entreprise sont également très peu syndiqués. Les élections tous les 4 ans définissent la représentativité des syndicats.

La protection sociale pèse sur les entreprises. Comment justifier que la **branche famille** soit à leur charge ?

Il n'y a pas assez d'entrepreneurs.

On a du mal à faire communauté car **les revendications des individus sont illimitées.**

L'individu retrouvera le sens de ses limites en **retrouvant le sens des communautés.**

5.4- Débat

Une politique française de la grandeur n'est plus possible. La France a fusionné dans l'Europe. Laquelle est dans une impasse en tant que machine à produire des règles. Il faut trouver une autre voie.

Quelles sont les raisons d'espérer :

- ⤴ reconstruire l'Europe (sur un autre projet que de construire des règles)
- ⤴ réanimer une vie commune

Les différences entre **loi** et **règle** :

- ⤴ la règle ne s'appuie pas sur une communauté de citoyens. Elle ne peut donc pas être dénoncée comme injuste. Seule la protestation est possible.
- ⤴ La loi peut être dénoncée
- ⤴ **La France plus l'Allemagne plus la Commission n'ont pas de pouvoir légitime pour toute l'Europe.** Nous ignorons la source des commandants. Les règles sont le résultat d'une alchimie obscure.

Il n'y a pas d'action commune au niveau européen :

- ⤴ en matière de politique énergétique, il n'y a aucun effort des états pour en définir une.
- ⤴ Quelle est la signification européenne des accords entre l'Allemagne et la Russie sur l'importation de gaz
- ⤴ de même la décision de l'Allemagne de sortir du nucléaire ?
- ⤴ Il n'y a **pas de cohérence dans les choix énergétiques européens.** L'Allemagne a pris plusieurs décisions indépendamment de son plus grand partenaire : la France.

Les grands projets européens comme Ariane et Airbus datent de 30 ans. Depuis, il n'y a pas eu de nouvelles initiatives.

5.6- Table ronde : JP Delavoye, B. Ibal, G. Roy

Les syndicats sont très peu représentés dans les TPE (< 30 salariés).

On observe dans les syndicats l'absence du monde associatif et des corps intermédiaires. Un million de salariés des associations ne sont pas représentés.

Les structures en confédération permettent d'éviter le corporatisme.

Le **bien commun n'est pas l'égalité**, ainsi il est que 100% des élèves atteignent le meilleur niveau possible pour chacun.

Le Conseil Économique Social et Environnemental est l'expression organisée d'une société civile.

En France, **12 à 15 millions de foyers n'ont plus que 50 à 100 € en fin de mois.** On est de plus en plus dans un système l'exclusion.

Nous ne sommes pas capable d'autre chose que d'adopter une **posture en réaction à l'événement.** Nous devons adopter une démarche :

vision -> projet -> adhésion pour résoudre les conflits d'intérêt.

Le pouvoir ce n'est pas la jouissance du pouvoir, mais c'est au service d'un projet.

6- Conférence de Michel Camdessus et Sylvie Goulard sur la crise financière

Michel Camdessus a été de 1997 à 2000 directeur du FMI

Sylvie Goulard, élue du Modem est députée européenne

6.1- Comment en est-on arrivé là ? (Michel Camdessus)

MC : nous vivons des moments d'une gravité exceptionnelle caractérisés par :

- ⤴ une spirale de la défiance

- ⤴ une crise conjoncturelle lourde et difficile
- ⤴ une crise des valeurs

Une spirale de la défiance :

- ⤴ Toute nouvelle est interprétée négativement
- ⤴ l'ambiance est lugubre

une crise conjoncturelle lourde et difficile

- ⤴ les spreads (écart de taux d'intérêt) ont été, cet été, de 30 à 200 points (0,3 à 2%) alors que les nouvelles étaient en sens inverse
- ⤴ nous avons une rechute vers une **crise de liquidité** comme en 2008 et les banques réduisent leur soutien à l'économie.
- ⤴ Nous sommes **tous coincés en même temps par les dettes des états**, ce qui augmente le risque de crise.

Une crise des valeurs

- ⤴ Il y a une crise des valeurs par rapport à l'Union Européenne. Deux piliers sont ébranlés :
 - l'économie sociale de marché (valeurs de solidarité, justice, efficacité) par la montée de l'**utilitarisme socio-libéral**
 - le **manque de démocratie à l'échelle de l'Union Européenne** qui est en fait dirigée par des techniciens

6.2- Sylvie Goulard

- ⤴ L'Union Européenne doit se situer dans un monde en évolution :
 - bouleversement planétaire
 - fin de la domination de la culture blanche occidentale
 - il faut être positif par rapport à la mondialisation
- ⤴ l'institution de la monnaie commune imposait un changement
 - **or les pays sont restés désinvoltes**
 - ils ont gérés leur endettement de manière privée
 -

On n'a pas été à la hauteur du projet européen. Les allemands nous ont donné leur Deutsch Mark. Nous n'avons pas tenu notre parole. Dans certains pays, on n'a pas été à la hauteur. On a voté des budgets qui ne respectaient pas les accords.

6.3- Débat

MC :

- ⤴ il faut ajuster en se donnant le temps. Les politiques d'ajustement doivent être crédibilisés par une **prospective**.

SG :

- ⤴ les autorités allemandes sont sur une ligne de défense (souvenir de l'hyperinflation).
- ⤴ La question principale est celle de la crédibilité des efforts.
 - Mario Monti ne veut pas casser la machine économique et mène une politique combinant rigueur, croissance et équité.
 - Si les allemands ont enfreints les règles en 2003, après la réunification, ils ont menés des **réformes structurelles. Ce que n'a pas fait la France.**

MC : sur l'intervention de la Banque Centrale Européenne

- ⤴ la Commission fixe des règles. Il faut à tout prix maîtriser l'endettement. Aujourd'hui, la non-rigueur tue la croissance.

- ⤴ Les japonais sont endettés dans leur propre monnaie.
- ⤴ L'Allemagne ne peut accepter de laisser dérapier l'inflation. La France a une position différente.
- ⤴ La BCE ne peut faire grand chose. Une discipline budgétaire immédiate pourrait permettre un assouplissement de la BCE.

Sur la possibilités de nouvelles ressources :

SG : par rapport à la BCE

- ⤴ le **parlement européen est favorable à une taxation sur les transactions financières.**
 - Le Grande Bretagne et la Suède sont contre-pouvoir
 - de même que les USA et l'Asie
- ⤴ les banques exercent un chantage : si on taxe, on s'en va
- ⤴ est favorable à une **rigueur**. La BCE a constaté que dès qu'elle apporte un support, Berlusconi a baissé ses efforts. L'inflation est adorée par les politiques. En fait elle est un vol des épargnants.
- ⤴ **L'innovation sera le vrai moteur.**

Sur la possibilité d'alternatives

MC : Faut-il nationaliser les banques ? En fait les banques ont des contraintes, doivent renforcer leurs fonds propres. Les nationaliser ne changera pas.

Quels sont les défis :

- ⤴ réduire l'endettement pour ramener la confiance
- ⤴ **réduire le déficit public, mais aussi :**
 - apporter une aide aux plus **pauvres**
 - développer la **formation**
 - soutenir l'**innovation**
 - lutter contre le **changement climatique**
 - poursuivre l'**aide aux PVD** conformément aux objectifs du millénaire.

Quelles sont les recettes ?

- ⤴ des efforts exceptionnels
- ⤴ l'enrichissement des plus riches crée une situation scandaleuse
- ⤴ **plafonner les revenus primaires**, par exemple à 100 SMIC (il y a des revenus de plus de 800 SMIC)
- ⤴ augmenter les tranches **marginales d'imposition à 60%**
- ⤴ instaurer une **taxation sur les revenus en capital**
- ⤴ **supprimer les niches fiscales** ; n'en créer que pour lutter contre la **pauvreté** et pour soutenir l'**innovation**
- ⤴ éviter les survalorisations foncières
- ⤴ récrire une loi fiscale vers plus de justice qui réduise les inégalités et permette une croissance soutenue.
- ⤴ à moyen terme :
 - instaurer une **règle d'or**
 - **équilibrer le budget** avant la fin du quinquennat
 - faire une **loi fiscale**
 - ramener les **dépenses publiques au niveau moyen de l'Europe**

SG :

- ⤴ **la dette des états devrait être mise en commun quand elle dépasse 60%** du PIB
- ⤴ il faut réduire les inégalités entre pays de l'union, y compris les inégalités dans l'éducation et le culturel
- ⤴ pour cela il faut **harmoniser certaines politiques fiscales**

- ⤴ les états qui ne sont pas d'accord doivent quitter l'Union Européenne
- ⤴ à Long Terme, il faut forger un **état d'esprit européen** et créer un **chèque éducation**.
- ⤴ On s'est battu pour défendre le PEAD (Plan d'Aide aux plus Démunis)
- ⤴ Comment accepter la rémunération folle des footballeurs : la société ne tourne pas rond
- ⤴ Nous devons aller vers une **société sobre** face à la raréfaction des ressources.

Sur la démocratie :

SG :

- ⤴ Les peuples partagent les mêmes soucis. Il y a un changement d'échelle de la démocratie.
- ⤴ Le **Conseil Européen** (sommet des chefs d'état ou de gouvernement des 27 états de l'UE) **est un échec**.
- ⤴ **Les allemands nous ont donné le DM ; qu'a donné la France ?**
- ⤴ Le nationalisme est incompatible avec un projet européen. Le Conseil Européen cherche toujours à nationaliser.
- ⤴ Je suis favorable à une **Europe communautaire avec des institutions**, pas opposition à une juxtaposition de gouvernements.

Sur la dette :

MC :

- ⤴ **C'est la démagogie qui fait la dette**. Il faut penser aux enfants.
- ⤴ La dette va en tendance vers 12%, 140% du PIB. **Au-delà du seuil de 90%, il est très difficile de la rembourser.**
- ⤴ **La dette US est un privilège exorbitant du dollar**. Il faudrait un système international tri-polaire : Amérique, Europe, Asie.
- ⤴ Y-a-t-il une dictature des marchés ? En fait nous sommes le marché.
- ⤴ Le FMI intervient en Afrique et en Amérique du Sud, mais auparavant en Corée, Thaïlande, Grande Bretagne, Italie.

Sur la situation en Europe

SG :

- ⤴ les pays en situation la meilleure : Pays-Bas, Allemagne, Autriche, Grande Bretagne, Italie.
- ⤴ Ces pays **n'ont pas abandonné leurs services publics**, ce qui montre que l'on peut les gérer mieux
- ⤴ Ces pays sont **ouverts à la mondialisation**.

7- Métamorphoses de la démocratie, vers une démocratie réelle

Loïc Blondiaux, professeur en sciences politiques à la Sorbonne, chercheur en sociologie et sciences politiques/

7.1- Introduction

« Même si la toile de fond semble sombre, des formes de démocratie, dont les citoyens sont directement les initiateurs, se font jour. On peut citer les comités de quartier, la mise en œuvre de la responsabilité sociale des entreprises, le commerce équitable, l'économie solidaire, le micro-crédit. Ces initiatives, nées sur la base de besoins concrets, bien souvent en marge des institutions, participent au renouveau de la vie démocratique. Peuvent-elles créer un nouveau dialogue démocratique ? Comment s'articuleront-elles avec la démocratie formelle ? (SSF) »

7.2- Préliminaire

Depuis quelques mois, on constate la fin de l'évidence démocratique. Qui gouverne ? Sommes-

nous représentés ? Les citoyens ont-ils prise sur le monde ? Est-ce que chacun a une égale possibilité d'influencer la décision ?

7.3- Etat des lieux et critique

Les créateurs de la République ne voulaient pas de la démocratie. Pour Seyes, pour produire des lois il faut des professionnels.

Nous avons deux crises : d'efficacité et de légitimité

Crise d'efficacité

La démocratie se révèle **impuissante** :

- ⤴ face au pouvoir des marchés, des agences de notation, des multinationales
- ⤴ face à la crise environnementale : les problèmes y sont globaux dans des domaines où il n'y a pas de régulation politiquement
- ⤴ face au temps ; l'horizon est celui de la prochaine élection
- ⤴ faute de légitimité, les gouvernements se révèlent impuissants (comment changer les modes de vie?)

On a une **émergence de la gouvernance** qui s'accompagne **d'opacité** : qui gouverne ?

On constate une montée des **pouvoirs non élus** : agences de notation, marchés, juges, médias
Face à tout cela se développe l'**abstention**.

L'Etat désigne des ennemis. L'**état policier** prospère contre les assistés, les immigrés, les délinquants.

Crise de légitimité

On a une **dé-démocratisation**.

La crise de légitimité est majeure, la défiance généralisée.

Il y a une **défiance** à l'égard de toutes les autorités, même scientifiques.

Le sentiment **d'impuissance**, de dépossession croit, par exemple à propos de l'Europe.

Nous ne sommes plus représentés de manière égalitaire : le **1% représenté** s'oppose aux **99%**.

Nous sommes gouvernés par une **oligarchie**.

Il y a une **tentation de se débarrasser de la démocratie** chez des écologistes, des économistes.

7.4- Repenser une démocratie réelle

On évite de parler de démocratie représentative.

Trois directions :

- ⤴ institutionnelle
- ⤴ contestation extra-démocratique (cf Ronsavallon)
- ⤴ délibérative (produit du débat, de l'opinion)

Niveau institutionnel

Faut-il envisager une 6^e république écologique ?

Le **processus de professionnalisation politique doit être remis en cause** : les représentants poursuivent sinon aussi leurs intérêts. La politique est un engagement temporaire et non une profession.

Les **pouvoirs doivent être séparés**, la Justice indépendante.

De nouvelles agences doivent être inventées tel qu'un **parlement du long terme**.

Le rôle du tiers garant est de protéger la démocratie (?).

A titre d'information, on trouve sur :

<http://boite-democratic.fr/mots-cl-s/tiers-garant> :

« L'important est donc de créer les bonnes conditions pour que cette exploration soit possible.

Un élément clé est l'introduction de ce qu'on appelle un tiers garant. C'est une entité, obligatoirement indépendante et neutre, qui a pour mission d'accompagner les participants. Grâce à sa protection les publics fragiles peuvent progressivement se renforcer et apprendre à s'exprimer dans les débats. C'est par exemple le rôle que tient la CNDP (Commission Nationale du Débat Public) dans les débats publics en donnant la possibilité aux citoyens et aux associatifs de s'exprimer librement sur les projets d'aménagement du territoire. »

Niveau contrôle de la démocratie

Toute démocratie suppose une activité critique des citoyens.

Aujourd'hui, il y a une forte capacité de critique par rapport au **cynisme politique**.

On y trouve des sources d'innovation démocratique :

- ✦ le mouvement des **indignés** : nouvelle forme de transmission, de parole, de nouvelles formes de débat, avec de l'auto-organisation.
- ✦ Internet et les **réseaux sociaux**

Les citoyens sont capables de se gouverner tout seuls alors que l'Administration voudrait tout commander. Un « **empowerment** » pourrait émerger face à l'incapacité des administrations

Ainsi en Islande, :

- ✦ assemblée tirée au sort
- ✦ constitution présente sur un wiki (plateforme internet d'échange). Elle sera proposée en 2012
- ✦

On a deux obstacles :

1. la petite **échelle** en Islande. Dans une grande structure, les rapports de force seront insuffisants, les thèmes se répandraient difficilement par pollinisation.
2. Une **institution** est nécessaire pour affronter l'épreuve du temps.
A ce titre, les indignés posent problème car ils refusent toute institution.

Démocratie délibérative

En France, nous n'avons pas le respect du débat. Dans les écoles, on désapprend la discussion.

L'élection de suffit plus il faut aussi que les **procédures de décision soient légitimes**. Robespierre disait en tant que président : je peux prendre toutes décisions !

Il ne faut pas de coup de force. Il faut explorer les controverses :

- ✦ **inclure** les interlocuteurs
- ✦ développer et écouter les **argumentaires**
- ✦ faire une **publicité** sur le débat
- ✦ faire intervenir des **jurys de citoyens**, comme une commission nationale du débat public. Cette démarche a ses limites :
 - les **inégalités** de représentation (vieux mâles blancs)
 - l'**échelle** de la représentations
 - l'articulation des débats à la décision

Pourtant cela fonctionne comme l'atteste la conférence de Porto Allègre financée par un budget participatif représentant environ 15% du budget total.

Il faudrait un tel débat sur le nucléaire.

7.5- Débat

Référendum d'initiative populaire :

- ⤴ y est favorable : aujourd'hui, les politiques prennent des décisions en opposition avec le peuple

Quelle règle appliquer aux médias ?

- ⤴ ils sont possédés par de grands groupes industriels et financiers
- ⤴ le pluralisme de la presse a disparu
- ⤴ internet à son tour est menacé ; la gratuité du net est en débat

Faut-il tirer au sort des représentants ?

- ⤴ Difficilement, car tout le monde n'a pas les capacités pour influencer les décisions

Quand les chercheurs doivent trouver des financements extérieurs, ils ne sont plus indépendants et il y a une disparition de l'expertise publique.

Bio-éthique

- ⤴ il faudrait une organisation pluraliste

Vote obligatoire

- ⤴ en serait plutôt partisan. Cela existe en Belgique.

Autogestion

- ⤴ est pessimiste sur ce sujet

8- Une expérience de délibération démocratique

8.1- Présentation

« Les participants deviennent acteurs. Ils sont invités à se répartir par petits groupes de 10 à 12 personnes autour d'un thème choisi parmi une liste d'une douzaine et à y travailler selon un déroulement et une méthode précisée au cours de la session . Le but de l'exercice est de parier sur l'idée qu'une attitude d'écoute a une réelle fécondité politique. On fera ainsi l'expérience autour d'enjeux réels, des apports qui peuvent naître de la mise en commun des idées et des perceptions de chacun.

8.2- Déroulement

Nous avons été animateur d'un groupe sur : renforcer l'Europe de la cohésion sociale. Cette expérience laisse un **souvenir marquant** aux participants. Ceux-ci ont choisi leur thème librement, par affinité. Chacun a pu faire l'expérience d'une **évolution de ses positions initiales par l'écoute et la participation** à la discussion, pour arriver à une position commune. Ce travail en groupe est différent des expériences que l'on a pu avoir dans un milieu professionnel. En effet, les participants ne se connaissaient pas, n'étaient pas en concurrence, n'étaient pas des experts du sujet, mais étaient tous « politiquement » concernés.

9- Dans la démocratie, quelle place pour la gratuité.
Jean-Luc Marion, philosophe, de l'académie française

9.1- Introduction :

« Notre monde dominé par le matérialisme repose sur l'hypothèse d'un individu « rationnel » guidé par ses seuls intérêts. L'intérêt général apparaît comme la somme, au mieux comme la sublimation, des intérêts particuliers de chacun. Quel regard chrétien porter sur une telle vie sociale ? La gratuité n'a-t-elle pas sa place dans le dialogue démocratique . Mieux : n'est-elle pas autant voire plus rationnelle que tout autre choix ? (SSF) »

9.2- Développement

La démocratie suppose un sujet politique.

Le citoyen est un agent économique pour Lock, producteur et consommateur :

- ⤴ je suis propriétaire de moi-même et de ce que je produis
- ⤴ cette notion est à l'origine du suffrage censitaire (vote réservé aux personnes qui s'acquittent d'un impôt)
- ⤴ noter que Marx n'abolit pas la propriété privée, mais l'appropriation de celle d'autrui

Le lien agent économique - agent politique se désagrège. Il faut identifier acteur politique et agent économique.

Des fractures :

- ⤴ la **croissance** ne réduit pas le chômage (la croissance repose-t-elle sur une croissance du chômage?)
- ⤴ le **bien commun** n'est pas la somme des biens individuels
- ⤴ le débat politique n'est pas le **débat médiatique**, lequel peut faire écran

Faut-il subir ou penser :

On a une crise des rapports entre structure et politique/économie.

En effet, l'économie repose-t-elle sur l'échange ? Pour Mauss, le **don** est un **échange gratuit**, qui entraîne un autre don etc.

La logique du don est irréductible au commerce : le don se continue par un échange réel ou symbolique, donc le don n'est pas un échange qui s'ignore.

L'échange suppose un donateur, un donataire, un objet donné

Dans le don, un des termes disparaît :

- ⤴ don sans donataire : don aux œuvres
- ⤴ don à un ennemi ; on est sûr qu'il ne vous rendra pas
- ⤴ don sans donateur : l'héritage, don fait pas un mort, non lié à un intérêt ; Dieu aussi dispense ses bienfaits aux bons et aux méchants.

Dans un don, on donne aussi ce qui va avec : on n'achète pas le temps. Il n'y a que des dons de très peu de valeur qui sont matériels.

Celui qui aime est le premier qui fait un geste et qui prend le risque d'un non-retour. Ceci est le privilège de Dieu. L'amour a un pouvoir créateur.

Pour la démocratie, l'économie n'est peut-être pas la superstructure. L'économie repose sur la morale.

Le citoyen est-il un agent économique ; c'est douteux.

Le modèle de l'économie ne eut-il être disqualifié par le modèle du don ?
Quelle citoyenneté est-elle induite par le don ?
L'originalité des chrétiens est de penser la logique du don.

9.3- Débat : Don - échange - temps - écologie

La vie est à prendre comme un don (référence : Caritas in Veritate). Le don de la vie n'est pas un échange.

Tout ce qui est lié au temps ne peut pas être récupéré. Le don est un bien non renouvelable, irréversible.

L'écologie concerne tout ce qui dans le monde naturel ne peut pas être reconstitué. L'écologie n'est pas dans l'économie (l'échange). Ce qui explique son échec.

De fait on est revenu au suffrage censitaire ?

La crise actuelle est due à une **idéologie de l'économisation**.

Il n'y a pas d'irrationalité du don. On a une suite : don, alliance, contrat. Au début du contrat il y a une relation donnant-donnant. Le don apparaît quand les hommes mettent des coups de canif dans le contrat.

Dieu a été le premier à aimer. La Rédemption est une théologie de l'échange (St Anselme).

10- La démocratie des autres - Pascal Lamy, directeur général de l'OMC

10.1- Introduction

La mondialisation nécessite des formes de gouvernance au niveau mondial, régional et national. Sous quelle forme la démocratie peut-elle se vivre à ces différents niveaux ? Leur affaiblissement n'est-il pas programmé ? Et avec celui-ci le recul de la démocratie ? Ou faut-il au contraire, mais comment, renforcer leur rôle ?

10.2- Développement

Dieu est considéré comme l'autorité la plus légitime dans la plupart des pays ? Les vertus de la démocratie sont locales.

La démocratie suppose : participation - délibération - représentation

Comment exaucer Dieu dans un système local ?

Formellement, il existe une forme de démocratie à l'OMC.

- ⤴ Les 153 représentants des pays sont élus, mais ont-ils été choisis démocratiquement ? Là, la démocratie paraît distante, lointaine.
- ⤴ Il y a un déficit démocratique des institutions internationales.
- ⤴ Comment réintroduire de la démocratie ? Quelle est la durée de la démocratie?
 - On peut essayer d'insérer d'autres acteurs qu'étatiques, des acteurs issus de la société civile : par rapport aux problèmes de la faim, de l'environnement, des médicaments
 - à l'OIT, on a des représentants des états, et aussi des entreprises et des syndicats
 - cette réintroduction du local a des limites.

En pratique, pour être partie prenante, il faut prendre parti, ce qui nécessite une implication politique.

10.3- Débat

Question :

Les représentants ont de multiples appartenances plus ou moins compatibles. Les chrétiens

sont encouragés à se lancer dans cette **appartenance globale**.

Pour Armatya Sen, le **développement économique est conditionné par le développement de la démocratie**.

Au Cameroun, que faire pour défendre la production locale de café par rapport aux multinationales qui bénéficient de subventions ?

PL :

L'ouverture des échanges est une condition parmi d'autres du développement, mais il ne faut pas mettre en concurrence des pots de fer et des pots de terre. :

- ⤴ les subventions ; un accord pourrait interdire ces subventions
- ⤴ comment faire cohabiter, agriculture de subsistance, de marché local et de marché international ? Il faut faire accepter aux représentants des pays d'en débattre.
- ⤴ Puis d'appliquer les décisions.

Dans le cas du Cameroun, on a eu un dumping sur les ailes de poulet importées. Le pays aurait pu mettre une taxe de 120% sur ces importations. Il n'a mis que 10%. Ceci en raison d'un conflit entre ville et campagne, pour ne pas créer une opposition des villes.

De nouvelles possibilités d'action apparaissent du fait de la montée en puissance des pays en développement.

Question : La justice guide-t-elle son action

PL : C'est une bonne hygiène de confronter son action à la foi.

Question : OMC, promotion de la femme et démocratie

PL : Depuis le traité de Westphali (1648), un état est soumis à une obligation seulement s'il a souscrit à un traité.

Il existe un conseil des droits de l'homme qui produit des règles qui sont le plus petit dénominateur commun entre les états.

Il n'y a pas de conseil de la démocratie, donc la démocratie ne pourra pas s'appuyer sur le droit international.

On a un problème majeur entre **démocratie et Chine**. Pour Confucius, un bon pouvoir fait le bien du peuple.

Il faut insérer de la démocratie dans les décisions internationales. L'international est très loin des préoccupations des gouvernements. **PL** reçoit surtout des parlementaires de petits pays d'Europe du Nord.

PL compte sur la mobilisation citoyenne pour combler ce gap.

11- L'Église et la démocratie

Christiane Pedotti, fondatrice du comité de la jupe

Laurent Villemin, prêtre, professeur d'ecclésiologie à l'Institut Catholique de Paris

11.1- Christiane Pedotti

L'Église n'est pas une démocratie, mais pourquoi ?

On ne vote pas pour décider de la Vérité ? Cependant dans les conciles, suite à une discussion, on vote.

Le pouvoir vient de Dieu ? Mais Dieu n'exerce pas le pouvoir. L'Éclésiaste est le peuple convoqué par le Seigneur.

Comment le pouvoir s'est-il concentré entre les mains de quelques-uns ?

L'Église a trois rôles :

- ⤴ sanctification,
- ⤴ enseignement,
- ⤴ gouvernement.

Est-ce un détournement du bien commun ?

Cette concentration est contre-productive :

- ⤴ le recrutement est très étroit
- ⤴ la base est de plus en plus étroite, ce qui laisse de grands charismes inexploités

Des aménagements sont nécessaires. Pourquoi ne pas envisager des conseillers laïques auprès des cardinaux ?

Si on réunissait un concile aujourd'hui, il réunirait 5000 personnes, pas de femmes, rien que des hommes et tous célibataires !

11.2- Laurent Villemin

L'Église est le signe et le moyen de l'unité du genre humain (Lumen Gentium)

L'Église est en intimité avec Dieu.

L'Église n'est pas une démocratie

Mais il peut exister en son sein des pratiques démocratiques.

- ⤴ Les baptisés sont tous égaux : prêtres, prophètes et rois
- ⤴ l'Église est un don. Elle n'est la propriété de personne.

Dans l'Église, tous sont soumis à la Parole de Dieu.

Le pouvoir s'y exerce au niveau personnel, synodal, collégial.

Les valeurs démocratiques doivent pénétrer plus dans l'Église

L'Évangile est largement le lieu de naissance de la démocratie.

Les valeurs en sont la fraternité, l'égalité et le bien commun.

L'Église doit pouvoir critiquer les démocraties et pour cela en vivre.

L'appartenance à l'Église requiert l'auto-conversion

Cinq règles

1. Stimuler et permettre l'expression d'une opinion publique dans l'Église
2. Favoriser la consultation et la réception
 - ⤴ consultation de ce qui doit être approuvé par tous (conseils, synodes ...)
 - ⤴ réception : en effet, des choses n'ont encore jamais été reçues.
3. Attention aux petits et aux faibles ; en effet des gens pauvres n'ont pas de voix.
4. Accorder une place à la raison. On doit pouvoir exprimer son point de vue
 - ⤴ dérive du piétisme qui est une fuite devant la raison argumentative
 - ⤴ danger de l'intimisme qui prône le « je fais ce que je peux »
5. faire confiance au débat et même au conflit, sous le contrôle de la charité

12- Restitution des expériences de délibération démocratique de la veille

Environ 250 groupes ont délibéré.

Les propositions seront reprises par le Conseil des Semaines Sociales.

13- Questions aux candidats à l'élection présidentielle et débat

On trouve les propos des candidats à :

http://www.ssf-fr.org/56_p_26423/questions-aux-candidats.html

13.1- François Bayrou (Modem), Président du Modem

propositions

- ✦ La dette, il est inacceptable de la transmettre à nos enfants.
- ✦ réhabiliter dans l'entreprise les hommes et les femmes qui sont porteur d'un projet
- ✦ réaliser une réforme fiscale systémique, un Grenelle de la fiscalité
- ✦ rendre le développement durable, en particulier dans le sud où le développement de l'éducation est une condition de la création de richesses
- ✦ définir une politique énergétique commune au niveau européenne
- ✦ faire de l'Europe un espace de diversité et de respect
- ✦ redynamiser la démocratie locale
- ✦ éduquer les jeunes à la citoyenneté dès le plus jeune âge
- ✦ par rapport aux flux migratoires, inciter à la mixité sociale
- ✦ préserver le libre accès aux soins
- ✦ éduquer à la santé : chacun est responsable de son capital santé
- ✦ pour le logement, développer la médiation avec les propriétaires
- ✦ dans l'éducation, la famille a un rôle premier
- ✦ améliorer la formation pédagogique des maîtres
- ✦ la culture se numérise, définir une charte éthique numérique
- ✦ faire plus de place au fait religieux dans les médias

débat

La démocratie n'est pas le vote.

En 1911, Marc Sangnier affirmait la nécessité de porter au plus haut la conscience et la responsabilité.

La démocratie n'est pas la société de communication dont l'objectif est de dissimuler aux citoyens de manière à les amener où on veut.

Quatre exigences :

1. exigence de **prendre en charge la nécessité** : eau, nourriture, logement, éducation
2. exigence de **liberté** : libération de la créativité de chacun ; dans l'éducation, éducation de chacun à l'esprit critique.
La laïcité, c'est dissocier la loi religieuse et la loi civile (contrairement à l'islam)
3. exigence de **souveraineté** :
 - ✦ le citoyen doit pouvoir influencer sur le monde
 - ✦ les pouvoirs doivent être séparés ; en particulier la presse doit être libre
 - ✦ autonomie du parlement par rapport à l'exécutif
 - ✦ autonomie de la justice
 - ✦ A l'échelle européenne, il faut re-fonder l'Union Européenne : la bi-polarisation France Allemagne est contraire aux objectifs de l'Europe. Elle exclut aussi la Commission Européenne

4. exigence de **conscience** : l'histoire des homme vise à porter de la valeur, pas seulement à créer des biens matériels. Il faut mettre au moins sur un même niveau être et avoir.

La priorité est à la séparation des pouvoirs.

Récuse toute déclaration d'impuissance par rapport à la crise financière : en 1958 la France était sous le FMI, elle en est sorti en 3 ans ; puis l'Allemagne en est sorti en 5 ans.

13.2- Lucile Schmid (Europe Ecologie Les Verts), membre de la direction d'Europe Écologie les Verts, membre de la campagne d'Eva Joly et chargée de la fondation de l'écologie politique

L'écologie et la démocratie ne vont pas de soi ensemble. L'écologie concerne le long terme, la démocratie, telle qu'elle est médiatisée, le court terme.

L'état de la démocratie

Elle est caractérisée par une **atonie** en France. Ce qui est différent d'une démocratie d'abstention.

Il y a aussi de la **colère** et du non dit représenté par le Front National. Risque-t-on de voir se reproduire 2002 ? Le mouvement des indignés est significatif. Ils se disent représenter 99% de la population. Ils ont une organisation spécifique ainsi ils ne se coupent pas la parole, juste l'opposé des débats télévisés.

Enfin l'**abstention** qui s'explique par la huis clos de la politique, le vieillissement du parlement, son absence de diversité. On a une exclusion démocratique.

Le **cumul de mandats** assure que les mêmes ont le pouvoir partout et en tirent des revenus.

La **perte de puissance du politique** par rapport à l'économique.

Un **conflit entre le long terme et l'urgence**. En fait, il n'y a pas à choisir entre écologie et emploi.

Propositions

- ✦ Être idéaliste pour changer les règles du jeu
- ✦ Il n'y a pas de débat interdit
 - immigration
 - nucléaire et conversion énergétique
 - revitalisation démocratique
- ✦ Parlementarisme
 - en refaire
 - redonner des droits au parlement
- ✦ Européen
 - faire des listes transnationales
 - avoir de vrais budgets européens
- ✦ gouvernement mondial
 - l'ONU est plus important que le FMI, la Banque Mondiale
- ✦ on manque d'exemplarité des responsables politiques
- ✦ culture du compromis : elle absente en France ; elle est empêchée par le

présidentialisme

13.3- Marisol Touraine (Parti socialiste) député de l'Indre-et-Loire, présidente du Conseil général,

secrétaire nationale du parti socialiste aux affaires sociales et membre de l'équipe de campagne de François Hollande;

Les primaires ont été organisées pour revitaliser la démocratie.

Ne pense pas qu'il y ait une atonie, mais un scepticisme.

Les indignés ne s'estiment pas représentés par la démocratie.

Propositions :

- ✧ La république doit être **contractuelle**, ce qui implique une décentralisation.
- ✧ **Lutter contre la relégation sociale**, nommer les choses : pauvreté, mépris, ghetto
- ✧ reconnaître, organiser des **espaces politiques nouveaux** : forums, réseaux, ce qui donne de la transparence
- ✧ **l'éducation** a un rôle central : 150 000 jeunes sortent chaque année sans aucune qualification
- ✧ Le **fait religieux** doit mieux trouver sa place dans la société (le politique ne peut faire abstraction des identités individuelles)
- ✧ **équité** : des **décisions fiscales ont sanctuarisé des intérêts**
- ✧ par rapport à l'Europe, la question de l'intégration est posée.

13.4- Christine Boutin (Parti chrétien démocrate)

Constats

- ✧ Le pouvoir est entre les mains d'une oligarchie.
- ✧ En Italie, on vient d'avoir une espèce de coup d'état.
- ✧ La démocratie s'oppose à l'ultra-libéralisme.
- ✧ On ne respecte pas la dignité de la personne humaine du début de la vie à sa fin naturelle.
- ✧ On ne partage pas la richesse.
- ✧ On ne respecte pas le principe de subsidiarité.

Propositions

- ✧ Par rapport à l'Europe, il faut éviter l'explosion, ne pas oublier les efforts faits pour se réconcilier entre états.
- ✧ Sur l'économie, il faut partager la richesse en créant un revenu de base, entreprendre une réforme fiscale avec deux tranches d'impôts de 20 et 30% payée par tous, rétablir le service national d'un an avec cinq semaines communes et ensuite un service soit militaire soit humanitaire.
- ✧ Sur la famille : opposition au mariage homosexuel, créer une école des parents, la recentrer sur l'instruction et l'accueil de la vie.
- ✧ Recréer un septennat non renouvelable avec une assemblée de 500 députés dont 100 élus à la proportionnelle
- ✧ Développer le territoire

- ⤴ Ne pas avoir peur de la mondialisation
- ⤴ Passer d'un G20 à un G25 pour inclure les pays émergents
- ⤴ instaurer une traçabilité sociale des entreprises
- ⤴ donner une priorité au sort des plus fragiles

Quant aux 500 signatures, remarquons que 50 000 élus ont le pouvoir de soutenir l'expression d'un courant politique. Il serait inimaginable qu'elle n'obtienne pas les 500 signatures et que devant la crise les élus ne veuillent soutenir que le PS et l'UMP.

13.5- Hervé Mariton (UMP), Député UMP de la Drôme

Se définit comme un libéral pragmatique.

Le fil directeur pour 2012 : l'avenir de nos enfants. Les défis :

- ⤴ le temps politique est incohérent avec les réponses à apporter à la crise
- ⤴ le FESF n'est pas encore opérationnel
- ⤴ les délais nécessaires pour réunir les parlements sont longs

Il faut re-fonder l'Europe pour avoir « mieux d'Europe ». Des transferts de souveraineté sont nécessaires et aussi rapatrier dans les états des décisions qui sont prises au niveau européen.

Il faut renouveler les réponses à la démocratie : l'avenir de nos enfants requiert une espérance à construire.

Il faudrait créer des élections européennes , recréer l'esprit « nous le peuple ».
Il faudrait donner une définition de la famille.

Le progrès de la décentralisation peut être un progrès de la démocratie.

La démocratie est une éthique de la discussion.

14- Eduquer à l'engagement démocratique

14.1- Introduction

« Comment éduquer à la prise en compte du point de vue de l'autre ? Comment apprendre le dialogue, même lorsque les différences apparaissent insurmontables ? Comment parvenir à la reconnaissance mutuelle de la dignité des personnes ? Il est urgent d'inventer des formes d'éducation qui font place à l'équité plutôt qu'à l'égalitarisme, au développement des avantages collectifs plutôt qu'au compromis entre les intérêts individuels, à la coopération plutôt qu'à la compétition. (SSF) »

14.2- Guillaume Légaut, délégué général du conseil des entreprises, employeurs et groupements de l'économie sociale (CEGES), et ancien président des Scouts et Guides de France

Constatation de trois mutations :

1. unité de la personne humaine : les individus consommateurs s'éclatent, ce qui est dommage
2. rapport à l'autorité, le rôle de l'expérience : les jeunes rejettent toute adhésion à une communauté de référence du militant au sympathisant
3. multiplicité des appartenances : les attaches sont plurielles et parfois contradictoires

La relation éducative est construite sur une logique du don. Aux scouts, on s'oriente de plus en plus vers une progression collective - un fleuve sans rivage devient vite un marécage.

L'école apporte de moins en moins de savoir-être.

On a besoin d'une démocratie de capacité (Amartya Sen). Savoir faire du vélo n'est pas posséder un vélo.

On a besoin d'une éthique du dialogue : la capacité à faire vivre ensemble des systèmes différents de valeur.

Le bien commun se construit entre soi et non en soi. Il peut exister plusieurs biens communs.

14.2- Vaira Vike-Freiberga, Présidente de la Lettonie depuis 1999, docteur en psychologie

La Lettonie a été une démocratie de 1920 à 1940. Et de nouveau depuis 1990. Elle est membre de l'UE et de l'OTAN.

La démocratie n'est pas un objet. C'est un rêve, un idéal, une fleur fragile.

Elle doit inclure un maximum de droits et un minimum d'exclusions. L'égalité y est fondamentale, l'alternance nécessaire. Elle doit protéger l'individu. Elle est un cheminement.

« Ce sont vos frères et sœurs de l'Europe qui vous regardent quand vous irez voter »

On ne naît pas démocrate, on le devient. Il faut d'abord une individualité, de la sécurité, même physique. Il faut de la tolérance. Chaque individu doit sauvegarder son identité.

Les jeunes ne sont pas absents de la démocratie, ils sont dans d'autres lieux.

En 1991, la Lettonie a repris sa constitution, a privatiser, a créé des partis politiques (après le communisme, la gauche était mal vue et ne représentait que 5 députés sur 550). Elle a rencontré le problème de la transition économique. Aujourd'hui, il y a une crise du capitalisme ; le monde de la finance est à réformer. Il faut faire revenir la finance dans son rôle d'assistance à l'économie.

Les inégalités se creusent ; l'aristocratie est remplacée par les puissances financières.

15- Conclusions par Jérôme Vignon, Président des Semaines sociales de France

Nous avons besoin d'un christianisme civique. Soyons fidèles comme français à la solidarité.

Le projet qui se dégage :

1. Réduire et combattre les inégalités de richesse et de rémunération qui tuent le lien social,
 - ⤴ plafonner les rémunérations.
 - ⤴ Réformer les prélèvements fiscaux et sociaux sur les revenus et sur le patrimoine.
2. Donner une autre place à l'Europe :
 - ⤴ avoir un projet clair, respecter la subsidiarité et ré-ancrer le projet européen au niveau national
 - ⤴ rendre la démocratie réelle car tous disposent d'un savoir à rencontrer. Les SSF proposent une formation.
3. Les institutions sont nécessaires
4. Toute grande réforme doit bénéficier d'une étude d'impact
5. Les tiers garants sont nécessaires
6. Concernant l'Église, il est souhaité un exercice plus collégial du discernement et une plus grande ouverture de l'Église en France.

En conclusion, encourageons les politiques !

Les autres activités

CCR - Secrétariat social de Marseille

15 janvier 2011

Le Groupe Foi-Solidarité- Développement
Paroisse de Saint-Barnabé

Compte rendu de la session des Semaines sociales 2010

Migrants : un avenir à construire ensemble

par Rémi Caucanas



Les 26, 27 et 28 novembre, au Parc Floral de Paris, les Semaines Sociales de France se sont penchées cette année sur le thème très actuel des Migrations. Parmi les participants, une délégation jeune et fournie représentait Marseille.

Les *Semaines Sociales de France* c'est d'abord un grand rendez-vous annuel : 3 000 participants venus de toute la France et d'autres pays européens, un village associatif regroupant la presse et les mouvements chrétiens, une ambiance de réflexion et de rencontres en présence d'intervenants de qualité.

« Migrants : un avenir à construire ensemble » telle était la problématique proposée cette année. Et pour y cheminer, un panel riche et nombreux de scientifiques, d'acteurs du monde associatif, d'hommes et de femmes politiques. Très vite - dès le vendredi matin - la parole a été donnée à des migrants. Parmi eux nous retiendrons Lamartine Valsin, haïtien qui vient d'obtenir sa régularisation après bien des aventures, après avoir quitté sa famille et son pays et s'être retrouvé, « mal-voyant, dans un labyrinthe » administratif et humain. Nous

retiendrons aussi le parcours de Hamid Senni qui, perçu comme « immigré » en France, est « Français » en Suède et à Londres où il a créé son entreprise. Tous témoignent de la sensibilité du sujet : pour eux et pour nous. Leur témoignage nous renvoie à nous-mêmes. Et Philippe Bernard, journaliste au Monde et membre de la *Cité nationale de l'histoire de l'immigration* revient sur cette perception et pose les premières balises. Il introduit dans notre réflexion la dimension du temps : la question de l'immigration n'agite

le débat public français que depuis la fin des années 1970 rappelle-t-il. Elle est par ailleurs liée à une histoire porteuse de fantasmes : les mémoires blessées de la colonisation, de la guerre d'Algérie, les rêves soufflés par un Occident médiatisé. Philippe Bernard élargit aussi la question : l'enjeu central se situe au niveau mondial et *a minima* dans une relation duelle qui se joue entre le départ et l'arrivée de la route migratoire. Cette dimension internationale n'aura de cesse d'être rappelée notamment par Jean-Michel Severino, directeur général de l'*Agence Française de Développement*. Les différents contrepoints européens, apportés par Jacob Von Weizsäcker, économiste allemand et Cristina Luca, ancienne secrétaire d'État italienne sous le gouvernement Prodi, rappellent que la question dépasse nos frontières nationales. Aussi ces Semaines Sociales, comme le conclura plus tard Jérôme Vignon, leur président, ont été l'occasion d'une « conversion ». À l'écoute des migrants d'une part, en dialogue avec les sciences sociales d'autre part, notre regard s'est progressivement déplacé. Et en prenant acte de cette double dimension d'ouverture - un temps plus long que notre immédiateté médiatique et un espace plus large que notre France locale - nous ne pouvions qu'apercevoir l'horizon de notre futur *avec les migrants et dans le monde*.

En même temps que cette confiance chrétienne réaffirmée en un avenir commun, c'est aussi une fierté très gauloise que nous avons retrouvée. S'agissant du modèle français d'intégration, « nous n'avons pas à rougir des spécificités de notre pays » a redit Jérôme Vignon, après avoir entendu les analyses sociologiques de l'ancien membre du Conseil constitutionnel Dominique Schnapper et l'engagement européen de l'ancien commissaire européen Jacques Barrot. Cette fierté ne peut qu'être blessée et appelle à un devoir d'indignation quand ce modèle est mis à mal. C'est sans doute pourquoi les réactions ont été nombreuses à l'occasion du discours de Henri Guaino, conseiller spécial du président de la République, sur un « pacte républicain » à refonder. Et les indignés seront nombreux à la tribune : Yannick Blanc, ancien directeur de la police générale de Paris et animateur du projet de livre vert des migrations, s'indigne contre les « murs de papier » construits par l'administration ; Anousheh Karvar, franco-iranienne, secrétaire nationale CFDT, membre de la Halde et du *Conseil national consultatif des Droits de l'Homme*, s'indigne contre les discriminations persistantes et certaines pratiques patronales qui maintiennent les migrants dans la précarité ; Patrick Peugeot, président de la Cimade qui, à l'occasion des 70 ans de l'organisation dont il est à la tête, égrène la longue liste des éléments politiques et administratifs « inacceptables ». C'est en fait la question fondamentale de l'intégration en tant que politique ou en tant que processus qui est sondée tout au long de ces journées. Les outils à sa disposition sont nombreux : Dominique Schnapper évoque la politique de la ville et plus largement du territoire, le non-cumul des mandats politiques ; Tzvetan Todorov, philosophe, appelle lui à favoriser l'intégration par l'acquisition de la langue et d'une mémoire commune ; Jean-Paul Bailly, président de *La Poste* fait le bilan d'une politique volontaire de la diversité dans l'entreprise publique.

Ouverture, indignation : comment ne pas rajouter, pour retrouver une certaine devise chrétienne, la catégorie de l'espérance ? Or l'espérance était bien présente. Il y a eu d'abord celle de la rencontre entre musulmans et chrétiens. Dounia Bouzar, anthropologue spécialiste de l'islam, nous explique tout le travail qui est fait par les femmes musulmanes pour s'ouvrir à la modernité occidentale, l'émergence du « je » parmi les jeunes musulmans, indice d'une relation équilibrée entre religion et modernité. L'islam pose beaucoup de questions et dans l'assistance le besoin de formation s'est fait clairement ressentir. Comment s'empêcher alors

de penser aux formations proposées par le *Service des Relations avec l'Islam* (SRI) et l'*Institut Catholique de la Méditerranée* (ICM) ?

Comment ne pas repérer, par la même, une espérance portée par les Églises, dont le rôle n'a cessé d'être reconnu : l'accueil dans les paroisses, l'accompagnement des accueillis, le lobbying politique. Jean-Arnold de Clermont, pasteur, président du Service protestant de Mission-Defap nous rappelle que « le Christ convie chaque chrétien à être témoin et porteur de réconciliation ». Contre les peurs, contre le non-respect des droits de la personne humaine, « les Églises visent la cohésion de la société ». Rappelons, à la suite de Jacques Barrot, que la Bible est l'histoire d'un peuple migrant ; l'aspiration chrétienne qui en découle est celle de l'universalité de la fraternité.

L'espérance, nous l'avons repérée aussi dans notre petit groupe issu en partie de Mosaïques Liban 2010. Une délégation marseillaise est ainsi montée à la capitale dans la continuité d'une réflexion locale. Suite à l'*Atelier Social Régional* de juin dernier, à la journée d'études « Mosaïques » de septembre, aux conférences organisées par le *Centre Chrétien de Réflexion* (CCR), nous nous sommes retrouvés à plusieurs au Parc Floral de Vincennes envoyés par nos différentes structures : Secours catholique, CCFD-Terre solidaire, CCR, ICM, *Union diaconale du Var* (UDV), etc. Une délégation composée de jeunes engagés et de jeunes migrants, preuve d'un vivre ensemble possible et génial. Avec nous également, les séminaristes marseillais - Maximilien, Matthieu et Martin - ont vécu ces trois journées de réflexion et de rencontres. C'est dans cette dynamique que le Pôle Europe de la *Coordination des Jeunes Professionnels* (CoJP) a lui aussi continué son exploration de la question des Migrations avant sa prochaine rencontre à Marseille les 15 et 16 janvier 2011.

Les Semaines Sociales de France sont nées en 1904, à l'initiative de deux catholiques laïcs, le lyonnais Marius Gonin et le lillois Adéodat Boissard, afin de faire connaître la pensée sociale de l'Église, de l'appliquer et de l'adapter aux problèmes de notre temps, et pour améliorer la condition ouvrière, dénoncée comme inhumaine par le Pape Léon XIII dans son encyclique "Rerum Novarum" (1891). Aujourd'hui, comme à leur création, les Semaines Sociales se préoccupent des mutations économiques, politiques, culturelles, scientifiques et technologiques, ainsi que de leurs incidences sur la société et sur l'exercice des responsabilités sociales. Elles s'expriment, notamment, par une session annuelle ordonnée à une grande question de société.

CCR - Secrétariat social de Marseille

15 février 2011

Cathédrale arménienne de Marseille

Les Amis de Dialogue, la radio des chrétiens de Marseille

Courte synthèse de la **Conférence de Jean-François Mattéi**
Président de la Croix-Rouge

Jean-François Mattéi, venu présenter son livre "Humaniser la vie ; Plaidoyer pour le lien social" a rappelé que nous sommes dans une société qui n'est pas compatible (matérialisme, consumérisme, individualisme) avec l'épanouissement humain.

Pourtant chaque être humain a sa valeur. Il faut changer notre regard sur autrui et continuellement avoir le souci de la dignité de la personne humaine.

Jean-François Mattéi voit l'exclusion, les migrants, l'enfance en danger, le handicap, les prisons, comme autant de batailles, des nouveaux Solférino porteurs d'initiatives associatives.

Comprendre qu'il faut partager la même humanité, que l'autre est un autre moi-même, que chacun est porteur de la même dignité !

Concert au profit des enfants de la rue de Kinshasa

Vendredi 11 février 2011
à 20 heures 30

en l'église Saint Augustin-La Rosière
(Bd Seignelay, 13012 Marseille, Métro La Fourragère)



Concert de mandolines et guitares

Vincent Beer-Demander
et l'orchestre à plectre du Conservatoire de Marseille
(direction Alexandre Boulanger)

Au profit des enfants de la rue de Kinshasa

avec "Jeunes au Soleil", œuvre franco-congolaise
d'insertion socio-professionnelle

*Introduction par la chorale
des étudiants africains de Marseille*

Participation libre

Groupe Foi, Solidarité, Développement
Secrétariat Social de Marseille

CCR - Secrétariat social de Marseille

12 mai 2011

Paroisse Saint-François Xavier

Les Amis de Dialogue, la radio des chrétiens de Marseille

Courte synthèse de la **Conférence de Guy Aurenche**
Président du CCFD-Terre solidaire
et des Amis du journal la Vie

Venu présenter son livre "Le souffle d'une vie", Guy Aurenche a porté témoignage qu'il y a un droit fondamental, le droit d'être homme, d'être une personne humaine.

De là découlent une conviction profonde, de multiples rencontres aussi bien dans sa famille que tout au long du parcours, de multiples combats pour la justice et la solidarité.

Le moteur de l'action ? "Lève-toi et marche", capacité à se relever, à relever ceux qui sont à terre.

Ecouter le cri de l'homme victime et aussi celui de l'homme bon, agir dans la foi et dans l'amour.

Le programme de Dialogue pour 2012 ... **Ecouter et vous verrez autrement !**

CCR-Secrétariat social de Marseille
Les Amis de Dialogue, la radio des chrétiens de Marseille
Le CCFD-Terre solidaire

CCR - Secrétariat social de Marseille

29 septembre 2011
Cathédrale Arménienne de Marseille

Conférence de Bernard Ibal
Vice-président des Semaines sociales de France

"la démocratie, une idée neuve"

Présentation

Bernard Ibal a rappelé que la démocratie était fondée sur l'acceptation par tous, même par les minoritaires, de la règle du jeu, à savoir que c'est la majorité qui décide et gouverne.

Si la minorité accepte la règle du jeu, c'est la possibilité de l'alternance qui permet l'acceptation de la règle du jeu.

Cette alternance se prépare au prix d'un engagement militant, d'un don de soi pour une cause. Et l'engagement amène combat, concurrence, vainqueurs, vaincus.

Mais en même temps la démocratie c'est le souci de la mise en commun des difficultés de la vie, la solidarité nationale, l'Etat protecteur et providence.

La démocratie de plus en plus contestée doit devenir plus ouverte à la notion de Bien commun ; les débats ne doivent pas venir d'en haut mais de la base, ils doivent non pas rechercher des compromis mais l'idée qui pourra être validée par tout le monde.

Ecouter et se mettre à la place de tout le monde.

Introduction

Ouvrir quelques entrées :

Ce qui ne va pas du côté de la démocratie aujourd'hui :

- Remises en cause de la démocratie par les démocrates eux-mêmes
- Cotés utopiques des anciennes et des nouvelles idées sur la démocratie (Utopie, quelque chose de non cernable, Un non lieu mais pas irréalisable)

La démocratie fait société :

Sur l'agora, les hommes libres se réunissaient tous les jours pour décider de tout.

La démocratie s'est construite contre la tyrannie. Mais elle n'échappe pas au plus fort sous la forme du fait majoritaire.

Mais les minorités acceptent-elles ?

Les minoritaires doivent être très vertueux.

Les scrutins sont toujours à 50/50 dans les démocraties modernes.

En quoi les 50,01 % ont plus raison que les 49,99 % ? C'est là un problème qui fait non lieu, car improbable soumission des minorités.

1^{ère} partie : Les utopies de la démocratie libérale

Les démocraties ne reposent pas sur le fait majoritaire, mais sur le fait que tout le monde accepte la règle du jeu, même les minoritaires. C'est le fondement de la légitimité de la démocratie. On est dans le symbolique, à savoir que peu importe qu'une voix de plus donne raison, mais tout le monde accepte de jouer le jeu.

Peu de pays dans le monde fonctionnent comme cela et respectent le contrat. Ainsi le symbolique l'emporte sur les sondages et les pourcentages. Dans la plupart des pays les

minorités ne respectent pas ou n'acceptent pas le fait majoritaire, d'où rapports de force ou remises en cause permanente.

a/ Possibilité de l'alternance

Même si elle accepte la règle du jeu, la minorité n'est pas satisfaite. La possibilité de l'alternance est le seul élément qui permet à la minorité d'accepter la règle du jeu, qui est la règle symbolique (une voix de plus donne le pouvoir)

L'idée d'alternance implique la militance, l'idée d'un combat pour gagner cette voie de plus (vocabulaire militaire) ; la démocratie implique l'idée de concurrence.

L'alternance relève d'une utopie, d'un non lieu, car elle est la marque d'une certaine spiritualité (engagement militant au prix de sacrifices, don de soi, pour une cause gratuite). Même en démocratie calme l'engagement est un risque.

On serait dans la guerre permanente s'il n'y avait pas respect de la règle du jeu, de l'adversaire, des mandatures. Vue sous cet angle, la démocratie est proche du capitalisme, où il y a combats, concurrence, vainqueurs, vaincus...

Même comparaison avec le sport moderne inventé dans l'Angleterre victorienne, lieu de naissance du capitalisme et de la société industriels où on voulait apprendre aux enfants dans les écoles le combat, la concurrence dans le respect des règles et de l'adversaire et du contrat.

Mais en même temps la démocratie c'est aussi l'inverse de tout cela, c'est le souci d'être dans la sécurité, le souci de la mise en commun des difficultés de la vie, la solidarité, l'Etat Providence.

b/ Etat de droit

La symbolique du fait majoritaire et la possibilité de l'alternance ne suffisent pas à asseoir la démocratie, il faut aussi l'état de droit, à savoir l'égalité de chacun devant la loi (déclaration des droits de l'homme).

Paradoxe : les codes civil et pénal ont été institués par Napoléon qui n'a pas été élu par une majorité. C'est par Napoléon, despote, que les idées de la révolution se sont répandues et que la démocratie (Etat de droit) à été instituée.

Les Droits de l'homme sont une complète utopie car l'égalité est une égalité en droit, mais un non lieu en fait.

2^{ème} partie : Crise de la démocratie et difficile recours à la République

- Aujourd'hui, l'idée du respect des minorités amène à une remise en cause de la démocratie, ce qui est un signe positif.
- Il y a un vide juridique concernant les commissions d'arbitrage. Il s'agit d'éviter de confier tous les pouvoirs à la majorité (Le CSA, le Haut conseil de la magistrature, le conseil constitutionnel).
- Nécessité d'Inégalités devant la loi, nécessité de différencier le traitement des pauvres de celui des riches.
- La liberté de manifestation, critère de démocratie universel de tous les médias. Or cela peut remettre en cause des lois votées par la majorité. Est-ce la loi ou la rue qui doit s'imposer ? Mais cette liberté est le signe de la démocratie.

- La démocratie a peu de repères, celui qui est élu commande, mais risque des dérives, ainsi c'est le peuple qui a amené Hitler. Nécessité de garde fous : droits de l'homme imprescriptibles devant l'être suprême.
- La république c'est l'idée qu'il y a des valeurs républicaines qui transcendent la majorité et le suffrage universel.

Liberté, égalité, fraternité, encore une utopie car liberté et égalité sont antinomiques ; guerre froide, social-démocratie. John Rawls pense que de la justice peut être générée par les inégalités sociales qui sont source de progrès, s'il y a égalité des chances et libertés individuelles.

La synthèse de la liberté et de l'égalité pourrait être faite par la fraternité qui est le libre consentement de chacun à l'égalité de tous, ce qui ne se décrète pas. Ces 3 mots ensemble disent quelque chose des valeurs républicaines, ça vient du suffrage universel mais se situe au dessus.

Les trois valeurs sont mises sur tous les frontons en 1905. La Laïcité apparaît en même temps que la devise républicaine. Elle est le refus de la République d'avoir Dieu comme concurrent dans la sphère du public. La république considère qu'elle a le monopole de la sphère du public.

La déclaration des droits de l'homme de 1948 autorise la liberté de religion dans la sphère du public, ce qui va à l'encontre du principe de laïcité.

3^{ème} partie : La démocratie délibérative

« Prendre son destin en main, que l'on soit majoritaire ou minoritaire ».

a/ La démocratie est espérance de bonheur, mais elle est aujourd'hui désespérante :

- Car nous n'avons plus prise sur nos vies. Les marchés financiers dominent nos vies et les pouvoirs publics n'ont plus prises sur les marchés (délocalisation...). La démocratie va dépendre de ces logiques financières.
- Car on ne sait pas de quoi sera fait demain à cause de l'interdépendance en temps zéro (instantanément) de tous les acteurs économique, du fait de la mondialisation (le boulanger dépend du prix du blé qui est fixé sur un marché international, ainsi que des innovations techniques)
- Car tout est complexe, du fait de l'interdépendance et de l'inter-réactivité. Tout dépend de tout et réciproquement. Ainsi comment favoriser la croissance tout en luttant contre la dette ? Les experts disent comment il faut faire et ne pas faire. Il n'y a plus de débats politiques. Faut-il aller voter ?
- Les politiques n'ont plus le choix ni des problèmes à résoudre ni des moyens pour les résoudre, d'où dé-légitimation des politiques.
- La démocratie se fait peur à elle-même, s'étiole, les corps intermédiaires sont court-circuités par les médias, utilisation de "tautisme" (contraction de tautologie et d'autisme), pour désigner ce que devient la communication quand elle parvient à faire se confondre la réalité et sa représentation.

b/ Y-a-t-il un frisson d'espérance ?

- Oui, là où la notion de bien commun peut l'emporter sur les intérêts particuliers, sur les divisions et la recherche de compromis.
- « Morale et communication » Habermas... Rechercher l'idée qui pourra être validée par tout le monde...se mettre à la place de l'autreécoute de l'autre.
- Importance des débats venant d'en bas et non comme le grenelle qui est venu d'en haut. Il faut que nous nous familiarisions avec des moyens nouveaux : internet, facebook, comités de Quartier.... Forme de démocratie délibérative.
- Cynthia Fleury : que vise-t-on ? Fabrication collective, plurielle de la raison publiques et du pouvoir de l'Etat. Ne pas chercher l'unité mais la diversité pour en réintégrer les richesses dans la société.

Conférence de François de Bez et Jean Rouquerol

à la communauté St Luc

"Migrants : un avenir à construire ensemble»



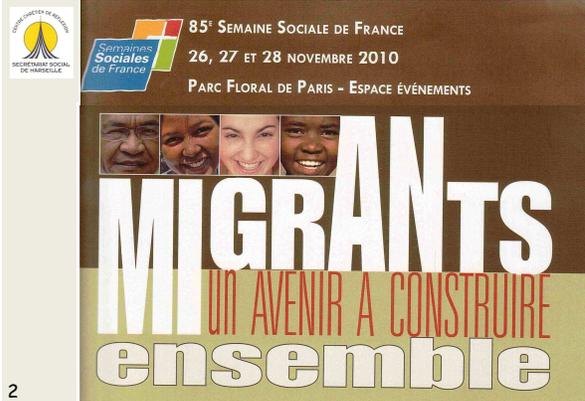
Centre Saint Luc, Marseille, 19 Novembre 2011

Migrants: Un avenir à construire ensemble

François de Bez et Jean Rouquerol

Présentation s'appuyant en grande partie, mais pas uniquement, sur la 85^e Semaine Sociale de France dont elle reprend le titre

1



2



MIGRANTS

A/ Etat des lieux

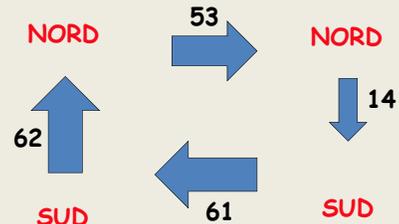
- ⌘ La dédramatisation par les chiffres
- ⌘ Situation économique et sociale des immigrants
- ⌘ L'Islam et les Musulmans

3



1/ Migration mondiale

Les 4 grands groupes de migrants à travers le monde, en millions de personnes en 2005



4



2/ Migration européenne

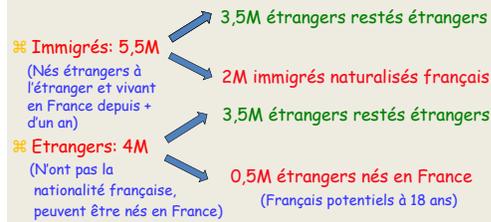
Proportionnellement à leur population, en 2010 :

- ⌘ USA, Canada, Australie ont plus d'immigrés que l'Europe
- ⌘ La France n'a pas le plus d'étrangers en Europe
 - ☒ Suisse: 23,2%
 - ☒ Espagne: 14,1% (Maroc, Amérique du Sud)
 - ☒ Allemagne: 13,1% (Balkans, Russie, Turquie...)
 - ☒ France: 10,7% (cf Pays-Bas, Grande-Bretagne, Belgique...)

5



3/ La situation en France Etrangers et immigrés (en 2005)



6



3/ La situation en France (suite)

- ⌘ Immigrés clandestins: entre 200 et 400 000 (estimation Cimade)
- ⌘ Entrées légales: 100 000 en 2009
- ⌘ Naturalisations: 100 000 en 2009
- ⌘ Ancienneté: 80% des immigrés depuis + de 5 ans
60% depuis + de 10 ans
- ⌘ Aujourd'hui, 23% des français ont un parent ou un grand-parent immigré
- ⌘ "Le "modèle français" n'est pas un modèle d'intrusion massive, c'est plutôt celui d'une infusion durable" F.Heran,INED

7



4/ Pays d'origine des immigrants

Situation en 2005 (Source: INSEE, France métropolitaine)

- ⌘ Maghrébins: 1,5 millions (30%)
- ⌘ Européens: 1,6 millions (surtout Portugal, Italie, Espagne)
- ⌘ Turcs: 225 000
- ⌘ Asiatiques du Sud Est: 140 000
- ⌘ Africains: 123 000 (Sénégal, Mali...)

Evolution importante

- ⌘ En 1962: 80% d'origine européenne
- ⌘ En 2005: moins de 40% d'origine européenne
- ⌘ En 1920: 1,5 millions d'hommes de plus que les femmes
- ⌘ En 2010: autant de femmes que d'hommes

8



MIGRANTS

A/ Etat des lieux

- ⌘ La dédramatisation par les chiffres
- ⌘ Situation économique et sociale des immigrants
- ⌘ L'Islam et les Musulmans

9



1/ Emploi des immigrants

- ⌘ 2,3 millions d'actifs en 2005 (= travailleurs + chômeurs)
- ⌘ Taux de chômage en 2004 (cf Fiches INSEE 2005-2006, p 89):
 - ☒ Immigrés étrangers:19% (U.E.:7,3%, Afrique y compris Maghreb:27,8%)
 - ☒ Immigrés naturalisés:14,4%
 - ☒ Français de naissance:9,2%
- ⌘ 65% des immigrants sont ouvriers ou employés (53% pour ensemble des actifs)
- ⌘ Métiers délaissés, conditions de travail difficiles
- ⌘ Statut précaire: 14% en CDD (9% pour les non-immigrés)

10



2/ Niveau de vie des immigrants

- ⌘ Revenus inférieurs de 1/3 au reste de la population
- ⌘ Atténué par redistribution: 20% après impôts et prestations sociales
- ⌘ Trois fois plus de pauvres parmi les immigrants (18%, même 27% chez les Maghrébins) que dans le reste de la population (5,1%)

11



3/ Accès des immigrants à l'éducation: A) Le handicap

- ⌘ Deux fois plus de non-diplômés (48%) que le reste de la population (22%)
- ⌘ Immigration universitaire importante:
 - ☒ Passage de 10 000 à 50 000 étudiants entre 1990 et 2000
 - ☒ Passage de 6% à 24% de diplômés de l'enseignement supérieur
- ⌘ Evaluation d'entrée en 6ème: moyenne 10% plus basse que pour les autres élèves
- ⌘ Baccalauréat: 22% de réussite en moins que pour les autres élèves

12



3/ Accès des immigrés à l'éducation: B) Les causes du handicap

- ⌘ La catégorie socio-professionnelle des parents: en 2001, 71% des collégiens immigrés étaient enfants d'ouvriers ou d'inactifs, contre 39% pour les autres enfants
- ⌘ A caractéristiques familiales ou sociales comparables, résultats identiques à ceux des français de naissance
 - ☑ Passage de 10 000 à 50 000 étudiants entre 1990 et 2000
 - ☑ Passage de 6% à 24% de diplômés de l'enseignement supérieur
- ⌘ Une répartition inégale dans les écoles: à Bordeaux, en 2005, 10% des collèges scolarisaient 44% des élèves originaires d'Afrique (sub-saharienne et maghreb) ou de Turquie

13



MIGRANTS

A/ Etat des lieux

- ⌘ La dédramatisation par les chiffres
- ⌘ Situation économique et sociale des immigrants
- ⌘ L'Islam et les Musulmans

14



L'Islam et les Musulmans: A) En France

- ⌘ Leur nombre: Chiffre officiel inconnu (statistiques religieuses et ethniques interdites)- Estimé à 4 millions en 2008 (6,4% de la population)- 1ère religion minoritaire
- ⌘ Leur pratique religieuse (enquêtes IFOP-La Croix 1/08/2011)
 - ☑ Croyants pratiquants: 41% - Croyants non-pratiquants: 34% - D'origine musulmane mais ni croyants ni pratiquants: 22%
 - ☑ Fréquentation de la mosquée: 2000 mosquées ou lieux de culte, 16% en 1989, 25% en 2011
 - ☑ Pratique du jeûne pendant le Ramadan 2011: 71% le pratiquent entièrement (contre 60% en 1989), 9% quelques jours et 20% pas du tout (contre 33% en 1989)
 - ☑ % de pratiquants (41%) plus élevé que chez les catholiques (5%)
 - ☑ Il y a 10 fois plus de catholiques que de musulmans, mais ceux-ci sont presque aussi nombreux à accorder une grande place à la religion

15



L'Islam et les Musulmans: B) A Marseille

- ⌘ L'estimation de leur nombre varie du simple au double: 120 000 selon N° spécial CDES Avril 2007, 200 000 à 250 000 selon JDD 12/03/2011 et Der Spiegel, Nov 2011)
- ⌘ Le nombre de pratiquants: le % national de 41% conduit à une fourchette entre 50 000 et 80 000 pratiquants musulmans
- ⌘ Les catholiques pratiquants (5% des 430 000 baptisés) sont environ 20 000...donc 3 à 4 fois moins nombreux
- ⌘ Les musulmans ont 73 lieux de prière, mais pas de mosquée
- ⌘ Autres estimations pour Marseille: 80 000 juifs, 80 000 arméniens, 20 000 protestants et 10 000 orthodoxes
- ⌘ 20 000 fidèles pour l'Aid au Parc Chanot (La Provence, 7/11/2011)

16



L'Islam et les Musulmans: c) Conclusions

- ⌘ Extension de l'Islam en France, notamment à Marseille, en présence de sécularisation et déchristianisation avancée
- ⌘ L'Islam avait disparu d'Europe Occidentale et donc les musulmans d'aujourd'hui sont presque tous immigrés ou enfants d'immigrés
- ⌘ La visibilité et la capacité de mobilisation de l'Islam sont plus grandes que chez les catholiques (plus urbains et plus jeunes)

17



MIGRANTS

B/ L'intégration des immigrés

- ⌘ L'intégration en général
- ⌘ L'intégration par le travail
- ⌘ L'intégration par la culture

18



MIGRANTS

B/ L'intégration des immigrés

- ⌘ L'intégration en général
- ⌘ L'intégration par le travail
- ⌘ L'intégration par la culture

19



L'intégration en général

- ⌘ Ambiguïté des termes: le vocabulaire politique a besoin de flou (la démocratie règle les conflits par les mots, pas par la violence), le vocabulaire du sociologue ou du statisticien a besoin de précision
- ⌘ On parlait autrefois d'assimilation, aujourd'hui d'intégration, pour respecter certaines différences culturelles
- ⌘ La politique d'intégration n'est pas un choix, c'est une nécessité: tous les pays européens en ont une
- ⌘ Les modèles d'intégration sont plus différents dans les discours que dans les politiques effectivement suivies

20



L'intégration en général (suite)

- ☞ Deux grands types d'intégration:
 - ☐ le "modèle français", avec intégration aussi complète que possible grâce à l'école de la République,
 - ☐ le "modèle multiculturel" qui reconnaît et conserve les différences de culture et de comportement, pas seulement chez les immigrés
- ☞ Le "modèle français" s'est en réalité adapté (Zones d'Education Prioritaires, discrimination positive, même si officiellement uniquement critères géographiques ou sociaux)
- ☞ Le "modèle multiculturel" a été choisi par la Grande Bretagne, l'Allemagne, les Pays-Bas mais tous "en reviennent"

21



Pourquoi l'intégration des immigrés et de leurs enfants est-elle difficile?

- ☞ Concentration dans des "ZUS", marginalisation renforcée par le chômage qui, aussi, affaiblit les familles
- ☞ La crise favorise l'assistance (qui humilie et installe dans un statut de victime)
- ☞ Les choix collectifs ont favorisé les fonctionnaires et les gens âgés, ce que sont rarement les enfants d'immigrés
- ☞ Notre système politique gérontocratique et avec cumul des mandats est peu ouvert aux femmes et aux immigrés
- ☞ L'affaiblissement du patriotisme et le laxisme des mœurs troublent des immigrés de culture plus traditionnelle
- ☞ Notre critique démocratique permanente sur l'école, l'armée, la justice, la politique et le non-respect de l'autorité ne favorise pas l'intégration

22



Réactions des enfants d'immigrés aux difficultés d'intégration

- ☞ Soit repli pathologique sur une tradition sans rapport avec la société où ils vivent (parfois, traditionalisme machiste exacerbé, mariages forcés, retour du voile)
- ☞ Soit abandon de toute référence, désocialisation, refus de poursuivre la scolarité, gangs des rues, commerce de drogue
- ☞ Favoriser leur intégration est donc d'une urgence presque absolue: 37% des Franciliens de 18 à 20 ans sont enfants d'immigrés et un quart d'entre eux se sentent discriminés (La Croix, 29 Mars 2010)

23



MIGRANTS

B/ L'intégration des immigrés

- ☞ L'intégration en général
- ☞ L'intégration par le travail
- ☞ L'intégration par la culture

24



Intégration par le travail des immigrés

- ☞ Entre 1963 et 1975, c'est nous qui sommes allés chercher des travailleurs Portugais, puis Maghrébins.(132 000 en 1973)
- ☞ Après les trente glorieuses, ils deviennent en partie indésirables
- ☞ Les travailleurs autochtones, habitués à être une population homogène et craignant une mondialisation et une compétition plus forte, ont du mal à accepter l'étranger
- ☞ Malgré conditions d'immigration plus difficiles, toujours des candidats pour venir sans papiers, des filières clandestines, et des employeurs pour profiter d'une main d'œuvre bon marché

25



Intégration par le travail des enfants d'immigrés

- ☞ A diplôme égal, un enfant d'immigré, surtout s'il est musulman (La Croix, 29 Mars 2010) a deux fois plus de mal à se faire embaucher
- ☞ Si on veut efficacement lutter contre la discrimination il faut absolument des statistiques ethniques. Interdites en France après le gouvernement de Vichy, elles sont indispensables pour donner des « indicateurs chiffrés de discrimination »
- ☞ Le CV anonyme (sans nom, prénom, adresse, lieu de naissance) permet de mettre en évidence la discrimination (plus par les individus que par les professionnels de l'embauche, cf La Poste) mais ne devrait être que provisoire

26



MIGRANTS

B/ L'intégration des immigrés

- ☞ L'intégration en général
- ☞ L'intégration par le travail
- ☞ L'intégration par la culture

27



Notre culture est faite pour s'enrichir

- ☞ En France, nous sommes tous pluri-culturels (par ex. culture à la fois méditerranéenne, catholique, française, européenne...)
- ☞ Toutes les cultures sont « métissées »
- ☞ Une culture immobile est une culture morte (langue morte: utilisable, mais ne change pas)
- ☞ Il n'y a pas de valeurs proprement Françaises:
 - ☐ Principes moraux divers en France (cf extrême-gauche et extrême-droite)
 - ☐ Certaines valeurs sont communes à toute l'Europe (Droits de l'Homme)

28



Quel effort culturel de part et d'autre?

- ☞ Tout d'abord, **transmettre notre langue**, premier outil d'insertion dont tout le monde est bénéficiaire. Enseignement gratuit et obligatoire?
- ☞ **Ouvrir nos cours d'histoire à la réalité vue par les autres peuples**, pas toujours avec un rôle admirable pour notre pays: croisades, traite des noirs, guerres napoléoniennes, colonisations
- ☞ Etre conscients du **vrai danger de « déculturation »** pour les jeunes qui ont perdu ou jamais connu la culture de leurs parents et qui n'ont pas suffisamment acquis la nôtre

29



Les Eglises et l'immigration

- ☞ Les Eglises sont **inlassablement aux côtés de l'étranger**
- ☞ Elles insistent sur le **respect fondamental du à toute personne humaine**, sur les conditions dans lesquelles doivent être traités les demandeurs d'asile ou les sans-papiers
- ☞ Elles sont à **l'origine d'associations très actives** comme la CIMADE, le CCFB, le Secours Catholique, la Pastorale des Migrants
- ☞ Tout en admettant en principe le besoin de **maîtriser les flux migratoires**, elles ont, sur le terrain, **beaucoup de mal à l'accepter en pratique**

30



Lettre du Conseil d'Eglises Chrétiennes à D.de Villepin, Premier Ministre, le 25 Avril 2006

« ...Il serait regrettable que tous ceux qui aspirent à poursuivre légalement et paisiblement leur vie en France en soient empêchés du fait d'une trop grande rigueur des textes et des conditions posées. »

31



- ☞ 297 « L'immigration doit être une ressource, plutôt qu'un obstacle au développement »
- ☞ « Les migrations de personnes en quête de meilleures conditions de vie **augmentent** » (disparité économique, déplacements plus faciles)
- ☞ « Les immigrés, dans la majorité des cas, **répondent à une demande de travail** qui, sans cela, resterait insatisfaite »

- ☞ 298 « La réglementation des flux migratoires selon des critères d'équité et d'équilibre est une des conditions indispensables pour obtenir que les insertions adviennent avec les garanties requises par la **dignité de la personne humaine** (JP2.2001). Les immigrés doivent être accueillis en tant que personnes et aidés, avec leurs familles, à s'intégrer dans la vie sociale (Cat.Eg.Cath.1992) »
- ☞ « Le regroupement familial doit être favorisé »
- ☞ « En même temps, autant que possible, toutes les conditions permettant **des possibilités accrues de travail dans les zones d'origine doivent être encouragées** » (Vat2, Gaudium et Spes 1966)

32



En conclusion: comment se comporter avec les différents types de « migrants » ?

- ☞ Les **immigrés réguliers**, avec titre de séjour: les aider fraternellement à s'intégrer
- ☞ Les **enfants d'immigrés** (français à 97% après 18 ans): idéalement, leur permettre, sans discrimination (ni négative, ni positive) de prendre une part complète à une société française mieux organisée (moins de chômage), plus respectueuse de ses institutions (moins de critique systématique!) et plus fraternelle
- ☞ Les **demandeurs d'asile**: l'interdiction de travailler pendant un an en fait facilement des travailleurs clandestins. Ont besoin des associations. Les déboutés, deviennent souvent irréguliers
- ☞ Les **immigrants en situation irrégulière**: consensus difficile. Faut-il : Appliquer la loi avec rigueur et les expulser? Changer la loi? Tous les régulariser? Ne plus contrôler le flux d'immigration? En régulariser certains (motifs de travail, famille, santé...)?

33



Pour traiter d'immigration il faut donc si possible, comme le disait aux Semaines Sociales 2010 Dominique Schnapper en citant ce compliment qu'on avait fait sur son père Raymond Aron à son décès:

« Avoir la tête froide et le cœur chaud »

34



Compléments

35



Les demandeurs d'asile en France

en 2010 (AFP, le 06/04/2011, rapport OFPRA)

- ❖ La France est 1^{er} pays d'Europe et 2^{ème} au monde pour le nombre de demandeurs: USA: 55 500 - France: 52 700 - Allemagne: 48 800 - Suède: 31 800 - Belgique: 19 950)
- ❖ En 2010, 10 340 personnes ont obtenu le statut de réfugié
- ❖ Il existe aujourd'hui 160 500 personnes avec le statut de réfugié, sous la protection de l'Ofpra
- ❖ Ils sont surtout venus du Srilanka, du Cambodge, du Congo, de Turquie, de Russie, du Vietnam et du Laos

36



Définition du réfugié

⌘ Le terme « réfugié » s'appliquera à toute personne qui (...) craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays (...)

⌘ Convention de Genève, 28 juillet 1951

37



Législation concernant les fils d'étrangers, nés en France

⌘ Tout enfant né en France, depuis 1980, de parents étrangers acquiert, de plein droit et de façon automatique, la nationalité française à ses 18 ans si, à cette date :

- il réside en France
- et s'il a eu sa résidence habituelle en France pendant une période continue ou discontinue d'au moins 5 ans, depuis l'âge de 11 ans

38



Scolarisation en France d'enfants de parents sans papiers

Tous les enfants mineurs présents sur le territoire français doivent être scolarisés sans condition de régularité de séjour de leurs parents ou de leurs responsables légaux, ni de condition d'entrée dans le cadre du regroupement familial.

39

Publication du livre de François de Bez et Gérard de Belsunce

Le Secrétariat social de Marseille (1903-2010)

Un siècle de catholicisme social en Provence

Préface de Mgr Pontier, archevêque de Marseille

Par François de Bez et Gérard de Belsunce

Editions La Thune, Marseille 2011

Présentation à l'assemblée générale du CCR le 17 mai 2011??

Auteurs invités : François de Bez et Gérard de Belsunce

Animation : Jacques Bonnadier

Vendredi 16 septembre 2010 à 18h30

A la librairie Saint Paul
47 bd Paul Peytral, 13006 Marseille

François de Bez, avocat honoraire, est président du Secrétariat social de Marseille depuis 2000.

Il a été président de l'association JB Fouque pour l'aide à l'enfance. Il est également administrateur de l'URIOPSS-PACA.

Gérard de Belsunce, docteur en droit. Carrière à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille-Provence. A collaboré au Conseil économique et social de la région PACA, au Comité diocésain économique et social. A été administrateur de l'ATOM et a présidé l'Institut catholique universitaire Saint Jean. Membre du Secrétariat social de Marseille depuis 1985.

L'industrialisation de la France au cours du XIXème siècle s'est faite, comme en d'autres pays occidentaux, en blessant profondément la dignité de l'homme au travail et en plongeant la majeure partie de la population ouvrière "dans une situation d'infortune et de misère imméritée". En découlèrent la naissance du prolétariat jusqu'aux abords de la seconde guerre mondiale.

Nombre de catholiques, héritiers d'une longue tradition caritative, s'employèrent à soulager cette misère. Cependant, certains voulurent aller plus loin en remettant en cause le processus qui l'engendrait. Ils encouragèrent une prise de conscience de l'opinion publique, firent des propositions de loi, créèrent des structures syndicales, coopératives et autres, etc.

Peu à peu s'élabora de la sorte une "pensée" puis, avec la prise de position officielle du pape Léon XIII, une "doctrine sociale" de l'Eglise catholique. La création des "Secrétariats sociaux" en France s'inscrit dans cette mouvance.

Celui de Marseille a été créé en 1903. Son histoire est étroitement mêlée à celle de la cité et, souvent, celle de notre pays. Le présent ouvrage la raconte, il en présente les fondateurs et ceux qui l'animèrent durant un siècle, d'Albert de Mun et de Marc Sangnier au plan national, à Paul Mélizan, à Etienne Estrangin, jusqu'à Pierre Daniel et Nicolas Boyadjis au plan local.

Aujourd'hui, le Secrétariat social de Marseille, devenu le Centre chrétien de réflexion, a reçu mission de l'archevêque, d'étudier et de faire connaître la doctrine sociale de l'Eglise et ses applications aux questions de notre temps. Il le fait en étroite liaison avec les Semaines sociales de France dont il est à Marseille l'antenne régionale.

Préface de Mgr Pontier, archevêque de Marseille

"Le Secrétariat social de Marseille (1903-2010), un siècle de catholicisme social en Provence"

par François de Bez et Gérard de Belsunce

L'ouvrage que nous offre le Secrétariat social de Marseille fait partie de ces travaux qui se veulent témoins de la qualité d'engagement que produisent des vies de chrétiens habités par la passion de l'Evangile. On y trouve à l'œuvre tant la recherche de la compréhension de ce qui arrive que l'engagement généreux au service de l'avènement d'une société toujours plus humaine, ressourcé de manière féconde et permanente dans une foi vécue en Eglise, enrichie par son enseignement.

Nous ne pouvons que louer le choix fait ici de mettre en proximité l'évolution de la réflexion de l'Eglise en matière économique et sociale et le visage de chrétiens qui ont engagé leur vie et leur action à cette lumière. Cela donne à cet ouvrage une tonalité heureuse qui montre bien que, sans les personnes, rien ne se réalise et que, sans les institutions, rien ne s'approfondit et ne dure.

Nous trouvons là une belle illustration d'un des défis à relever pour les chrétiens : celui de tenir ensemble l'amour pour Dieu et l'amour pour les hommes. Jésus a lié les deux dans des formules que nous connaissons bien et l'apôtre Jean dans ses lettres a su trouver des mots lumineux pour l'exprimer. Sans cet équilibre, le rapport à Dieu peut vite se perdre dans un fondamentalisme radical ou une expression religieuse désincarnée et anesthésiante. Quant au rapport à la vie en société et à l'engagement humain, il peut dramatiquement se fourvoyer dans des idéologies ou des totalitarismes inhumains dont le XXème siècle nous a offert des cruels exemples.

A chaque époque, les chrétiens s'efforcent de donner visage à ce double amour, disciples en cela de leur maître, le Christ, vrai Dieu et vrai homme.

Le contexte d'aujourd'hui invite à témoigner toujours et encore de la dignité de tout homme aimé de Dieu, de sa dimension spirituelle, de son être inaliénable et fondateur avec ce Dieu révélé, reconnu, accueilli. S'agissant de la vie en société, on voit bien que des nouvelles questions se posent, qui ont besoin d'être éclairées par une réflexion et un engagement : les conséquences diverses de la mondialisation, l'inégalité croissante de la répartition des richesses, la généralisation de sociétés plurielles, les débats récurrents suscités par les évolutions scientifiques et culturelles sur l'homme, la famille et l'éducation, et bien d'autres aspects qui ouvrent un large champ de travail aux générations nouvelles qui, à leur tour, devront rendre fécond ce rapport entre une réflexion sur ce qui advient et les valeurs fondatrices de l'Evangile et de la réflexion séculaire de l'Eglise.

Je formule mes vœux d'encouragement au Secrétariat social pour qu'il poursuive sa route et sa mission en lien avec d'autres, en Eglise et hors Eglise, pour le service des hommes aimés de Dieu.

Mgr Georges Pontier
Archevêque de Marseille

Présentation à la librairie Saint-Paul le 30 septembre 2011

Présentation du livre

de François de Bez et Gérard de Belsunce



En présence de Monseigneur Pontier

mardi 17 mai 2011

Avec buffet

à 19h

parking assuré

Au Mistral
11, impasse Flammarion
13001 Marseille

BON DE SOUSCRIPTION

Auteurs : François de Bez et Gérard de Belsunce

Titre : **Le secrétariat social de Marseille (1903-2010)**
Un siècle de catholicisme social en Provence

format : 16x24 - 264 pages. Illustrations
prix: 20€

Présentation de l'ouvrage

L'industrialisation de la France au cours du 19^{ème} siècle s'est faite, comme en d'autres pays occidentaux, en blessant profondément la dignité de l'homme au travail et en plongeant la majeure partie de la population ouvrière "dans une situation d'infortune et de misère imméritée". En découlèrent la naissance du prolétariat, le marxisme, et un anti-cléricisme particulièrement virulent, qui se manifesta jusqu'aux abords de la seconde guerre mondiale. Nombre de catholiques, héritiers d'une longue tradition caritative, s'employèrent à soulager cette misère. Cependant, certains voulurent aller plus loin en remettant en cause le processus qui l'engendrait. Ils encouragèrent une prise de conscience de l'opinion publique, firent des propositions de lois, créèrent des structures syndicales, coopératives et autres... Peu à peu s'élabora de la sorte une "pensée", puis, avec la prise de position officielle du Pape Léon XIII, une "doctrine" sociale de l'Eglise catholique. La création des Secrétariats Sociaux s'inscrit dans cette mouvance.

Celui de Marseille a été créé en 1903. Son histoire est étroitement liée à celle de la cité, et souvent, celle de notre pays. Le présent ouvrage la raconte, il en présente les fondateurs et ceux qui l'animent durant un siècle, d'Albert de Mun et Marc Sangnier au plan national, à Paul Mélizan, Etienne Estrangin... jusqu'à Pierre Daniel et Nicolas Boyadjis au plan local.

Aujourd'hui, le Secrétariat Social de Marseille, devenu le Centre Chrétien de Réflexion, a reçu mission d'étudier et de faire connaître la doctrine sociale de l'Eglise et ses applications aux questions de notre temps. Il le fait en étroite liaison avec les Semaines Sociales de France, dont il est à Marseille l'antenne régionale.

BON DE SOUSCRIPTION

Monsieur- Madame

Adresse

Souscrit au livre «**Le secrétariat social de Marseille (1903-2010)**»
au prix de 20€ pour exemplaires x 20€ = €

- à retirer au Mistral le 17 mai 2011
- à retirer à la Porterie du couvent des Dominicains 35, rue Edmond Rostand 13006 Marseille
- à adresser à l'adresse ci-dessus (rajouter frais de port : 3,50€)

Talon à renvoyer avec le règlement par chèque à l'ordre du secrétariat social à :
François de Bez - résidence Marie-Christine villa 28
58, avenue des Caillols - 13012 Marseille f2b@orange.fr

Prix du Maréchal de Villars, grand prix historique de Provence
de l'Académie de Marseille, le 16 décembre 2011

ACADÉMIE
DES SCIENCES, LETTRES & BEAUX-ARTS
DE MARSEILLE

FONDÉE EN 1726

EXTRAIT DES REGISTRES DE L'ACADÉMIE

Dans sa séance du 10 novembre 2011
l'Académie a décerné le PRIX du Maréchal de Villars
Grand prix historique de Provence
à M. François de Bez et M. Gérard de Belrunce

LE DIRECTEUR EN EXERCICE,

LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL,



Le présent diplôme a été délivré au titulaire en
vertu de la délibération du 6 Mars 1890.